

Les migrants

Lettre 142 aux cercles de silence

Novembre 2026

Nous aspirons à voyager. Mais qu'est-ce ? c'est partir de son pays, pour aller vers un nouveau pays , pour voir de nouveaux paysages, de nouvelles personnes, parlant une nouvelle langue, découvrir une nouvelle civilisation. C'est donc être migrants.

22 millions de français migrent à l'étranger, chaque année, pour leurs vacances. 109 000 français émigrent vers d'autres pays chaque année. 1 700 000 français ont migré hors de la France, mais pour être plus politiquement correct, on les appelle « expatriés ». Souhaitons qu'ils soient reçus plus chaleureusement que les migrants qui arrivent en France

Chaque année, plus ou moins de 200 000 migrants irréguliers arrivent en France soit de l'ordre de 0,3 % de la population globale.

Chaque semaine amène ses innovations. Ne pourrait-on pas considérer FRONTEX comme l'armée européenne de lutte contre les migrants ? Le budget est prévu de 1,6 milliard d'euros par an ! Les 20 000 nouvelles embauches prévues pourraient-elles intéresser les migrants ? Ces derniers ayant l'expérience des migrations vers l'Europe, par mer ou par terre, et, pour ceux qui sont encore vivants, ayant acquis des expériences des diverses façons de torturer les humains, mais aussi de vivre de peu et dans des conditions difficiles, il devaient être très performants !

Bonne lecture,

Michel Girard

TABLE DES MATIERES

CENTRES DE RETENTION ADMINISTRATIF 3

Cornebarrieu 3

CERCLES DE SILENCE 3

FRANCE 4

L'hiver arrive, dormira-t-on encore dehors ? 4

Présomption de minorité - évolution encourageante au Sénat 5

Après des appels au meurtre de livreurs étrangers sur les réseaux sociaux, un système d'entraide se met en place 6

Belfort 9

Calais 10

Dieppe 11
Lille 12
Lyon 12
Mayotte 13
Rennes 16
MANCHE 18
MEDITERRANEE 18
Interpol : plus de 260 arrestations lors d'une opération visant à lutter contre le trafic de migrants en Méditerranée 18
De plus en plus de personnes migrent depuis l'est de la Libye vers la Crète 20
ATLANTIQUE 24
La route d'Afrique de l'ouest 24
Espagne - Mauritanie 25
UNION EUROPÉENNE 26
Un « guide sur le retour » réalisé par Frontex accusé d'idéaliser l'expulsion des enfants 26
Frontex : vers des pouvoirs d'expulsion étendus hors de l'Union européenne 27
Allemagne 31
Belgique 33
Espagne 34
Grèce 45
Pays-Bas 48
Suède 49
EUROPE 50
Royaume-Uni 50
Vatican 55
AFRIQUE 55
Gambie 55
Guinée-Bissau 56
Kénya 56
Maroc 57
Mauritanie 58
Rwanda 59
Sénégal 60
AMERIQUE 63
Mexique 63
USA 64

INTERNATIONAL 67
La désinformation, amplifiée par l'IA, transforme les migrants en cibles 67
Près de six millions d'enfants réfugiés privés d'école l'an dernier, selon l'Onu 68
TEMOIGNAGES 70
"Avec la jungle de Calais, les exilés avaient un lieu pour se regrouper" : 10 ans après le démantèlement, habitants et humanitaires se souviennent 70

CENTRES DE RETENTION ADMINISTRATIF

CORNEBARRIEU

Depuis l'entrée en vigueur de la loi Rodwell fin juillet, des personnes sont convoquées en audience devant le JLD de Paris pour être prolongées au-delà de 90 jours. Ces audiences sont faites en visio-conférence depuis la salle OFPRA au CRA, qui n'est pas une salle d'audience.

Une personne, qui a fait 4 mois de rétention, vient d'être prolongée pour un 5ème mois. Elle a fait une tentative de suicide par désespoir de cette 5ème prolongation. Il s'agit, pour l'instant, de la seule personne qui a été enfermée plus de 90 jours. Il y a eu plusieurs tentatives de suicide et des gestes d'automutilation dans le CRA du fait de l'entrée en vigueur de cette nouvelle loi et de la peur de rester enfermer 210 jours.

Une personne a été expulsée vers Haïti en octobre. Un monsieur arménien a été expulsé alors qu'il était malade et bénéficiait de traitements et de soins en France.

Selon la Cimade et transmis par le cercle de silence de Toulouse.

CERCLES DE SILENCE

Les informations communiquées par les cercles de silence sont de moins en moins nombreuses. Est-ce une diminution du nombre de cercle de silence tenus ? Est-ce un replis sur soi, à l'images des pays qui se referment sur eux-mêmes et s'isolent par là même des autres ? Cela ne nécessite-il pas une certaine réflexion ?

En conséquence, n'est-il pas est justifié de se poser la question : pour cette lettre aux migrants, n'est-il nécessaire de supprimer cette rubrique ? et par conséquent de changer le sous-titre « lettre aux cercles de silence » ?

Michel Girard

FRANCE

L'HIVER ARRIVE, DORMIRA-T-ON ENCORE DEHORS ?

Le premier novembre, c'est le début de la trêve hivernale.

Si dans l'esprit de chacun, elle protège les personnes les plus précaires durant les cinq mois d'hiver, dans les faits, c'est plus compliqué.

Le dispositif suspend en théorie les expulsions (mais pas toutes), mais ne fait rien pour celles et ceux déjà dehors. De plus, c'est un répit qui n'est pas accordé à tout le monde : les habitants de squats et bidonvilles ne sont pas protégés, et peuvent être expulsés et perdre leur seul abri déjà précaire.

Avec le Plan Grand Froid, cette "*trêve*" fait partie du plan d'urgence hivernal mis en place par les pouvoirs publics, qui a pour objectif officiel de *protéger les plus vulnérables des dangers du froid.* Pourtant, des milliers de personnes vont dormir dehors cette nuit et les prochaines. Certaines y perdront la vie. Le Plan Grand Froid correspond à un plan d'urgence que chaque préfecture doit pouvoir déclencher (selon son bon vouloir). En pratique, ce sont des moyens enclenchés "*en cas de grande vague de froid*". La définition de vagues de froid varie en fonction des préfets. En général ce plan est déclenché lorsque les températures sont négatives pendant plusieurs jours d'affilée. En fonction des mairies, des gymnases sont ouverts, parfois des chambres d'hôtels sont réservées. Le nombre de places reste bien souvent insuffisant, et si ce Plan Grand Froid permet en effet de protéger et de donner du répit à certaines personnes, il n'est clairement pas une solution en soi.

Dès le mois d'avril, et la fin de la "*trêve hivernale*", des centaines de personnes sont remises à la rue. Le droit indique pourtant que l'hébergement d'urgence doit être pérenne, sans remise à la rue donc.

En plus d'être contraire au droit, cette gestion par le thermomètre coûte de l'argent. Il a été démontré que les dispositifs d'urgence (comme le Plan Grand Froid) sont plus coûteux que des réformes structurelles de réhausse du parc d'hébergement d'urgence.

Le rapport officiel de la revue de dépenses sur le budget de l'hébergement d'urgence met en lumière la sous-budgétisation chronique de l'hébergement. En limitant le nombre de places pérennes, l'État s'impose des coûts journaliers extrêmement élevés (lors des vagues de froid notamment). Payer des nuits d'hôtels à la dernière minute revient plus cher sur le long terme que de financer des centres d'hébergement. La Cour des comptes sur le sans-abrisme a confirmé ces observations, soulignant qu'une place à l'année dans un centre d'hébergement permet d'amortir les coûts fixes, au contraire des millions d'euros débloqués en urgence pour l'hiver.

Le gouvernement se cache derrière ces dispositifs dans sa communication pour passer le reste de l'année à faire la chasse aux personnes sans abri, à harceler et violenter celleux qui survivent sur des campements, à diminuer les budgets liés à l'hébergement

d'urgence et au social, et à détruire le 115 et l'hébergement inconditionnel.

À nouveau, ce sont **les associations et les citoyens qui se mobilisent** pour tenter de pallier une partie des manquements.

À Rennes, Utopia 56 a ouvert un nouveau lieu d'hébergement d'urgence alternatif, sur le même modèle que celui existant à Paris. Des lieux d'accueil collectif, dans des conditions loin d'être parfaites mais qui permettent de protéger, mettre au chaud et donner un peu de répit aux familles et jeunes qu'on y héberge.

À **Paris**, c'est près de 150 personnes en famille, mises à l'abri chaque soir grâce à notre réseau solidaire. Le lieu à Rennes devrait permettre également d'accueillir une centaine de personnes.

À **Tours**, nos lieux d'hébergement collectif permettent de loger et d'accompagner 51 jeunes sur du long terme.

À **Lille**, la mobilisation des derniers mois a permis la mise à l'abri de 80 jeunes, le temps de leur recours, par la préfecture, la ville et le département.

Et à **Toulouse**, un réseau d'hébergeurs solidaires est lancé pour tenter de répondre aux nombreuses situations de détresse des personnes que nous croisons en maraude.

Des solutions existent. L'argent pour les mettre en place existe. **Il s'agit de volonté et de choix politiques.**

https://2k2yu.r.sp1-brevo.net/mk/mr/sh/WCPxRrNLV1LtvzWqieib85JRTuiII66L/45zs9dhoH7cd

PRESOMPTION DE MINORITE - EVOLUTION ENCOURAGEANTE AU SENAT

Dans la suite de la sollicitations de la « Coordination Urgence Migrants » (CUM), plusieurs sénatrices et sénateurs et des informations partagées ces dernières semaines, elle signale une évolution encourageante au Sénat concernant la présomption de minorité.

Deux amendements, COM-201 et n° 49, ont été déposés au projet de loi relatif à la protection des enfants, respectivement par des sénateurs des groupes socialiste (SER) et écologiste (GEST). Malgré des rédactions différentes, ils poursuivent le même objectif : éviter qu'un jeune dont la minorité est contestée se retrouve privé de protection alors qu'il a saisi le juge des enfants**.** Le premier a été déclaré irrecevable au titre de l'article 45 de la Constitution. Le second, déposé en vue de l'examen en séance publique, constitue une nouvelle initiative dont les suites restent à suivre.

La CUM a poursuivi ses échanges avec plusieurs parlementaires concernés, notamment les présidences des deux groupes et la vice-présidente de la commission des lois, pour leur exprimer son soutien et examiner les suites possibles de ces initiatives.

Nous pouvons nous réjouir de cette mobilisation parlementaire, qui concrétise une préoccupation portée depuis longtemps par de nombreux collectifs et associations.

Parallèlement, l'inscription à l'ordre du jour du Sénat de la proposition de loi

n° 216 « *visant à protéger les mineurs isolés et à lutter contre le sans-abrisme* », adoptée par l'Assemblée nationale le 11 décembre 2025, demeure essentielle. La Conférence des présidents du 4 novembre constitue une échéance importante dans la perspective d'une inscription au cours des semaines suivantes, notamment dans le cadre d'un espace réservé à un groupe parlementaire.

La Coordination Urgence Migrants poursuivra, aux côtés des autres acteurs mobilisés, son travail d'information et de soutien à ces démarches.

https://www.coordination-urgence-migrants.org

APRES DES APPELS AU MEURTRE DE LIVREURS ETRANGERS SUR LES RESEAUX SOCIAUX, UN SYSTEME D'ENTRAIDE SE MET EN PLACE

Sur un réseau social, un salon de discussion intitulé "*L'heure est à l'action face à la violence des islamo-collabos antifas*" appelle à des agressions et le meurtre de personnes racisées, notamment des livreurs de repas.

"*Les applications de livraison… vous commandez des McDonald's, des trucs comme ça dans des zones perdues… vous les faites venir et vous les faites disparaître*", dit un utilisateur de ce groupe, dont le vocal a été partagé par le député La France insoumise (LFI) de Seine-Saint-Denis. Un autre membre parle d'"*empoisonnement, mitraillage, sulfatage… ce que vous voulez mais qu'on reconquiert notre territoire". "C'est mon pays ici, c'est pas le pays des bougnoules*", peut-on encore entendre.

"*Appels aux meurtres, incitations à la haine raciale, propos racistes : je saisis immédiatement la procureure de la République de Paris*", a affirmé le 25 octobre 2026 par le député français.

Indépendamment du signalement du responsable insoumis, le parquet de Paris a annoncé l'ouverture d'une enquête pour "*provocation publique à la haine ou à la violence raciale*", mais aussi pour "*provocation directe à un acte de terrorisme*", pour "*provocation publique et directe non suivie d'effet à commettre l'un des crimes et délits portant atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation*", et pour "*provocation publique et directe non suivie d'effet à commettre une des atteintes volontaires à la vie ou à l'intégrité de la personne*".

Interpellé à l'Assemblée nationale sur ce sujet mardi 3 novembre 2026, le ministre du Travail a reconnu la "*gravité des faits*" et appelé à "*rechercher les responsables et les punir*". "*On va réunir les plateformes* [de livraison] *et leur demander très concrètement les mesures qu'elles vont prendre*" pour protéger les livreurs, a-t-il déclaré. Samedi, le ministre avait "*fermement condamné ces contenus*", dans un post. *"Aucun travailleur de ce pays ne devrait craindre d'être menacé ou agressé dans l'exercice de son travail, en raison de son origine, sa nationalité, sa couleur de peau, ou sa religion".*

La plateforme Uber se dit "*profondément choquée*" et indique avoir envoyé des messages de prévention à tous ses chauffeurs privés et livreurs.

Deliveroo aussi "*condamne avec la plus grande fermeté tout appel à la haine,*

à la violence et à la discrimination", et précise qu'à ce jour "*aucun signalement en lien avec ces faits*" n'a été enregistré par ses services. Comme Uber, la plateforme de livraison de repas rapporte avoir "*adressé une communication à l'ensemble des livreurs*", rappelant "*que les livreurs restent libres de refuser une commande, et en cas d'agression ou de discrimination, d'interrompre une livraison, sans aucune conséquence*". "*Tout livreur victime d'une agression ou d'un acte discriminatoire peut contacter à tout moment notre service dédié, par téléphone ou par chat. Ce service recueille son signalement et, s'il le souhaite, le livreur peut être orienté vers des associations spécialisées pour un accompagnement psychologique et dans ses démarches*", signale

Des réponses loin d'être à la hauteur, selon les principaux concernés. "*Les plateformes ont certes envoyé des messages aux livreurs mais rien de spécifique n'a été mis en place*", regrette la co-coordinatrice de la Maison des coursiers, lieu d'accueil des livreurs à Paris.

Surtout, refuser une commande peut avoir de lourdes conséquences pour les coursiers à deux roues : ils risquent d'être pénalisés lors des prochaines courses, et voir leur compte supprimé. "*Refuser une demande, c'est perdre de l'argent. Et comment être sûr que dans ces circonstances, les livreurs ne seront pas pénalisés ?*", alors que le statut de livreur est extrêmement précaire et que beaucoup de ceux exerçant ce métier dans les métropoles sont en situation irrégulière en France. Contacter la police en cas d'agression signifie aussi prendre le risque de se voir notifier une Obligation de quitter le territoire français (OQTF).

"*Je m'interroge sur les actions du ministère du Travail qui fait uniquement des déclarations*", peste la CGT transports. "Que propose le gouvernement français ? Quels sont les recours des livreurs en cas d'injures ou d'attaques racistes ? Il n'y en a aucun. Et quelles garanties pour les livreurs s'ils se tournent vers la justice, avec la peur d'une OQTF ?". "*Aujourd'hui, la seule possibilité est de ne pas travailler donc ne pas avoir de revenus*", constate-t-il.

La Ville de Paris, par la voix de l' adjointe auprès du maire à l'égalité femmes-hommes, à la lutte contre le travail précaire, et à l'économie de plateformes, demande elle aussi aux sociétés de livraison de mettre en place des actions concrètes : blocage des commandes suspectes (dans un lieu isolé, faites par un client sous pseudonyme ou avec un compte nouvellement créé), la possibilité d'annuler une livraison sans pénalité et sans perte de rémunération, un dispositif d'assistance et de protection adapté. "*Pour l'heure, je n'ai pas eu de réponse à mon courrier*", confie l'élue. "*On demande aussi au gouvernement qu'une note soit transmise aux préfectures afin que les livreurs ne reçoivent pas d'OQTF en cas de dépôt de plainte dans un commissariat pour agression*".

En attendant des décisions fortes des autorités et des plateformes, c'est le système D qui prévaut. La Maison des coursiers de Paris a contacté son réseau de livreurs pour leur dire de faire attention, de ne pas accepter des commandes vers des zones industrielles tard le soir, de ne pas rester seul en attendant des livraisons, et de les contacter si besoin. "*Le risque est que les gens tombent dans la panique et se cachent de peur d'être agressés, or il ne faut justement pas s'isoler*".

En lien avec la mairie de Paris, un visuel avec des recommandations a été diffusé aux livreurs : numéro à contacter en cas de danger, appels à la vigilance, conseils comme signaler ou refuser une commande avec capture d'écran pour aider à poursuivre les auteurs…

De son côté, le syndicat FO INV (intersyndicale nationale VTC), qui défend

aussi les coursiers à deux roues, a ouvert un groupe d'alerte « SOS BBA ». Via ce canal de discussion, le livreur peut déclencher une alerte en cas de doute sur une commande. "*La géolocalisation est alors activée et envoyée à toutes les personnes de ce groupe, qui peuvent l'accompagner et / ou le suivre en temps réel*", détaille le représentant livreur du syndicat.

S'il comprend ces dispositifs, la CGT doute de leur efficacité. "*Comment s'organiser collectivement quand on est pris dans un guet-apens ? Ce sont les plateformes qui décident sciemment d'envoyer des livreurs dans des endroits perdus, c'est à elles de prendre des mesures*".

D'après tous les acteurs interrogés, les attaques racistes ne sont pas nouvelles, même si l'attentat de Trappes du 23 octobre 2026 ajoute des craintes supplémentaires à des peurs déjà bien réelles. "*La menace ne date pas d'hier mais elle s'est intensifiée*". "*On prend la menace au sérieux et l'attentat de Trappes n'y est pas étranger*". "*Les livreurs sont inquiets car ce n'est pas la première fois qu'ils subissent des injures ou agressions racistes par des restaurateurs ou des clients*". "*Le racisme, c'est le quotidien des livreurs*".

Tous pointent du doigt la responsabilité des plateformes et le statut précaire des livreurs. "*Leur situation les sur-fragilise*", estime une militante pour instaurer le statut de salarié à ces travailleurs. "*Le salariat est la première des sécurités. Dans ce contexte, les livreurs seraient soutenus par un ensemble de règles qui permettraient que ces menaces ne soient pas minimisées et réellement prises en compte* (syndicats, droit de grève ou de retrait…)", martèle l'élue. "*La vulnérabilité des livreurs et le cynisme affiché par ce groupe* [le salon de discussion] *est la conséquence du modèle économique des plateformes : les livreurs sont en première ligne et n'ont aucune protection*".

En cas d'accident ou d'agressions, les livreurs n'étant pas salariés ne peuvent pas faire valoir un accident du travail. Des systèmes d'assurance existent mais peu de travailleurs sont au courant et les sans-papiers - nombreux dans ce secteur - ne peuvent pas y prétendre. Résultat : beaucoup ne sont pas indemnisés et ne touchent pas de salaire s'ils sont immobilisés suite à un accident.

"*On est dans une grande hypocrisie : les plateformes et le gouvernement s'étonnent de ces menaces mais ces appels à la haine mettent simplement en lumière auprès du grand public les risques de cette profession. Or, cela ne doit pas invisibiliser le problème au quotidien de ces travailleurs précaires*", tance le syndicaliste.

Cinq Britanniques interpellés dans le Nord pour des actions anti-migrants

Cinq Britanniques « *de la mouvance d'ultradroite* » ont été interpellés jeudi 29 octobre près de Dunkerque (Nord), alors qu'ils diffusaient en direct sur un réseau social des images destinées à illustrer des « *actions d'intimidation* » à l'encontre de migrants, a annoncé ce samedi 31 octobre 2026 la préfecture.

À l'issue de leurs gardes à vue, ces militants, qui étaient notamment en possession de quatre bombes lacrymogènes, devraient être placés en rétention dans la perspective de leur expulsion du territoire français, a ajouté la préfecture. À l'issue de leur garde à vue, ces militants ont finalement été présentés à un juge qui a prononcé des mesures d'alternatives aux poursuites : interdiction de paraître pendant six mois dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, obligation de remettre les armes saisies et de payer 500 euros chacun à une association d'aide aux victimes, a indiqué dimanche 1er

novembre le parquet.

Ils avaient été arrêtés pour « *participation à un groupement formé en vue de la préparation de violences contre les personnes et transport sans motif légitime d'armes de catégorie D* », avaient la préfecture. Ils circulaient sur le littoral du nord de la France à bord d'un minibus qu'ils avaient eux-mêmes surnommé « The Battle Bus », toujours selon la préfecture.

https://www.rfi.fr/fr/europe/20261031-france-cinq-britanniques-interpell%C3%A9s-dans-le-nord-pour-des-actions-anti-migrants

La France confirme des "discussions techniques" avec les Taliban pour expulser des Afghans en situation irrégulière

Paris travaille activement pour expulser vers Kaboul des Afghans en situation irrégulière en France. "*On essaie d'obtenir la possibilité de reconduire un certain nombre d'Afghans en situation irrégulière. Ce sont des discussions techniques*", a répondu le ministre de l'intérieur, interrogé par une députée lors d'une audition à l'Assemblée nationale lundi 2 novembre 2026. "*Il y a d'autres pays qui le font, l'Allemagne le fait*". "*Un certain nombre d'entre eux* [d'Afghans] *peuvent constituer des menaces en matière d'ordre public, donc, c'est ma priorité aussi de veiller à ce qu'on puisse reconduire ces personnes*", a argumenté le ministre.

Les personnes visées sont des Afghans aux "*profils radicalisés, dangereux ou représentant une menace à l'ordre public*", précise une source place Beauvau, sans mentionner l'obligation d'avoir été condamné par la justice et donc d'avoir un casier judiciaire. "*Il s'agit d'une démarche nécessaire pour assurer la sécurité des Français*". Pour l'heure, "*les modalités concrètes d'éloignement sont à l'étude*", "*mais elles respecteront en tout état de cause nos engagements internationaux*". "*Ce dialogue technique, guidé par la nécessité d'assurer notre sécurité nationale, comparable et coordonné avec celui qui a été engagé par nos voisins européens, ne remet aucunement en question notre position sur l'Afghanistan*". "*Nous maintenons par ailleurs notre soutien à la population afghane, et en particulier aux Afghanes - notamment dans le cadre du droit d'asile pour les Afghanes et les Afghans menacés dans leur pays*".

La France n'entretient plus de relations diplomatiques avec les Taliban depuis leur retour au pouvoir en août 2021, et son ambassade à Kaboul demeure fermée. Mais aux côtés de l'Allemagne, de la Belgique ou encore de la Suède, elle fait partie d'une vingtaine de pays de l'Union européenne favorables à une accélération des renvois d'Afghans en situation irrégulière.

BELFORT

L'Armée du Salut permet aux sans-abri de recevoir leur courrier

La fondation de « l'Armée du Salut » de Belfort a vu, mercredi 4 novembre 2026, son autorisation de fournir une adresse aux personnes dans le besoin, renouvelée. L'agrément est réaccordé par la préfecture pour cinq nouvelles années. Un sans-abri hébergé au centre mais aussi toute personne sans adresse stable peut demander à y recevoir son courrier, avant tout administratif.

Un jeune homme vient retirer quelques plis. Il s'agit de son 5e ou 6e passage au service de Joachim, depuis son arrivée à Belfort il y a un peu plus d'un an. Il cherche du

travail et sort ce matin-là de plusieurs nuits passées dehors. *"C'est compliqué quand il n'y a pas d'adresse"*, témoigne-t-il.

"En France, pour ouvrir des droits, que ce soit des droits de santé, des droits au RSA, n'importe quel droit, il faut une adresse". L'an dernier, l'armée du salut a traité environ 10.000 courriers. Elle reçoit chaque jour une vingtaine de lettres à destination de personnes sans domicile fixe et notamment en situation irrégulière sur le territoire. *"C'est la première pierre qu'on met à l'édifice de leurs démarches,* poursuit Joachim, *puisque sans cette adresse-là, ne ils peuvent rien faire."*

Chaque année, environ 400 personnes au total demandent une attestation de domiciliation au centre de l'Armée du Salut de Belfort. *"C'est la première étape pour pouvoir construire son parcours d'inclusion*, explique le directeur du lieu, qui appose son nom et sa signature sur le document. Il confirme : *"C'est le premier pas pour avancer vers une régularisation. C'est donc essentiel et complètement indispensable, par rapport aux contraintes du droit français."*

Dans son petit bureau, le salarié de la fondation trottine sans cesse d'un paquet de lettres à un autre. Une vitre le sépare des destinataires, mais il l'assure : *"Je ne suis pas que le postier."* En charge du courrier depuis cinq ans, il reconnaît de nombreux visages de bénéficiaires de la domiciliation à l'Armée du Salut et partage les nouvelles, parfois mauvaises. Beaucoup ouvrent leur courrier sur place, au centre, à côté de lui. *"Ça m'émeut. On voit souvent le désarroi sur les visages. On voit les gens dans leurs peines, dans leur attente, dans leurs angoisses***,** réagit l'employé. *C'est compliqué. On ne s'y fait jamais de toute façon."* Alors quand des courriers apportent de bonnes nouvelles pour ce public précaire et leur parcours d'intégration, il ouvre la porte de son bureau et s'accorde une accolade avec certains bénéficiaires.

https://www.ici.fr/emissions/l-info-d-ici-ici-belfort-montbeliard/la-1e-etape-pour-l-inclusion-a-l-armee-du-salut-de-belfort-les-sans-abri-recoivent-leur-courrier-et-ont-une-adresse-8760785

CALAIS

10 ans après le démantèlement de la jungle de Calais : la situation sur le terrain

Il y a dix ans, le 24 octobre 2016, la « grande jungle » de Calais était démantelée. Au plus fort de l'année 2016, près de 10.000 migrants y étaient installés et avaient organisé toute une société avec commerces et restaurants de fortune. Depuis, d'autres camps plus légers se sont créés, notamment à Loon-Plage dans le Dunkerquois. Dix ans après, à quoi ressemblent les habitats et la vie de ces personnes qui espèrent rejoindre le Royaume-Uni ?

Si la jungle de Calais a disparu, des camps subsistent du côté du Dunkerquois, principalement à Loon-Plage. D'après les associations, la situation reste critique sur place avec plus de deux mille personnes, incluant des familles et des personnes âgées, qui survivent dans des campements. L'association Utopia 56 pointe le manque d'aide apportée par l'État pour rendre les conditions de vie plus dignes à tous ces migrants. *"Il n'y a aucune installation mise en place par l'État"*, s'agace la co-coordinatrice d'Utopia 56. "*Les personnes vont rester sous des tentes, des couvertures, avec des bâches, et jamais il n'y aura d'action positive de l'État. Tous les services de base, que ce soit l'accès à l'alimentation, l'accès à l'eau, l'accès aux soins, tout cela est fait par des associations non mandatées !"*

Face aux tentatives de traversée vers le Royaume-Uni, la stratégie des autorités repose *"sur une sur-militarisation, des barbelés et des démantèlements hebdomadaires qui soumettent les exilés à un harcèlement constant et au vol de leurs affaires",* s'inquiète Utopia 56. Cette absence de solutions d'hébergement adaptées, couplée à des refus de prise en charge après des retours de mer, pousse les migrants vers des parcours toujours plus risqués dans une impasse humanitaire. *"Ce qui est compliqué, c'est de voir que c'est vraiment des choix politiques qui sont faits, une volonté en fait d'intimider, de harceler et de fragiliser les personnes".*

https://www.ici.fr/emissions/l-invite-d-ici-matin-ici-nord/demantelement-de-la-jungle-de-calais-10-ans-apres-quelle-est-la-situation-sur-le-terrain-entretien-avec-utopia-56-7327641

DIEPPE

Un duo en prison pour avoir tenté de faire passer des migrants cachés dans des sacs de sport vers le Royaume-Uni

Mercredi 21 octobre 2026, à Dieppe (Seine-Maritime), un homme et une femme ont été condamnés à des peines de 30 mois et huit mois de prison ferme pour avoir tenté de faire passer illégalement au Royaume-Uni deux exilés vietnamiens qu'ils transportaient dans des sacs de sport dans leur coffre.

Les faits remontent au 27 août 2026, à Dieppe. Ce jour-là, la police interpelle deux personnes qui tentent de prendre le ferry pour aller en Angleterre avec, dans leur coffre, les deux exilés cachés dans des sacs. Le trajet avait démarré aux Muraux, dans les Yvelines. Les deux condamnés sont originaires de la région francilienne. Le trajet, organisé via la messagerie Telegram, devait rapporter 2 500 euros au duo.

Un des éléments clés du procès a été les conditions de transports des exilés, jugées indignes. Les deux prévenus se sont défendus en affirmant les avoir transportés sur leur banquette arrière jusqu'à Dieppe et ne les avoir déplacés dans le coffre qu'une fois arrivés sur la côte d'Albâtre. Ce n'est cependant pas la version des deux victimes, qui racontent avoir passé tout le trajet cachés dans les sacs, avec des difficultés pour respirer.

L'homme condamné avait un casier judiciaire chargé (vol, extorsion, trafic de stupéfiants, conduite sans permis, conduite sous stupéfiants, association de malfaiteurs, séquestration), tandis que la femme était inconnue des services de police.

"*Mon client était au chômage, il a trouvé ce moyen-là, il en a profité et maintenant il s'en mord les doigts. Rien qu'à voir la manière dont cela a été organisé, ces sacs à l'arrière d'une voiture dans un coffre, c'était évident qu'ils allaient se faire choper*", a défendu son avocat lors de l'audience.

"*Je regrette ce que j'ai fait*", avait affirmé son client en comparution immédiate, lors de laquelle ils avaient demandé le renvoi de l'audience. "*Je ne suis pas quelqu'un de mal*", avait renchérit la deuxième. Le premier avait été placé en détention provisoire en attendant le procès du 21 octobre, au vu de son casier judiciaire lourd.

Les services de l'État ont alerté, le 18 septembre 2026, lors d'un point presse, au sujet de la hausse des tentatives de traversées de la Manche depuis le département de la Seine-Maritime. "*La pression a augmenté*" sur le département, où une hausse "*significative*" des départs a été observée depuis 2024 dans le secteur de Dieppe (82% des tentatives). Cette tendance se déplace désormais en redescendant vers Le Havre, selon le préfet de la Seine-Maritime et de la Normandie. Au 15 septembre 2026, la préfecture de

Seine-Maritime avait recensé 56 tentatives de départ depuis le début de l'année, contre seulement 31 sur l'ensemble de l'année 2025. Face au renforcement des contrôles le long du littoral, les exilés tentent de rejoindre le Royaume-Uni par d'autres moyens.

LILLE

80 jeunes migrants isolés sont logés provisoirement dans des hôtels de la métropole

Après de longs mois passés dehors, 80 jeunes migrants ont été sortis d'un camp de fortune le 23 octobre 2026, installé dans le quartier du Bois Blanc à Lille avant d'être relogés dans des hôtels de la métropole. Cette mesure d'hébergement temporaire est mise en place par les autorités le temps que la justice puisse vérifier si ces jeunes sont vraiment mineurs ou non. Pour ces exilés, cette solution offre aussi un répit à ces jeunes migrants après des mois passés à la rue dans des conditions très précaires.

Les jeunes ont été dispersés entre plusieurs établissements de Croix, Ronchin et Tourcoing. *"Dans la chambre, on a accès à la douche et aux WC. On a aussi un frigo, une table à manger, un micro-onde et on a une télévision,* décrit l'un, 16 ans, logé dans un hôtel de Croix. *On est bien en fait. C'est différent de lorsqu'on était dehors."* En effet, le jeune homme a passé plusieurs mois dans ce camp de fortune du quartier du Bois-Blanc, sous une tente. *"C'était très très compliqué. On voyait les souris et les rats passer et puis on toussait beaucoup."*

Une solution provisoire qui permet à ces jeunes d'envisager leur avenir plus sereinement selon la coordinatrice de l'association Utopia 56 à Lille. *"Ces jeunes ils ont des projets, ils ont envie de faire plein de choses, d'apprendre plein de choses ! Ils ont envie d'aller à l'école et si ces jeunes restent à la rue, dans un état de survie au quotidien, c'est impossible de pouvoir entreprendre des projets. Pourtant, c'est pour ça qu'ils sont venus en France."*

Si ces jeunes sont reconnus mineurs à l'issue de cette procédure, ils repasseront dans un dispositif de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) géré par le Département.

https://www.ici.fr/emissions/l-info-d-ici-ici-nord/80-jeunes-migrants-isoles-sont-loges-provisoirement-dans-des-hotels-de-la-metropole-de-lille-2283667

LYON

280 femmes et enfants demandent un « lieu sûr » à la mairie de Lyon

Une dizaine de femmes vivant place de Milan (Lyon 3e) ont manifesté lundi 26 octobre 2026 devant l'Hôtel de Ville de Lyon. Autour d'elles, de nombreux militants, et des tentes de camping installées sur toute la place de la Comédie (Lyon 1er).

Une femme du collectif Solidarité Femmes à la Rue, rit jaune. « *Tout est dégueulasse dans cette histoire* ». Depuis mars 2026, 200 femmes et 80 enfants occupent un immeuble place de Milan. Propriété de la Métropole, celle-ci a obtenu l'expulsion des familles. Expulsion toujours valable, malgré l'appel du collectif qui sera examiné le 14 décembre prochain.

Une habitante du bâtiment prend la parole au mégaphone, devant les passants interrogés par le dispositif. « *La Métropole nous laisse sans proposition d'hébergement* », explique-t-elle. Les femmes demandent à la mairie de Lyon « *l'ouverture d'un gymnase* » pour les accueillir. « *Ne nous remettez pas à la rue, mettez-nous à l'abri* », scandent-elles.

Mais la question du collectif est de rester vivre dans ces logements. « *La Métropole n'a pas de projet. On va envoyer des femmes à la rue pour laisser un bâtiment vide* », surtout que, défend la militante, « *l'immeuble a été aménagé et sécurisé* ». Dans l'attente de l'appel du jugement, et sous la menace perpétuelle d'expulsion, le collectif souhaite discuter avec la mairie. « *Nous avions déjà échangé avec l'adjoint aux solidarités à la Ville de Lyon »*

https://www.coordination-urgence-migrants.org/medias/files/20261026-tribune-de-lyon-les-280-femmes-et-enfants-de-la-place-de-milan-demandent-un-lieu-su-r-a-la-mairie-de-lyon.pdf

MAYOTTE

L'interminable attente des demandeurs d'asile congolais [

Au cours des dernières années, la route migratoire vers Mayotte depuis le continent africain s'est développée, provoquant une arrivée importante de demandeurs d'asile. Débordés, les services de l'État français mettent beaucoup de temps à traiter les procédures. Elles ont aussi été ralenties par la fermeture, ces derniers mois, du guichet unique pour demandeurs d'asile (Guda). Dans l'attente d'être convoqués, les migrants vivent donc dans le campement de Tsoundzou, dans des conditions très précaires. « *Nous vivotons. Nous sommes venus ici, mais rien ne marche. On est toujours là. Nous attendons. Une fois que la porte sera ouverte, on va débuter les procédures* », soupire un congolais de 30 ans, arrivé à Mayotte en décembre 2025. Il attend désespérément d'aller enregistrer sa demande d'asile à la préfecture. « *Ils m'avaient promis qu'ils allaient m'appeler, mais jusqu'aujourd'hui, on ne m'a pas encore appelé. Ils m'ont dit : "On va vous appeler. Attendez, attendez." On est toujours ici en train de galérer* ».

Venu du Nord-Kivu, un homme est à Mayotte depuis mai 2026. Pour lui, c'est un coup dur d'être bloqué. « *D'abord, il y a eu la guerre du M23. J'ai pris la route avec beaucoup de peine. Et en arrivant ici, d'un coup, le bureau est fermé. Ça continue à me toucher d'une manière psychologique. Je ne suis pas stable* ».

La fermeture du Guda n'a pas été officialisée par la préfecture. Contactée, elle n'a pas répondu à nos sollicitations. Sans le statut de demandeur d'asile, les migrants ne bénéficient pas non plus des droits qui vont avec. Une anthropologue, mène des recherches sur les mouvements migratoires à Mayotte. « *Étant en attente d'obtenir le statut officiel de demandeur d'asile, ils demeurent dans une sorte de flou. Donc ils ne peuvent pas solliciter les bons alimentaires, puisqu'à Mayotte, il n'y a pas d'allocations pour les demandeurs d'asile. Il n'y a pas de centre d'accueil pour demandeurs d'asile, il n'y a pas non plus d'aide médicale d'Etat* », explique-t-elle.

Les migrants mènent donc une vie en marge dans le camp de Tsoundzou, où une société s'est créée, avec ses quartiers, ses boutiques ou encore son église et sa mosquée. De peur d'être expulsés, les habitants n'osent pas non plus sortir. Le congolais a déjà été arrêté par la police et a reçu une obligation de quitter le territoire français (OQTF). « *On était au moins dix migrants, et on nous a donné ce document qui date de 45 jours. On m'a amené pour la deuxième fois aussi, et puis, on m'a donné ce même document de 45 jours, déjà expiré. On nous attrape souvent. C'est ce que nous vivons ici* ». Au total, 2 700 personnes attendent à Mayotte pour faire enregistrer leur demande d'asile.

Les demandes d'asile suspendues depuis juillet 2026

Le guichet unique de demande d'asile (GUDA) ne fonctionne plus à Mayotte depuis le mois de juillet 2026. Impossible donc pour les migrants de faire enregistrer leur demande d'asile. Ils se retrouvent ainsi bloqués dans leurs démarches administratives sans aucune visibilité. Cette suspension de l'asile "*se fait en dehors de tout cadre légal*", selon une anthropologue menant des recherches sur les réfugiés à Mayotte depuis 2023.

"*J'attends que la préfecture nous appelle*", raconte une Congolaise de 30 ans. Depuis son arrivée à Mayotte avec son fils de huit ans, le 14 décembre 2025, la jeune femme, venue de Goma (en RDC), patiente dans le camp informel de Tsoundzou 2, au sud de Mamoudzou. "*Nous n'avons pas eu la chance d'être appelés pour déposer notre demande d'asile à la préfecture*". L'attente, c'est ce à quoi sont confrontés les 1 800 migrants qui habitent dans le campement. En majorité issus de la République démocratique du Congo (RDC) et de la Somalie, ils fuient les conflits dans leurs pays et demandent l'asile en France. À leur arrivée à Mayotte, ils se signalent auprès de Coallia, la structure de premier accueil des demandeurs d'asile à Mayotte (auparavant Solidarité Mayotte). L'association mandatée par l'État leur délivre ensuite une convocation pour le guichet unique de demandeur d'asile (GUDA) géré par la préfecture - la seule structure habilitée à enregistrer les demandes d'asile.

En France, le délai légal pour enregistrer la demande est de 10 jours maximum. Mais à Mayotte, *"il y a tellement de demandes d'asile qu'un pré-GUDA a été créé* [via Coallia], *ce qui n'existe qu'ici",* observe l' anthropologue. La route migratoire vers Mayotte s'est développée ces dernières années pour les migrants transitant depuis l'Afrique continentale, provoquant une arrivée importante de demandeurs d'asile.

Aujourd'hui, 2 700 personnes attendent à Mayotte pour faire enregistrer leur demande d'asile. Le délai d'attente était déjà long, mais il est encore allongé par la fermeture du GUDA depuis juillet 2026. Depuis cet été, les demandes d'asile ne sont plus prises en compte par la préfecture. "*L'asile est suspendu sur le territoire, avant la fermeture du guichet, il y avait huit mois d'attente*". Des personnes arrivées en septembre 2025 n'ont pas encore pu passer au GUDA. Désormais, avec la fermeture du service, les délais sont encore étendus. La fermeture du GUDA n'a jamais été officialisée par la préfecture de Mayotte.

Pour un Congolais venu du Nord-Kivu arrivé en mai 2026 sur le territoire français, cette fermeture du service est difficile à vivre. "*J'ai fui la guerre en RDC, j'ai pris la route jusqu'à Mayotte, j'ai connu beaucoup de peines, j'ai perdu beaucoup de poids. Et en arrivant ici, le bureau est fermé, cela me ronge intérieurement parce que je ne suis pas stable*", confesse-t-il. Faute de document qui atteste qu'il demande la protection internationale, l'homme de 44 ans craint d'être expulsé en RDC.

Pour les migrants, la fermeture du GUDA a des conséquences très concrètes. "*Ils n'ont pas le droit à une place d'hébergement, pas le droit aux bons alimentaires, ça les bloque aussi pour travailler*". Les demandeurs d'asile ou plutôt "*les prétendants à l'asile*", car ils n'ont pas pu officiellement le demander, survivent donc dans des conditions précaires dans le camp de Tsoundzou 2 construit dans la mangrove.

"*Nous sommes toujours ici à galérer*", témoigne, un Congolais arrivé en décembre 2025 sur l'archipel. "*Ici, on n'a pas de boulot*", regrette-t-il, assis sur son lit de camp dans sa tente. "*En Afrique si vous n'avez pas de papiers, vous pouvez quand même travailler, être vendeur*". Au lieu de cela, il se sent "*enfermé dans le camp de Tsoundzou*",

il n’ose plus sortir car deux fois, il a été arrêté par la police et amené au centre de rétention administrative (CRA). La première fois, il y a passé 4 heures et est ressorti avec une obligation de quitter le territoire français (OQTF) d’ici 45 jours. Attrapé une seconde fois, il a reçu une deuxième OQTF. Ce document leur est remis car ils ne peuvent pas justifier d'une entrée régulière ou d'un document permettant de séjourner régulièrement en France. Faute de pouvoir se déplacer, la majorité des occupants reste donc dans le camp. Formé fin octobre 2025, il s’est mué en véritable petite société, avec ses ruelles, ses boutiques, ses épiceries, ses vendeurs, son église protestante et sa mosquée.

Si les exceptions légales à la loi française sont nombreuses à Mayotte, comme le durcissement du droit du sol inscrit dans la loi, "*cette fois, la suspension de l’asile se fait en dehors de tout cadre légal*". "Il n'y a rien qui autorise - aucun arrêté, aucun décret, aucune loi - la préfecture à suspendre l'enregistrement des demandes d'asile". Signataire de la convention de Genève, la France a pourtant le devoir de garantir la protection internationale.

Cette entrave au droit intervient sur un territoire marqué par une forte immigration, où les nouveaux flux migratoires issus du continent africain cristallisent les tensions. Le service immigration de la préfecture est régulièrement bloqué par des collectifs citoyens hostiles à l’immigration.

Selon le défenseur des droits au total, entre 2023 et 2026, le service immigration de la préfecture a été fermé "*de manière discontinue, durant plus d’un an*". Le dernier blocage en date remonte au mois de juin 2026. S’il a été levé en juillet, en revanche "*le guichet unique des demandeurs d’asile n’a jamais rouvert*". Selon un acteur qui accompagne les demandeurs d’asile, "*ce collectif ferait pression sur la préfecture pour maintenir le guichet fermé*".

La demande d'asile est en forte baisse de 37%

Le nombre de demandes d'asile déposées à Mayotte a chuté de 37,2% en un an. Ainsi, 1 492 primo-demandeurs d'asile ont déposé une demande à Mayotte en 2025 contre 2 463 en 2024, selon le rapport d'activités de l'office français de protection des réfugiés et des apatrides (Ofpra) paru fin juillet 2026.

L'une des explications majeures serait la fermeture répétée du guichet unique (à la préfecture), qui a empêché l'enregistrement des nouvelles demandes d'asile. L'Ofpra pointe cette "*interruption des enregistrements*" comme facteur principal de la baisse de la demande d'asile à Mamoudzou. "*Au total, sur une durée de plus de deux années* [entre 2023 et 2026], *les services de la préfecture ont donc été fermés, de manière discontinue, durant plus d’un an*". La rénovation de l'antenne de l'Ofpra à Mamoudzou, endommagée par le cyclone Chido en décembre 2024, a embolisé un système déjà fragile. Le local est en travaux depuis, avec un marché de remise en état attribué en décembre 2025, précise La 1ère. Cela complique les démarches d'accès pour les demandeurs d'asile.

En l'absence de cette antenne, les demandes d’asile déposées dans le département sont "*instruites en mission ou dans le cadre d’une rétention*". Or, il n'y a eu qu'une seule mission réalisée à Mayotte en 2025. "*Un seul déplacement n’a été possible à Mayotte en raison du passage du cyclone*", affirme ainsi l'Ofpra.

De manière générale, le nombre de missions lors desquelles des agents de l'Ofpra peuvent auditionner les demandeurs d'asile a baissé dans les territoires ultramarins,

avec seulement 24 missions contre 36 l'an dernier. L'essentiel de ces missions ultramarines a eu lieu en Guyane, où le territoire connaît un très fort taux de demandes issues de ressortissants haïtiens.

Actuellement, sur le site de l'Ofpra, une mention en rouge, fait apparaître les complications qui durent depuis deux ans : "*du fait des dégâts constatés, l'accueil des personnes ne peut plus y être assuré. Il est donc demandé aux usagers de ne pas s'y présenter. Les demandeurs d'asile en attente de décision qui avaient rendez-vous à l'Ofpra ces prochains jours seront recontactés prochainement*", avec une adresse mail de référence... Mais sans plus de détails.

La baisse de la demande d'asile à Mayotte s'inscrit dans un contexte global de baisse de demandes d'asile en France. Le nombre de dossiers reçus a diminué de 5,5% entre 2024 et 2025, selon le rapport de l'Ofpra. *"Il s'agit de la deuxième année consécutive de baisse observée depuis la crise du Covid en 2020*", avait commenté à ce sujet la Direction générale des étrangers de France qui comptabilise elle aussi les chiffres de l'asile en s'appuyant sur les dossiers déposés en préfectures (guichet unique).

À Mayotte, un demandeur d'asile sur deux est issu de République démocratique du Congo. On retrouve ensuite les demandeurs issus de Somalie, près d'un demandeur sur quatre : 24%. Puis ceux des Comores, dont la proportion a chuté en un an de 25% à 14%.

Pour les Comoriens, qui étaient 258 à demander l'asile à Mayotte en 2025, "*les conflits d'ordre privé, qu'il s'agisse de différends fonciers, de litiges successoraux ou encore de violences exercées dans le cadre conjugal ou familial, sont le plus souvent invoqués*", notait l'Ofpra dans son rapport de juillet. Fait notable en 2025 : "*les persécutions en lien avec un engagement politique au sein de l'opposition tendent à progresser par rapport aux années antérieures*".

Pour la RDC, les demandes "*demeurent essentiellement liées au conflit dans l'Est de la RDC*", avec des personnes qui évoquent des craintes de persécution en raison de leur appartenance ethnique, de leur opposition au gouvernement, ou qui fuient simplement le contexte d'insécurité généralisée dans leurs provinces. Le taux d'admission reste sensiblement le même : 52,7% des demandes ont été acceptées en 2025 à Mayotte, contre 50,6% l'année précédente. C'est 10% de plus que la moyenne nationale, qui s'élève à 41,2%, pour les réponses en première instance.

Cette moyenne nationale connaît une tendance à la hausse, avec deux points de plus qu'en 2024, du fait de la place prépondérante des dossiers ukrainiens, afghans et haïtiens, qui ont toujours eu un très fort taux de protection.

RENNES

Près de 200 migrants évacués du campement de Maurepas

Dès sept heures, jeudi matin 23 octobre 2026, le campement de fortune de Maurepas, à Rennes est évacué par les forces de l'ordre, accompagné de la protection civile. Depuis le printemps 260 sans-abris vivaient sous des tentes dans ce parc, dont plus de 77 enfants, parmi lesquels il y a 40 mineurs non accompagnés, selon l'association Utopia 56. *"Les personnes identifiées et volontaires seront mise à l'abri",* indique la préfecture d'Ille-et-Vilaine.

Cette évacuation est arrivée *"de manière soudaine". "Les forces de l'ordre ont débarqué avec des lampes torches. Ils ont sifflé, pour demander aux personnes de partir",*

témoigne la coordinatrice à Utopia 56. Certaines familles ont reçu des propositions de relogement par la mairie, notamment vers Fougères. Les familles ou personnes seules, elles, sont orientées vers le 115, où elles pourront dormir une semaine. D'autres personnes seront dispatchées un partout dans la Bretagne. Au sujet des mineurs non accompagnés, une partie sera acceptée au 115, d'autres n'ont pas reçu de proposition. Selon l'association, certains migrants se sont vus recevoir *"une obligation de quitter le territoire français"* (OQTF). *"L'État leur a fait croire, que c'était un centre d'hébergement, alors que c'est un centre pour les renvoyer vers leur pays d'origine."* Deux familles sont concernées par cette pratique, selon Utopia 56.

Parmi les 260 sans-abris recensés par l'association Utopia 56, 196 ont obtenu une solution d'hébergement selon la préfecture d'Ille-et-Vilaine. *"Et que fait-on des dizaines restantes ?"*, face aux conditions météorologiques ?

https://www.ici.fr/ile-de-france/yvelines-78/maurepas/rennes-pres-de-200-migrants-evacues-ce-jeudi-matin-du-campement-de-maurepas-9074242

"Des humains ne peuvent pas rester ici comme ça" : la détresse de deux mamans sur le campement Beauregard à Rennes

Alors qu'une tempête est attendue en Bretagne dans la nuit de jeudi 22 à vendredi 23 octobre, les conditions de vie inquiètent à Rennes, sur le campement de migrants du parc Beauregard. Là, depuis plus de six mois, une centaine de personnes, sans solution d'hébergement, vivent sous des toiles de tente qui ne protègent plus de grand-chose. Pas du froid qui sévit depuis plusieurs jours à Rennes, ni du vent et des tempête qui s'annoncent. Les hommes et les femmes du campement s'inquiètent pour elles, mais surtout pour leurs enfants. Il y en a une quarantaine sur le campement, dont trois ont moins de 3 ans, un a seulement 10 mois.

C'est le cas de cette maman de deux ados, venus de la République démocratique du Congo (RDC), qui explique qu'en pleine nuit, ses enfants se réveillent, *"te regardent et commencent à pleurer. Ça c'était le vent, maintenant la tempête, comment ça va se passer ici ?"* C'est aussi la question que se pose Sara, maman de quatre enfants de 2, 4, 12 et 16 ans, qui lui *"posent beaucoup de questions"*, mais qui avoue de ne pas pouvoir *"répondre, parce que j'appelle le 115 et il n'y a toujours pas de place"*.

Comme ces deux mamans, les migrants de Beauregard viennent pour beaucoup de RDC et de Géorgie. Tous ont des situations administratives diverses, du réfugié au débouté, en passant par le demandeur d'asile. Et tous sont en pleine détresse, l'État ne répondant à aucune de leurs sollicitations. Pire, avec les manifestations et les violences récentes, ils redoutent de **devenir *"invisibles"*.** Le coordinateur d'Utopia 56 à Rennes, craint qu'avec ces *"événements nationaux"* le sort du campement de Beauregard soit encore moins une *"priorité"* pour la Préfecture, *"parce qu'il y a d'autres problèmes à gérer"*. Ce qui ne change pas grand-chose, puisqu'une délégation du campement s'est rendue deux fois devant la préfecture pour solliciter un rendez-vous et, à chaque fois, a été ignorée.

Cette année, ils étaient 150 à supporter la canicule. Le coordinateur d'Utopia se souvient d'avoir réalisé des relevés *"à plus de 50 degrés sous les toiles de tente"*. Maintenant, c'est l'hiver, la pluie, le froid, la tempête et *"l'eau qui rentre dans les toiles de tente"* et qui mouille tout à l'intérieur. Avec *"des enfants qui vont être là sous le vent, la pluie et le froid"*. Et comme le rappelle une maman *"des humains ne peuvent pas rester ici comme ça.* ***Nous sommes des humains, il faut nous aider"***.

https://www.ici.fr/ile-de-france/yvelines-78/maurepas/rennes-pres-de-200-migrants-evacues-ce-jeudi-matin-du-campement-de-maurepas-9074242

MANCHE

Dans la Manche, des plateformes flottantes pour faciliter les secours

Depuis plusieurs mois une plateforme flottante facilite les sauvetages en mer de grande ampleur. "*L'idée c'est que les gens puissent hisser le haut de leur corps sur cette plateforme en attendant qu'on les remonte à bord du bateau*", détaille le président de la SNSM de Calais.

Cette plateforme gonflable est déjà utilisée par la SNSM de Gravelines-Grand-Fort-Philippe pour ses opérations de sauvetage en mer. La station de Calais espère maintenant pouvoir ajouter ce matériel à ses bateaux. Le 22 octobre 2026, les membres des deux stations se sont retrouvés à Calais pour une session de présentation et de formation de cette plateforme destinée à sécuriser les opérations de secours en mer.

Un matériel devenu particulièrement utile dans la Manche où des naufrages de plus en plus importants risquent de se produire alors que les méga boats - comprenant parfois jusqu'à 200 personnes à bord - se multiplient. Quand un naufrage survient et que plusieurs personnes se retrouvent à l'eau en même temps, les minutes sont comptées pour sauver des vies. "On ne peut remonter qu'une seule personne à la fois sur le bateau et, pendant ce temps, les gens risquent la noyade". "*Le but, c'est de pouvoir secourir au mieux et le plus rapidement possible*", résume le président.

Le 22 octobre, les deux équipes ont également pu comparer leurs bateaux et voir comment adapter la plateforme flottante sur la flotte de Calais. "*Parmi les aménagements à faire sur le bateau, il y a l'installation d'un support susceptible d'accepter cette plateforme quand elle est dégonflée ainsi que du matériel pour la gonfler le plus vite possible*". Mais ces adaptations représentent un coût financier important pour la SNSM qui étudie donc comment pouvoir trouver les fonds.

Face à la militarisation du littoral français au niveau de Calais, les départs se déplacent vers la Seine-Maritime plus au sud. Mais les drames n'ont pas disparu pour autant au large des plages du Nord et du Pas-de-Calais.

MEDITERRANEE

INTERPOL : PLUS DE 260 ARRESTATIONS LORS D'UNE OPERATION VISANT A LUTTER CONTRE LE TRAFIC DE MIGRANTS EN MEDITERRANEE

lus de 260 trafiquants ont été arrêtés dans une opération de quatre jours impliquant les polices de 16 pays, a annoncé mardi 10 novembre 2026, l'agence

internationale de police criminelle, aussi appelée Interpol. Quarante-et-un réseaux criminels opérant entre l'Afrique et l'Europe ont également été repérés.

L'opération Communis Maris (Mer commune en latin), menée du 5 au 8 octobre 2026, a notamment permis l'arrestation de 221 passeurs présumés, mais aussi de faussaires, précise dans un communiqué l'organisation internationale de police criminelle dont le siège est à Lyon, dans le centre-est de la France. Parmi les suspects, 16 sont aussi accusés de traite d'êtres humains et 25 d'avoir produit et utilisé de faux documents.

L'opération a été titanesque : au total, 7 660 fonctionnaires des autorités d'Algérie, Chypre, France, Gambie, Grèce, Italie, Libye, Malte, Mauritanie, Maroc, Portugal, Sénégal, Espagne, Syrie, Tunisie et Turquie ont contrôlé plus de 378 000 personnes, surveillé les points sensibles de départs des routes migratoires et exploité les pistes de diverses enquêtes, explique Interpol, qui a reçu, entre autres, le soutien de Frontex et de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Cette traque a mis au jour l'existence de *"41 organisations criminelles*" et lancé "*434 nouvelles enquêtes*" dans les pays concernés, précise Interpol qui a coordonné, depuis Athènes, cette vaste opération financée par l'Union européenne.

L'opération a également permis d'identifier 109 victimes potentielles de traite d'êtres humains et de repérer 1 715 migrants en situation irrégulière.

Des milliers de personnes sont mortes ou ont disparu en mer ces dernières années en tentant de rejoindre l'Europe *à travers la Méditerranée* ou par la façade atlantique de l'Afrique, pour fuir les conflits, les régimes autoritaires ou les conditions économiques de vie dans leurs pays.

"*Les passeurs exploitent des populations vulnérables, les soumettant souvent à des violences, à des extorsions et à la traite d'êtres humains*", "*en les faisant embarquer sur des navires surchargés et inaptes à la navigation*", a déploré la personne, à la tête de la Direction criminalité organisée et Nouvelles formes de criminalité d'Interpol.

Plusieurs embarcations "*qui mettaient des vies en péril*" ont été interceptées en mer durant l'opération Communis Maris : au large du Maroc, par exemple, la police a stoppé un bateau en mer depuis six jours avec 70 personnes dont 30 mineurs. Ou encore, au large de la Mauritanie, une pirogue en bois partie du Sénégal a été arraisonnée avec 80 passagers.

Des contrôles dans les aéroports ont aussi permis, notamment à Chypre et en Grèce, d'arrêter des migrants présentant des documents d'identité falsifiés, selon Interpol.

En France, la police a interpellé six personnes suspectées d'organiser le passage de migrants irréguliers, de blanchiment d'argent tiré de ces trafics et d'héberger des victimes dans des "*conditions portant atteinte à la dignité humaine*".

En Syrie, des patrouilles maritimes et plusieurs agences nationales ont permis de mener un raid contre un entrepôt utilisé par des passeurs de migrants. Les autorités ont appréhendé sept suspects, dont le chef présumé du réseau, et intercepté 22 migrants en situation irrégulière.

Ce n'est pas la première fois qu'Interpol démantèle des réseaux criminels dans des vastes coups de filet. En novembre 2025, l'organisation internationale avait permis de "*secourir 4 414 victimes potentielles de la traite d'êtres humains et de localiser 12 992 migrants en situation irrégulière dans 119 pays*" au cours d'une opération, baptisée

Liberterra III. En 2023, Interpol et Afripol (l'agence africaine de police criminelle) avaient mené conjointement une opération de police contre la traite d'êtres humains et le trafic de migrants qui avait permis plus de mille arrestations à travers le globe et l'identification de milliers de victimes.

DE PLUS EN PLUS DE PERSONNES MIGRENT DEPUIS L'EST DE LA LIBYE VERS LA CRETE

Près de 20 000 migrants ont tenté, depuis le début de l'année, de rejoindre la Crète depuis la Libye. Cette route est particulièrement dangereuse mais elle est devenue l'une des plus empruntées pour rejoindre l'Europe.

Le 20 octobre dernier, les autorités grecques ont intercepté 710 personnes à bord de 14 embarcations. Le scénario s'est répété le jour suivant. Beaucoup de bateaux partent des environs de Tobrouk, sur la côte dans l'est de la Libye. La traversée dure environ une journée et demi et les migrants versent plus de 3 500 euros aux réseaux de passeurs.

L'importance croissante de cette route est également liée au renforcement des contrôles le long d'autres voies migratoires. Après que les forces de l'est de la Libye aient intensifié en 2023 leur lutte contre les activités de passeurs en direction de l'Italie, les réseaux ont repris leurs opérations à la fin de l'année en modifiant leurs méthodes : ils se sont mis à utiliser des embarcations plus petites et à organiser de nombreux départs vers la Crète.

Selon une analyse de la Global Initiative Against Transnational Organized Crime (GI-TOC), basée en Suisse, des contrebandiers bien établis, qui se livraient auparavant au trafic de marchandises, de véhicules et de drogues, se sont également lancés dans le trafic d'êtres humains. Autour de Tobrouk, des bateaux sont parfois construits sur place et les personnes migrantes attendent leur départ dans des maisons situées près de la côte.

Le trafic de personnes migrantes est étroitement lié en Libye à ce que l'on appelle l'"*économie de guerre*", dans laquelle, les groupes armés contrôlent les marchés informels et les voies de transport et acquièrent ainsi des ressources économiques et une influence politique. Dans le même temps, des personnalités locales influentes instrumentalisent la lutte contre la contrebande pour obtenir des soutiens financiers ou politiques.

Ces mécanismes sont décrits dans une étude du groupe de réflexion britannique Chatham House. "*Le conflit et l'instabilité*" qui ont suivi la fin du régime du dictateur Mouammar Kadhafi en 2011, "*ont créé un terrain propice au développement du trafic de migrants et de la traite des personnes, ce qui a entraîné à son tour une recrudescence du trafic dans d'autres localités situées le long d'un itinéraire bien établi*", ont écrit les chercheurs. "*Cela a entraîné une augmentation du nombre de migrants entrant en Libye et l'expansion de l'économie de guerre libyenne*".

Selon un politologue au German Institute for Global and Area Studies (GIGA), "*existe toujours toute une économie fondée sur les routes de contrebande, qu'il s'agisse d'armes, de marchandises, de personnes ou de drogues*". Lorsque les contacts, les moyens de transport et les structures de corruption existent déjà, le trafic de migrants peut facilement s'intégrer à des réseaux préexistants.

Dans une Libye divisée en deux camps, le pouvoir dans l'est du pays est en grande partie entre les mains du maréchal Khalifa Haftar et des structures militaires et politiques qui lui sont liées. Ses fils exercent également d'importantes responsabilités. Dans cette situation, des opérations médiatisées contre les passeurs peuvent servir à renforcer la légitimité des responsables politiques locaux qui "*se présentent comme capables de rétablir l'ordre et de freiner la migration*". La chercheuse souligne toutefois qu'aucun lien concret entre la famille Haftar et les réseaux de passeurs n'a été établi.

La route migratoire entre l'est de la Libye et la Crète gagne également en importance dans le contexte des rivalités en Méditerranée orientale. Le 20 octobre 2026, le Parlement de Tobrouk a approuvé un accord maritime avec la Turquie, qu'Ankara avait conclu en 2019 uniquement avec le gouvernement rival, celui de Tripoli. Cette décision reflète le rapprochement entre la Turquie et le camp Haftar, qu'Ankara avait pourtant combattu militairement pendant une longue période lors de la guerre civile libyenne. Les deux parties poursuivent des intérêts économiques et stratégiques, notamment en vue de possibles projets énergétiques. La Grèce rejette cet accord, estimant qu'il porte atteinte à ses droits maritimes et économiques autour d'îles comme la Crète et Rhodes.

Aucun lien direct entre cet accord et la hausse du nombre d'arrivées n'a été démontré. Toutefois la migration est régulièrement utilisée comme moyen de pression entre Etats. La chercheuse souligne qu'il n'existe aucune preuve de départs de migrants orchestrés par Khalifa Haftar ou son entourage.

Afin d'empêcher les départs de groupes de migrants par la Méditerranée, l'UE coopère aussi avec les autorités dans l'est de la Libye. Bruxelles a ainsi décidé en octobre 2026 d'allouer 25 millions d'euros aux autorités de cette région, notamment pour ouvrir un centre de coordination de sauvetage maritime à Benghazi pour intercepter les canots de migrants.

Un géographe, de l'Université de Giessen, en Allemagne, estime que cette coopération peut certes contribuer au contrôle migratoire, mais peut aussi renforcer le pouvoir du camp Haftar, dont la légitimité politique est contestée. "*Que les responsables de l'est de la Libye soient effectivement en mesure d'influencer l'ampleur et le calendrier de ces mouvements migratoires démontre leur importance stratégique aux gouvernements européens*", explique-t-il.

La précarité de la situation de nombreux migrants profite également aux passeurs. Selon un rapport de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), environ 950 000 migrants et réfugiés étaient enregistrés en Libye en juin dernier. Beaucoup n'ont qu'un accès limité aux soins de santé. L'absence de permis de séjour et de travail accroît leur dépendance à l'égard des structures informelles et augmente les risques d'exploitation.

Ces marins qui, face aux drames de l'exil, refusent de détourner le regard

Face aux drames humains qui se jouent en Méditerranée, le skipper Arthur Le Vaillant rend hommage à celles et ceux qui sauvent des vies en mer.

Lancer une bouée, tendre la main, hisser à bord, juste sauver, voilà le travail de SOS Méditerranée. En 10 ans, cette ONG a contribué à sauver 43 641 personnes. Des femmes, des hommes et des enfants dont la plupart avaient traversé l'enfer libyen avant de se heurter à la mer.

À bord, marins et soignants sont dans le feu de l'action, ils nourrissent, réchauffent, pensent les âmes et les corps et rappellent à ces rescapés qu'ils ne sont pas que des ombres. Qu'ils ont un visage et qu'ils comptent. Au même titre que les bénévoles de la SNSM que nous saluons sur nos côtes, ceux de SOS Méditerranée méritent la même ferveur. Ils font partie de ces veilleurs qui, au cœur de nos tempêtes et du vacarme du monde, continuent d'agir pour l'autre.

Porter secours à toute personne en péril, qu'importe sa couleur de peau, sa langue ou sa nationalité, est une obligation gravée dans le droit maritime et les conventions internationales. Mais c'est d'abord une responsabilité éthique absolue. Celle de répondre à un regard en détresse, sans demander de passeport. L'engagement s'incarne dans ce geste immédiat. N'est-ce pas là la plus noble expression de notre humanité ?

Aujourd'hui je relaie à nouveau la tribune que nous avions portée avec Isabelle Autissier, Alexia Barrier, Catherine Chabot, François Gabart, Thomas Coville, Roland Jourdrin et tant d'autres. L'appel des marins solidaires pour l'inconditionnalité du sauvetage en mer. Il n'y a pas de mais qui tiennent, pas de calcul, pas de doctrine. Céder là-dessus, c'est capituler face à la banalité du mal et à cette crise de sensibilité qui nous ronge.

Pour continuer à fonctionner, ces marins et ces soignants ont un besoin vital de notre soutien. Il y a six ans, nous écrivions une chanson, Antigone, sur ces femmes capitaines qui sauvent des vies en Méditerranée. Nous y reprenions ce poème d'Andrée Chedid que j'aime tant et qui se termine ainsi :

J'enracine l'espérance dans le terreau du cœur.
J'adopte toute l'espérance en son esprit frondeur.

https://www.ici.fr/emissions/l-ocean-d-arthur/sos-mediterranee-ces-marins-qui-face-aux-drames-de-l-exil-refusent-de-detourner-le-regard-6411251

Life Support (ONG italienne Emerrgency)

L'équipage du navire de sauvetage Life Support (ONG italienne emergency), a sauvé 113 personnes dans la Méditerranée centrale, mercredi 28 octobre 2026. Parmi ces exilés se trouvaient de nombreux enfants : l'ONG a compté 36 mineurs non-accompagnés. Deux femmes enceintes étaient également à bord.

Les opérations de sauvetage s'enchaînent ces derniers jours en Mer Méditerranée. Entre le 18 et le 23 octobre 2026, au moins 644 personnes ont été interceptées lors d'une tentative de départ ou en mer et ramenées en Libye, décompte l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Depuis le début de l'année 2026, c'est quasiment 21 000 exilés, dont 578 enfants, qui ont été interceptées et ramenées en Libye, selon les données de l'OIM.

Humanity 1

Dans la nuit de lundi 26 à mardi 27 octobre 2026, l'ONG SOS Humanity a annoncé que son équipage à bord du navire Humanity 1 a secouru 28 migrants. "*Dans l'obscurité la plus totale et avec des vagues de près de deux mètres de haut, les 28 survivants ont réussi à monter à bord du navire de sauvetage, dont huit mineurs et une femme enceinte*", a décrit l'ONG.

Sea-Watch 5

le Sea-Watch 5 échappe à une tentative d'entrave "par des hommes armés" et sauve plus de 100 migrants

L'ONG Sea-Watch International a annoncé mardi 20 octobre 2026 avoir secouru plus de 100 personnes en mer Méditerranée à bord du navire humanitaire Sea-Watch 5. Ce dernier se dirige vers le port de Crotone, assigné par l'Italie, sur la côte sud-est du pays.

L'opération de secours s'est déroulée en deux temps. Mardi matin 20 octobre 2026, 65 personnes qui naviguaient à bord d'une petite embarcation en fibre de verre ont d'abord été sauvées par l'équipage du Sea-Watch 5 d'une possible noyade. Quelques heures plus tard, le navire humanitaire à accueilli à son bord 36 autres exilés, dont une femme enceinte et des enfants.

Les opérations de sauvetage se sont multipliées ces derniers jours en Mer Méditerranée. L'Aurora, autre navire humanitaire de Sea-Watch international, a de son côté secouru une quinzaine de personnes au cours du week-end des 17 et 18 octobre 2026+, avant de les débarquer sur l'île de Lampedusa.

Vendredi 16 octobre 2026, l'ONG Médecin sans frontière (MSF) a également mené deux opérations de sauvetage pour secourir 65 exilés partis de Libye, dont la moitié étaient des mineurs non accompagnés. Parmi eux se trouvaient deux jeunes filles et un petit garçon de huit ans. "*Les personnes secourues étaient épuisées et visiblement en détresse. Certaines portaient des cicatrices témoignant de violences répétées*", a déclaré la représentante de MSF chargée des opérations de recherche et de sauvetage à bord du navire humanitaire Oyvon.

Cela porte a plus de 180 le nombre de migrants secourus en mer Méditerranées ces derniers jours, alors qu'ils risquaient la noyade à bord d'embarcations précaires.

Une de ces opérations aurait pu pourtant ne jamais aboutir. Lors du premier sauvetage, mardi, l'équipage du Sea-Watch 5 a ainsi rapporté qu'un *"bateau rapide transportant six hommes armés*", a tenté d'intercepter l'embarcation de migrants. "*Alors que les hommes armés se rapprochaient, ils ont pointé leurs armes sur les personnes à bord du bateau et leur ont ordonné de descendre*". Effrayées, au moins trente personnes ont alors sauté à l'eau, rendant l'opération de sauvetage "*plus périlleuse*", ajoute Sea-Watch international. Les hommes armés ont ensuite "*remorqué*" jusqu'à leur bateau l'embarcation de fibre de verre qui transportait les migrants.

Ces tentatives d'interception, parfois armées et violentes, sont de plus en plus nombreuses en Méditerranée centrale. Elles ont lieu le plus souvent au large de la Libye, par les autorités libyennes, et ce avec le soutien de l'Union européenne en vertu d'un accord conclu en 2017 entre Rome et Bruxelles.

Ainsi, selon les derniers chiffres de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), plus de 20 300 migrants ont été interceptés en mer Méditerranée par les garde-côtes libyens entre le 1er janvier et le 17 octobre 2026. Au 11 juillet 2026, l'OIM en dénombrait un peu plus de 11 800 depuis le début de l'année.

De leur côté, les navires humanitaires qui mènent des sauvetages dans les eaux internationales expliquent régulièrement être la cible d'intimidations. L'équipage du Sea-Watch 5 a été menacé de poursuites judiciaires en Libye alors qu'il s'approchait

d'une embarcation en détresse pour la secourir. "Un individu se présentant par radio comme appartenant à la marine libyenne a ordonné au Sea-Watch 5 de quitter les lieux", a raconté l'ONG dans son communiqué.

Le 26 août déjà, le navire Louise Michel avait été visé par des tirs provenant des côtes libyennes alors qu'il venait en aide à une embarcation de migrants au large de la Libye. Il n'est finalement pas parvenu à prendre à son bord les passagers, alors récupérés par les garde-côtes lybiens.

Originaires le plus souvent d'Afrique subsaharienne, les personnes qui empruntent la route de Méditerranée centrale transitent par la Libye pour atteindre ensuite l'Italie via l'île de Lampedusa. Or, depuis fin 2022 et la signature du décret Piantedosi, les ONG doivent impérativement se rendre dans un port très éloignés des zones de recherche et de sauvetage.

C'est le cas du navire Sea-Watch 5. Malgré la présence d'une centaine de personnes à son bord, ce dernier est contraint de se rendre jusqu'à Crotone, sur la côte est de l'Italie, situé à "*plusieurs jours*" de navigation.

ATLANTIQUE

LA ROUTE D'AFRIQUE DE L'OUEST

Alors que la route des Canaries a vu sa fréquentation baisser fortement ces dernières années avec le renforcement des contrôles au large du Maroc, de la Mauritanie et du Sénégal, le mois d'octobre a connu un sursaut dans les arrivées : plus de 4 000 personnes sont arrivées sur l'archipel espagnol en un seul mois.

Les départs vers l'archipel espagnol se sont en réalité déplacés plus au sud. Désormais, **la majorité des départs de pirogues se font depuis la Gambie**, rallongeant considérablement la durée de la traversée dans l'Atlantique. Le trajet entre la Gambie et les Canaries fait plus de 1500 km. C'est l'une "des routes migratoires maritimes les plus longues au monde", rappelle MSF. "*La distance est importante – il faut entre 4 et 7 jours de navigation si tout se passe bien -, ce qui accroît les risques de se perdre en mer, de chavirer ou de souffrir de la faim, de la soif ou de malaise*", selon une chargée de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD).

Même si la fréquentation de la route des Canaries a baissé ces dernières années, les drames y restent nombreux, tant elle est longue et dangereuse. Au moins 12 corps ont été repêchés au large des côtes gambiennes, près de Jinack Kajata, après le naufrage d'une embarcation de migrants à la mi-octobre 2026. En septembre 2026 : plus de 80 personnes ont trouvé la mort à bord d'une pirogue chargée de 127 migrants partie de Gambie. Les exilés ont dû passer 27 jours en mer, avant d'être secourus par les forces espagnoles - qui ont pris en charge seulement 44 survivants de ce canot. En juillet 2026, 153 personnes ont été portées disparues. Les passagers avaient quitté la ville gambienne de Bafuloto le 27 juin 2026. En janvier 2026,une pirogue qui transportait entre 200 et 300 personnes, partie de Gambie, en route vers les îles Canaries, avait également été portée disparue après plus d'un mois sans nouvelles.

ESPAGNE - MAURITANIE

Renforcer la coopération contre l'immigration clandestine

Le ministre espagnol de l'Intérieur a salué, mardi 3 novembre 2026, à Nouakchott, les efforts de la Mauritanie dans la lutte contre l'immigration clandestine. Lors d'une séance de travail avec son homologue mauritanien, il a même appelé à élargir la coopération bilatérale, dans un contexte de durcissement de la politique migratoire du pays ouest-africain.

"*L'Espagne considère la Mauritanie comme un partenaire et un allié stratégique*", a martelé le responsable espagnol qui a aussi qualifié les relations entre les deux pays d'"*exceptionnelles*", selon l'agence mauritanienne d'informations (AMI).

La Mauritanie et l'Espagne sont en effet liées par plusieurs accords de coopération, notamment dans la surveillance des côtes et la lutte contre les départs de migrants vers les îles Canaries. Le but : intercepter le maximum d'embarcations illégales qui font route dans l'Atlantique vers l'archipel espagnol, porte d'entrée dans l'Union européenne (UE).

En 2024, la Mauritanie a notamment signé un partenariat de 210 millions d'euros avec l'UE dans le cadre de la politique européenne d'externalisation des frontières. Outre le partenariat signé avec la Mauritanie, l'UE a signé d'autres accords avec des pays de départ, comme le Maroc et le Sénégal, qui ont eu comme effet d'arrêter deux pirogues sur trois se dirigeant vers les Canaries.

Mais aujourd'hui, l'Espagne regarde aussi avec appréhension la situation migratoire actuelle à ses frontières, notamment aux Canaries. Après une chute des arrivées irrégulières dans l'archipel en 2025 (-60% en un an), les chiffres remontent en 2026, notamment à la faveur d'un sursaut en octobre. Au total, entre le 1er janvier et le 31 octobre 2026, un peu plus de 13 300 migrants ont débarqué aux Canaries, contre 14 000 l'année dernière à la même période - soit un chiffre presque similaire.

Pour Madrid, renforcer les mécanismes de coopération est donc une priorité. Pour l'heure, des unités de la Guardia Civil espagnole sont déployées à Nouadhibou (nord-ouest), où elles participent à la surveillance maritime et aux opérations de sauvetage, en collaboration avec les forces mauritaniennes. La Guardia Civil assure également des formations aux forces de sécurité du pays. L'UE, elle, a financé dans le pays deux centres d'accueil temporaires pour étrangers (CATE), à Nouakchott et Nouadhibou.

Ces centres, gérés par le Croissant-Rouge mauritanien, ont pour objectif d'accueillir les migrants sauvés en mer dans un lieu digne, où ils doivent bénéficier d'un enregistrement pour déterminer s'ils sont vulnérables ou éligibles à la protection internationale.

La politique migratoire mauritanienne a toutefois suscité de vives critiques. Dans l'intensification de sa lutte contre l'immigration irrégulière, Nouakchott a aussi multiplié des opérations sur terre, donnant lieu à des milliers d'arrestations de ressortissants étrangers.

Début 2025, une vaste campagne de refoulements de migrants en situation irrégulière avait été lancé dans le pays. Un "climat de peur" s'était installé sur le territoires Depuis, la Mauritanie est vivement critiquée par les associations des droits de l'Homme

pour son traitement des migrants.

UNION EUROPÉENNE

UN « GUIDE SUR LE RETOUR » REALISE PAR FRONTEX ACCUSE D'IDEALISER L'EXPULSION DES ENFANTS

Mon guide au retour - Version enfants rédigé par Frontex, et disponible dans une quinzaine de langues.

Pour Frontex, ce livret sert essentiellement à préparer les enfants à vivre leur « *retour* ». « *Les autorités nationales ont souligné la nécessité de disposer d'outils plus adaptés aux enfants afin de les aider, ainsi que leurs familles, à mieux comprendre le processus de retour. À l'époque, peu de ressources de ce type existaient, et de nombreux États membres ont exprimé leur intérêt pour le développement d'un outil pratique et bienveillant* », explique l'agence européenne..

Voilà l'introduction pour les parents. Vous êtes arrivé en Europe d'un autre pays ? Votre famille rentre-t-elle chez elle ou part-elle pour un autre pays ? Ce mouvement sera un grand changement pour eux et certaines parties de celui-ci pourraient être difficiles. Nous savons qu'en tant que parent/tuteur, vous voulez le meilleur pour vos enfants et que vous pourriez être inquiet pour leur bien-être. Ce livre pourrait aider vos enfants, il est écrit pour les enfants âgés de 6 à 11 ans. Un autre livre sur le même sujet est disponible pour les adolescents: https://prd.frontex.europa.eu/document/my-guidebook-on-return-youth-version . Il y a aussi un livre d'activités pour aider les enfants (4-11 ans) à écrire sur leurs expériences et leurs émotions à propos de ce mouvement et de leur vie par la suite appelé livre d'activité. Ce livre n'est disponible qu'en version imprimée, si vous êtes intéressé par une copie pour votre ou vos enfants, veuillez contacter les autorités locales du pays dans lequel vous vous trouvez maintenant.

Ce guide pour le retour des enfants fait polémique. La brochure date de 2024 mais refait surface alors que le Parlement européen a définitivement approuvé le 17 juin 2026, de nouvelles réformes sur le renvoi des ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier et l'ouverture possible et prochaine de centres de rétention hors UE.

- Un guide controversé de Frontex, destiné aux enfants de 6 à 11 ans en situation d'expulsion, est accusé de présenter de manière idéalisée et ludique les procédures violentes de retour forcé dans leur pays d'origine.

- Le livret, sous forme de bande dessinée, est critiqué par des politiciens et des associations pour son décalage avec la réalité, notamment en décrivant les centres de rétention administrative de manière positive.

- Frontex justifie ce document comme un outil pour aider les enfants à comprendre le processus de retour, bien que son contenu soit jugé cruel et choquant par de nombreuses voix.

Des réactions : Un sénateur socialiste a vivement réagi sur ses réseaux sociaux, fustigeant « *un des documents les plus effrayants que l'Union Européenne n'ait jamais*

produit. On est chez les fous, ce document est une horreur. » Pour une chargée de recherche et du plaidoyer l'ONG CNCD-11.11.11 dénonce sur le site belge 7 sur 7 un livret « *assez cruel* », en décalage avec la réalité.

https://www.parents.fr/actualites/enfant/un-guide-sur-le-retour-realise-par-frontex-accuse-didealiser-lexpulsion-1154162
https://prd.frontex.europa.eu/document/my-guidebook-on-return-children-version/
file:///C:/Users/miche/Downloads/my-guidebook-on-return.-children-ver.-french.pdf

FRONTEX : VERS DES POUVOIRS D'EXPULSION ETENDUS HORS DE L'UNION EUROPEENNE

La Commission européenne dévoile le 27 octobre 2026 sa proposition de réforme pour accorder à Frontex des pouvoirs renforcés, notamment hors du territoire de l'Union européenne (UE). Son champ d'action va être étendu pour pouvoir participer au renvoi des migrants en situation irrégulière sur le sol d'un pays non membre de l'UE.

Jusqu'ici, l'agence européenne pouvait participer à la surveillance des frontières, hors UE, mais elle n'aidait que les autorités des pays de l'UE à renvoyer les migrants vers leur pays d'origine. "*Nous proposons aujourd'hui que Frontex devienne l'acteur central de l'UE pour les retours*", a affirmé le commissaire aux affaires intérieures et aux migrations. "*L'agence pourra notamment contribuer à l'organisation et à la réalisation des opérations de retour d'un pays tiers à un autre sous réserve de la conclusion d'un accord avec le pays tiers concerné, dans le respect des droits fondamentaux et des normes internationales*", explicite la Commission. Un centre de coordination verra aussi le jour et sera chargé de toute la chaîne du retour, de "*l'identification précoce et le conseil en matière de retour volontaire jusqu'à la mise en œuvre des opérations de retour et l'assistance à la réintégration*".

Avec ce nouveau cadre, l'agence basée à Varsovie pourra dès lors "*apporter son soutien aux autorités de pays tiers, comme les gouvernements d'Afrique du Nord, pour renvoyer des ressortissants d'Afrique centrale vers leur pays d'origine avant même qu'ils ne tentent de rejoindre les côtes européennes*", explique Euronews, qui a recueilli à ce sujet les propos de plusieurs responsables européens sous couvert d'anonymat.

"*Plus vous renvoyez de personnes avant* [qu'elles arrivent en Europe], *moins vous avez à en renvoyer après*", a déclaré explicitement un responsable européen.

Cette proposition de réforme doit désormais être validée par les Etats membres, nombreux à l'avoir plébiscitée, et par le Parlement européen.

Concrètement, comment vont se mettre en place les gestions des expulsions hors UE ? "*Pas question de donner à Frontex un mandat illimité* (...) *Il y aura des garanties*" pour aligner les pratiques de renvois avec les standards européens, explique le directeur adjoint pour la migration des affaires intérieures de la commission européenne.

Toute coopération avec un pays tiers nécessite un accord spécifique avec l'État concerné. C'est déjà le cas en Europe, dans des pays qui ne font pas partie des États-membres de l'UE mais dans lesquels Frontex intervient pour surveiller les frontières : l'Albanie, la Serbie, la Macédoine du Nord... On appelle ces accords des "*status agreements*" (accords de statut).

"*Face à aux drames humains qui se multiplient, la réponse est toujours la*

même : toujours plus de répression, toujours plus de déshumanisation des personnes exilées, toujours plus de mimétisme des discours de l'extrême droite", a déploré une eurodéputée écologiste.

Frontex est en effet régulièrement épinglée par les ONG, qui l'accusent de pratiques de refoulements illégaux de migrants. L'ancien directeur de Frontex, avait démissionné en avril 2022 suite à l'ouverture d'une enquête de l'Office européen de lutte anti-fraude interrogeant la complicité de Frontex avec les "*pushbacks*" des garde-côtes grecs en mer Égée. "*Ce n'est plus seulement une agence qui soutient les pays de l'UE à leurs frontières. (...) C'est une agence d'expulsion, qui opère de plus en plus loin de la véritable frontière de l'Union européenne*", a de son côté alerté une chercheuse au sein du groupe de réflexion Transnational Institute, citée par Euronews.

En plus de son nouveau champ de compétences élargi, l'agence se verrait dotée d'une "*nouvelle force d'intervention rapide pour faire face à des arrivées soudaines et massives*", détaille Euronews.

Frontex avait été sollicitée pour aider à identifier les quelques milliers de migrants restés dans Ceuta après les arrivées de plus de 70 000 personnes fin juillet. Le 26 septembre 2026, réunis à Munich avec 16 autres ministres européens de l'Intérieur, le ministre de l'Intérieur allemand avait plaidé pour un mécanisme Frontex qui permettrait d'accélérer les expulsions dans des cas comme celui de Ceuta. Ces volontés ont été plus qu'entendues avec la création de cette unité d'intervention rapide. Également présent à Munich fin septembre, le commissaire européen aux Affaires intérieures et à la Migration, avait défendu l'idée que Frontex puisse agir "*plus rapidement et avec plus de souplesse, avant que les événements ne se transforment réellement en crises*".

En outre, avec cette nouvelle réforme, Frontex disposerait d'une nouvelle unité en ligne "*chargée de surveiller les réseaux sociaux à la recherche d'indices laissant présager d'importants mouvements de population*", ajoute Euronews.

En Macédoine du nord, Frontex est présent dans le centre de transit de Vinojug, à la frontière sud avec la Grèce. La présence de ces garde-frontières de l'UE dans un pays non-membre de l'UE s'explique par la zone stratégique que représente ce point d'entrée dans l'UE. Cette présence a eu pour bénéfice de restreindre la pratique systématique des "*pushbacks*", mais selon des ONG, cette pratique se poursuit désormais de manière plus insidieuse.

Tout comme en Macédoine du Nord, l'UE est actuellement en train de négocier un "status agreement" avec le Sénégal. Pour l'heure, il existe dans ce pays un officier de liaison de Frontex, actif depuis 2020. Ce dernier a vu son mandat être élargi en 2023. Il couvre désormais aussi la Mauritanie et la Gambie. "*Compte tenu de la pression migratoire persistante sur la route de l'Atlantique vers les îles Canaries, Frontex étudie la possibilité de renforcer sa présence en Afrique de l'Ouest*", exposait l'agence le rôle de cet officier de liaison. Ce dernier était déjà chargé de travailler pour "*la lutte contre l'immigration clandestine*" dans ces pays d'où partent les embarcations de migrants sur la route de l'Atlantique ; mais aussi pour le "*retour des personnes concernées*" vers leur pays d'origine. Et ce, notamment en fournissant une "*assistance technique pour l'identification des ressortissants de pays tiers et l'obtention de documents de voyage*".

Au-delà des renvois entre pays tiers, la réforme proposée par la Commission européenne ouvre une nouvelle porte : l'implication de *Frontex dans la gestion des futurs centres de retour* pour migrants expulsés d'Europe.

Cette annonce est la suite logique de ces derniers mois. En juin, le "*Règlement retour*", un ensemble de règles européennes encadrant les renvois des ressortissants de pays tiers en situation irrégulière, avait été adopté par le Parlement. Ce règlement incluait la possibilité pour les pays de l'UE de nouer des accords avec des pays tiers pour installer des centres de rétention ("hubs retour") hors des frontières de l'UE.

Pour encadrer la participation de Frontex aux nouvelles politiques européennes de retour et accélérer le traitement des dossiers d'expulsions, la Commission publie le 27 octobre 2026 un "*Règlement relatif à la numérisation de la gestion des dossiers dans le domaine du retour, de la réadmission et de la réintégration*". Celui-ci devra également passer par le circuit parlementaire.

Pour mener à bien toutes ces nouvelles missions, Frontex va se voir doter de près de 12 milliards d'euros pour son budget 2028-2034. C'est le double de la dotation précédente. En effet, jusqu'ici, 6,4 milliards d'euros avaient été affectés à Frontex pour la période 2021-2027, soit une moyenne de 900 millions d'euros par an. L'un des objectifs affichés était d'atteindre un effectif propre de 10 000 garde-frontières et garde-côtes à disposition à l'horizon 2027. Désormais, selon l'AFP, la commission européenne a annoncé son souhait de monter les effectifs à 30 000 gardes-frontières d'ici les quinze prochaines années.

Le nombre de demandes d'asile baisse dans l'UE, celui des Soudanais augmente

Les Soudanais sont devenus la cinquième nationalité à demander l'asile dans l'Union européenne (UE), selon les derniers chiffres de l'Agence de l'UE pour l'asile (AUEA) publiés mercredi 21 octobre 2026. Ils étaient la 12e nationalité en 2025. Dans le détail, ils sont 31 000 ressortissants soudanais à avoir déposé une demande d'asile dans les pays de l'UE entre mars 2025 et août 2026.

La France et la Grèce sont les principaux pays européens réceptionnant ces demandes. À eux deux, ces États concentrent les trois quarts des demandes d'asile soudanaises examinées au cours de ces 17 mois.

Pour la France, l'un des facteurs explicatifs est le fait que "*depuis quelques années, les Soudanais ont pu bénéficier d'une protection subsidiaire en France plus rapidement que dans d'autres pays. La procédure d'asile en Angleterre est très longue, et l'Allemagne ralentit également le processus et multiplie les obstacles*", explique une professeure chercheuse au Centre d'études humanitaires de l'Université de Genève.

Pas moins de 20 000 premières demandes d'asile émanant de Soudanais ont été traitées au cours de ces 17 mois par les États membres. La France et la Grèce en ont traité 16 000 : 7 900 pour la France, 8 000 pour la Grèce. Cela ne représente cependant en France que 5% des premières demandes d'asile reçues en 2025, selon la Direction générale des étrangers en France (DGEF) .

Le taux de protection obtenu s'élève à 66%, en moyenne, tous les États membres confondus. En France, celui-ci s'élève à 73%, selon la DGEF. Début août 2026, plus de 11 000 dossiers d'asile déposés par des citoyens soudanais étaient toujours en attente d'une décision en première instance.

D'après l'AUEA, le nombre de demandes a commencé à augmenter après le déclenchement de la guerre en avril 2023. Pour rappel, les trois ans de guerre au Soudan entre l'armée régulière (SAF) et les paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR) ont

été qualifiés par l'ONU de "*pire crise humanitaire et de déplacement au monde*".

Aujourd'hui, certaines sources avancent le bilan de 200 000 morts, tandis que "*près de 13 millions de personnes ont été déplacées de force depuis avril 2023, dont 8,6 millions à l'intérieur du pays et plus de quatre millions dans les pays voisins*", rappelle l'ONU le 19 octobre. Le Tchad voisin accueille plus d'1,3 million de Soudanais.

La prise de contrôle d'El Fasher il y a près d'un an, le 26 octobre 2025 par les paramilitaires des FSR et l'escalade de la violence dans le nord du Darfour et les États du Kordofan ont plongé le Soudan "*dans une nouvelle phase d'instabilité*", retrace l'ONU. Au fil des déplacements de ces réfugiés, les demandes d'asile parvenues jusqu'en Europe ont connu une "*forte hausse"* en 2025. Alors qu'ils étaient autour de 9 500 à déposer une demande d'asile dans l'UE courant 2023, leur nombre a presque doublé, jusqu'à 16 800 courant 2025.

En France, le nombre de demandes d'asile reçu est passé de près de 3 000 en 2023 à près de 4 000 en 2024. Puis, il a grimpé à 6 000 en 2025, soit une nouvelle augmentation de 14%, selon la DGEF. Cette hausse s'est poursuivie puisqu'au cours des huit premiers mois de 2026, les Soudanais ayant alors déposé 15 000 demandes dans l'UE, soit près de deux tiers de plus qu'au cours de la même période en 2025.

Cette augmentation des demandes d'asile soudanaises s'inscrit pourtant dans un contexte de baisse générale de la demande d'asile dans l'UE. Avec un peu plus de 330 000 demandes de protection internationale enregistrées au premier semestre de l'année 2026, la baisse est de 17% par rapport à la même période l'année dernière. Soit le plus bas niveau de demandes sur un semestre depuis l'année 2021.

Cette tendance "*s'explique à la fois par une composition différente du public des demandeurs d'asile, compte tenu de la transition politique fragile mais en cours en Syrie, et par les efforts déployés par l'UE pour coopérer avec les pays d'origine et de transit*". Les Afghans restaient les plus nombreux à demander une protection internationale, suivis des Vénézuéliens, puis des Bangladais.

Aux côtés de l'Italie (66 000), l'Espagne (55 000) et l'Allemagne (55 000), la France (69 000) arrive en tête des pays recevant le plus de demandes d'asile. "*À eux quatre, ces pays rassemblent les trois quarts des demandes d'asile*", soulignait l'agence européenne.

Trafic de migrants vers l'Europe : des centaines de millions de dollars engrangés par les passeurs

Les migrants ayant tenté de rejoindre l'Europe par la mer ont versé entre 388 et 509 millions de dollars aux réseaux de passeurs en 2025, selon des estimations de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), publiées mercredi avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Au total, entre 190 000 et 209 000 personnes auraient été acheminées par des passeurs sur les quatre principales routes maritimes vers l'Europe l'an dernier, selon le rapport.

La Méditerranée centrale, qui relie notamment l'Afrique du Nord à l'Italie et à Malte, a été la voie la plus empruntée, avec entre 84 000 et 100 400 personnes. D'après une enquête de l'OIM près de la moitié des migrants ayant tenté cette traversée depuis

l'Afrique du Nord ou la Turquie ont déclaré avoir payé plus de 7 500 dollars chacun.

Après la Méditerranée centrale, la route de la Méditerranée orientale arrive en deuxième position, avec entre 48 400 et 51 300 personnes. Elle relie notamment la Turquie, la Libye et le Moyen-Orient à la Grèce, à Chypre et à la Bulgarie.

La route atlantique au large de l'Afrique du Nord-Ouest a enregistré environ 33 000 passages depuis les côtes de la région vers les îles Canaries, en Espagne, les sommes versées aux passeurs pouvaient descendre jusqu'à 170 dollars par personne.

La Méditerranée occidentale, entre l'Afrique du Nord et de l'Ouest et l'Espagne, en a comptabilisé quelque 24 500.

Ces chiffres illustrent l'ampleur d'une activité criminelle qui tire profit de la volonté de migrants de rejoindre l'Europe, souvent au prix de sommes considérables et au péril de leur vie.

Payer un passeur ne garantit pourtant pas d'atteindre sa destination. En 2025, quelque 3 404 personnes ont péri ou ont été portées disparues sur les routes maritimes vers l'Europe. Par ailleurs, 104 200 personnes ont été interceptées en mer et renvoyées.

Le recours aux passeurs reste très répandu sur les principaux itinéraires. Selon les estimations de l'ONUDC, entre 72 et 86 % des personnes ayant emprunté la route de la Méditerranée centrale y ont eu recours en 2025. Cette proportion se situe entre 73 et 83 % sur la route atlantique au large de l'Afrique du Nord-Ouest. Elle atteint entre 75 et 90 % sur la route de la Méditerranée orientale et entre 57 et 90 % sur celle de la Méditerranée occidentale. L'ONUDC rappelle toutefois que toutes les personnes qui tentent d'entrer irrégulièrement en Europe par la mer ne font pas nécessairement appel à des passeurs.

Le trafic de migrants est une activité menée à des fins lucratives, souligne l'agence des Nations Unies. Les estimations des sommes versées mettent en évidence les revenus générés par ces réseaux, alors même que les traversées demeurent dangereuses et que l'arrivée en Europe reste incertaine.

https://news.un.org/fr/story/2026/10/1159707?utm_source=UN+News+-+French&utm_campaign=9d1ccf9734-EMAIL_CAMPAIGN_2026_10_22_12_03&utm_medium=email&utm_term=0_0264da9d8f-9d1ccf9734-107916625
https://www.unodc.org/documents/human-trafficking/2026/Publications/UNODC_SoM_ResearchBrief.pdf

ALLEMAGNE

Les migrants et les minorités demandent des protections en Saxe-Anhalt après la victoire de l'extrême droite

Le parti anti-immigration AfD et l'Alliance Sarah Wagenknecht (BSW), d'extrême-gauche partagent leur opposition à l'immigration irrégulière, leur proximité avec la Russie et dénoncent le coût de la guerre en Ukraine pour l'Allemagne, premier soutien militaire et financier de Kiev.

En cas d'accord entre les deux extrêmes, l'Allemagne verrait alors s'installer le premier gouvernement régional d'extrême droite depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et la dictature nazie d'Adolf Hitler. L'élection du ministre président au Parlement doit se dérouler en décembre prochain.

Début octobre, l'AfD a déjà pris la présidence du Parlement de Saxe-Anhalt : lors du vote, neuf députés d'autres groupes parlementaires leur ont donné leur voix. Avant le scrutin, le BSW avait annoncé officiellement son soutien à une candidature de l'AfD.

Si les négociations de coalition avec l'extrême gauche n'aboutissent pas, l'AfD pourrait diriger un gouvernement minoritaire, alors que les partis traditionnels ne sont pas en mesure de former une majorité au Parlement. Dans ce cas, toutefois, la plupart des projets de loi de l'AfD se trouveraient dans une impasse.

Lors de sa campagne, l'AfD s'est engagée à mener des expulsions massives de migrants dans toute la Saxe-Anhalt si elle venait à diriger le Land. Mais dans la pratique, les 16 gouvernements régionaux des Länder allemands n'ont aucun pouvoir en matière d'immigration, qui reste de la compétence exclusive du gouvernement fédéral à Berlin.

Dans le même temps, le système d'asile allemand actuel impose une répartition géographique des demandeurs d'asile et des réfugiés, contraignant ces derniers à vivre dans le Land qui leur a été attribué. Ceux et celles qui se retrouvent en Saxe-Anhalt pourraient ainsi souffrir au quotidien des conséquences d'une politique régionale hostile contre les migrants.

L'autre crainte est que la victoire de l'AfD en Saxe-Anhalt n'encourage les électeurs à soutenir le parti d'extrême droite lors des prochaines élections législatives fédérales - d'autant plus que l'actuel gouvernement de coalition à Berlin est miné par de profondes divergences qui pourraient provoquer des élections anticipées.

L'AfD est déjà le deuxième parti le plus puissant au Parlement fédéral de Berlin, avec 152 sièges au Bundestag - la chambre basse - contre 208 sièges détenus par l'union des conservateurs CDU/CSU du chancelier. Les prochaines élections fédérales sont prévues pour début 2029, à moins que des dissensions au sein du Bundestag n'entraînent la convocation d'élections anticipées.

Dans ce contexte, un groupe d'associations a adressé une lettre ouverte aux autorités de Berlin pour exprimer leurs craintes face à la montée en puissance de l'AfD. Parmi les signataires figurent des représentants de la communauté turque en Allemagne, de la Conférence fédérale des organisations de femmes migrantes (BKMO), de l'organisation des associations de femmes migrantes d'Allemagne de l'Est (DaMOst) et du Réseau régional des organisations de femmes migrantes de Saxe-Anhalt (LAMSA).

Tous rappellent que les musulmans, les juifs, les personnes LGBTQ+ et d'autres groupes minoritaires constatent déjà une montée de l'hostilité à leur encontre et des comportements discriminatoires depuis les élections en Saxe-Anhalt. Selon la LAMSA (regroupe environ 120 organisations et membres individuels d'origines culturelles et religieuses diverse), 85 incidents de menaces racistes ont déjà été recensés en Saxe-Anhalt depuis le début de l'année, soit plus que le nombre total enregistré en 2025.

Les signataires demandent explicitement au chancelier et aux ministres présidents des Länder de mettre en place une nouvelle commission fédérale chargée d'évaluer et de traiter les dangers spécifiques qu'un gouvernement régional dirigé par l'AfD ferait peser sur les minorités, en mettant l'accent sur la mise en place de protections juridiques. Les groupes plaident notamment en faveur de la fin de l'obligation de résidence, afin de permettre aux demandeurs d'asile et réfugiés menacés par des violences d'extrême droite de changer de municipalité ou de Land.

Les quatre associations signataires veulent de la part de Berlin "*une réponse*

dans un délai de 14 jours". "*Le gouvernement se penchera certainement sur cette question*", a répondu un porte-parole du gouvernement.

La présidente nationale de l'organisation de la Communauté turque en Allemagne, avertit qu'"*en Saxe-Anhalt, un parti clairement classé d'extrême droite pourrait avoir son mot à dire dans les affaires policières. Cela amène beaucoup de gens à se demander : qui nous protégera si ceux qui sont censés nous protéger ne le veulent pas ?*"

BELGIQUE

Une loi autorise la police à arrêter les sans-papiers à leur domicile

Le Parlement belge a adopté - au milieu de la nuit - vendredi 6 novembre 2026 une loi controversée autorisant la police à pénétrer au domicile des personnes en situation irrégulière détenteur d'un Ordre de quitter le territoire.

Selon cette nouvelle loi, les perquisitions à domicile seront autorisées par un juge d'instruction et ne peuvent avoir lieu qu'entre 5h et 21h, en présence d'agents des services de l'immigration, "*que des enfants soient présents ou non*", précise Amnesty International. Cette descente au domicile se double "*d'une forme de perquisition puisque la police pourra saisir tout document permettant d'établir l'identité de la personne arrêtée*". Le texte prévoit notamment que la police puisse, au besoin, demander l'assistance d'un serrurier. Ces arrestations aboutiront à des placements dans les centres fermés, l'équivalent des centres de rétention administrative (CRA) français, antichambre des éloignements forcés par avion.

La ministre de l'Asile et de la Migration, a défendu cette loi arguant qu'elle protège les citoyens belges d'individus susceptibles d'être des "*dangers pour l'ordre public ou la sécurité nationale*". La mesure est "*historique*" a-t-elle estimé. "*Si quelqu'un représente un danger pour notre société, nos services doivent pouvoir intervenir*", a-t-elle ajouté, réfutant toute "*chasse aux sorcières contre les sans-papiers*".

Mercredi soir, environ 3 000 personnes ont formé une chaîne humaine autour du Palais de justice de Bruxelles pour protester contre ce projet de loi munies de pancartes "**No ICE in Belgium**", en référence à la police de l'immigration états-unienne (Immigration and Customs Enforcement). Plus de 50 autres manifestations et rassemblements ont été organisés dans des villes à travers tout le pays. "*Cette comparaison* [avec l'ICE] *est parfaitement trompeuse*", s'est encore défendue la ministre de l'Asile et de la Migration belge. "*Ce projet de loi n'a rien à voir*".

Le vote de cette loi n'est pas une surprise. Proposée par le gouvernement, adoptée en conseil des ministres puis approuvée par la commission des affaires intérieures, l'approbation du Parlement était une formalité, dans la mesure où les partis au pouvoir détiennent la majorité au Parlement - appelée "Arizona".

Avant le vote, Amnesty International avait exhorté les députés à rejeter ce texte, estimant qu'il pourrait également toucher les personnes qui viennent en aide aux migrants sans papiers. "*La Belgique a une forte tradition de solidarité envers les personnes migrantes : nombreux sont ceux qui ouvrent leurs portes et leurs foyers pour offrir un lit, de la nourriture et du soutien - ce qui est leur droit. Or, cette loi les dissuadera de le faire à l'avenir"*, s'inquiète Amnesty. "*Ces pouvoirs disproportionnés sont un nouvel outil cruel et coercitif visant à créer un environnement de plus en plus hostile pour les personnes migrantes en Europe et pour ceux qui leur témoignent de la solidarité*."

Cette législation a suscité une vive opposition de la part des associations de défense des droits de l'Homme et des avocats, qui dénoncent une atteinte aux droits constitutionnels et aux lois sur la vie privée. Certains députés s'inquiètent notamment du flou juridique entourant les termes d'étrangers représentant un "*danger pour l'ordre public*" et d'une possible dérive dans l'avenir. "*C'est le petit robinet qui ne laisse passer au début que quelques gouttes mais qu'un prochain gouvernement ouvrira un peu plus, et ainsi de suite*", a illustré un député vert (Ecolo-Groen). "*C'est une loi dangereuse qui viole la Constitution*", s'est aussi indignée la cheffe du groupe PTB, parti de gauche radical, à la Chambre des représentants.

Cet été, l'ONG Vluchtelingenwerk Vlaanderen (Association flamande d'aide aux réfugiés) a diffusé une vidéo de campagne en réaction à ce projet de loi, en mettant en scène une descente de police au domicile d'une famille.

ESPAGNE

Canaries

L' île d'El Hierro décrète l'état d'urgence après une hausse des arrivées de migrants

"*El Hierro a accueilli 48 des 66 embarcations* [débarquées sur l'île depuis le 1er novembre], *soit trois arrivées sur quatre*", a indiqué, lundi 9 novembre 2026, le porte-parole du gouvernement régional. "*Nous sommes très préoccupés* (...) *par cette forte augmentation des arrivées*", a déclaré le président du conseil de cette île de près de 12 000 habitants. Vendredi soir, le gouvernement local a déclaré "*l'état d'urgence sociale*" sur l'île afin de réclamer aux gouvernements régional et national davantage de ressources et une meilleure coordination pour gérer la situation.

Les syndicats de police estiment que la situation est "*absolument intenable*" à El Hierro. Cela "*démontre une fois de plus, le manque de prévoyance, de planification et de ressources du ministère de l'Intérieur face à une crise migratoire qui sévit depuis des années aux Canaries*".

Lundi, le président du conseil a reconnu qu'il existait un "*réel problème*" concernant "*l'incapacité*" des autorités locales à gérer le flux de migrants arrivant sur la petite île. Selon le responsable canarien, "*la grande difficulté est la capacité à envoyer* [les exilés] *vers d'autres îles*". Car les centres d'accueil temporaires à Tenerife et Grande Canaries sont eux aussi saturés, ce qui provoque un goulot d'étranglement dans toutes les structures de l'archipel.

Pour tenter de désengorger l'île d'El Hierro, aux capacités d'accueil limitées, les autorités ont en effet augmenté ces dernières semaines les rotations vers les centres d'accueil de Tenerife et Grande Canarie, d'où partent les transferts vers des structures en Espagne continentale. Samedi, le gouvernement espagnol a aussi mobilisé l'armée pour affréter des avions et accélérer les transferts de migrants des Canaries vers la péninsule ibérique.

Le président des Canaries a aussi adressé une lettre à la Commission européenne en demandant à l'Union européenne (UE) d'évaluer immédiatement la situation des îles et de convoquer une réunion urgente avec des représentants de la Commission européenne et du gouvernement espagnol afin de convenir de mesures concrètes. Il réclame notamment l'activation immédiate des mécanismes de solidarité. Une réunion de la

Commission interministérielle sur l'immigration doit avoir lieu mardi 10 novembre à Madrid afin d'examiner le phénomène migratoire aux Canaries et, en particulier, sur l'île d'El Hierro.

Cette année, les autorités espagnoles se targuaient d'une nette baisse des arrivées de migrants dans l'archipel. Et pour cause, du 1er janvier au 30 septembre, 7 133 personnes ont débarqué aux Canaries, contre 12 848 à la même période de 2025, selon les données du ministère espagnol de l'Intérieur. Soit une baisse de 44%.

Mais depuis octobre, la tendance semble s'inverser. Pour ce seul mois, plus de 6 000 personnes sont parvenues à atteindre les Canaries après une périlleuse traversée de l'Atlantique. Avec le nombre de débarquements du mois d'octobre, le chiffre des arrivées en comparaison de la même période de 2025 est désormais quasi similaire.

Et la situation pourrait s'aggraver dans les prochaines semaines, car les routes migratoires de l'Afrique du Nord vers l'Europe "*ont été fermées*". Les accords passés par l'Union européenne avec la Tunisie et la Libye ont provoqué cette année une accélération des interceptions de canots de migrants opérées par les garde-côtes et une chute des arrivées en Italie, forçant les migrants à se rabattre sur d'autres itinéraires. L'intensification des contrôles au large de la Mauritanie et du Sénégal a aussi provoqué un changement de route : les départs vers les Canaries se font plus au sud, depuis la Gambie notamment. Les autorités sénégalaises et mauritaniennes communiquent régulièrement sur des pirogues surchargées secourues ou interceptées au large de leurs côtes après avoir quitté les rives gambiennes.

39 personnes retrouvées mortes dans une pirogue au nord du Sénégal

Au moins 39 personnes sont mortes dans le naufrage d'une pirogue transportant des migrants au large de Kébémer, dans le nord-ouest du Sénégal, selon le dernier bilan communiqué lundi 9 novembre par la gouverneure régionale du nord-ouest du pays. Il s'agit de l'un des drames migratoires les plus meurtriers de ces dernières années au Sénégal. Les sapeurs-pompiers avaient fait état dimanche de 35 victimes mais la procureure a indiqué lundi que quatre nouveaux corps avaient été retrouvés. Un rescapé a pu être secouru. "*23 corps ont été identifiés et rendus à leurs familles*". "*Pour les corps qui ont été découverts aujourd'hui, qui sont au nombre de quatre, nous avons constaté qu'ils sont en état de putréfaction très avancé. Nous avons demandé au procureur l'autorisation de les inhumer sur place*". la pirogue en bois, brisée en deux, était échouée sur une grande plage déserte, sans construction, dans la localité de Thieppe (nord-ouest).

Le drame a eu lieu au large des côtes de la localité de Loumpoul, entre Dakar et Saint-Louis. "*La plupart des victimes seraient originaires des communes de Léona et de Thiéppe*". "*Le naufrage s'est produit vendredi*", a expliqué dimanche le fondateur de "*Boza Fii*", une des principales associations d'aide aux migrants au Sénégal. "*On ne sait pas exactement s'il y a d'autres nationalités car les recherches se poursuivent. Mais les corps repêchés hier (*samedi*) sont ceux de Sénégalais*". Dimanche, le président a assuré que "*toutes les autorités et tous les moyens de l'État sont mobilisés pour retrouver les disparus, prendre en charge les survivants et accompagner les familles*." Le ministre sénégalais de l'Intérieur doit se rendre sur les lieux lundi pour "*témoigner aux familles des victimes et aux populations affectées la compassion et la solidarité de l'État*"

Samedi, la gendarmerie sénégalaise avait annoncé avoir également intercepté la veille, au large de Dakar, 142 migrants, dont des femmes et des enfants, qui tentaient de rejoindre l'Espagne à bord d'une pirogue. Parmi les personnes interceptées figuraient 40

Sénégalais dont quatre femmes, 93 Gambiens dont 17 femmes, un ressortissant de Guinée-Bissau, deux Guinéens et deux Nigérians, selon la gendarmerie. Le groupe comptait également deux nourrissons et deux mineurs.

La route des Canaries est empruntée par des très nombreux jeunes Africains qui cherchent à fuir la violence et la misère de leur pays. Après une explosion des arrivées en 2023 et 2024, la route connaissait cette année une baisse de fréquentation en raison d'accords passés entre l'Espagne et l'Union européenne et les pays de départs tels que le Sénégal et la Mauritanie.

Arrivée de plus de 4 200 migrants en cinq jours, soit autant qu'entre janvier et juin

Alors que vendredi 6 novembre 2026, les arrivées de migrants continuent aux Canaries, les heures précédentes ont été particulièrement intenses. Entre jeudi soir 21h et vendredi matin à l'aube, ce sont 1 021 exilés qui ont débarqué dans l'archipel espagnol après avoir été secourus en mer par les équipes du Salvamento Maritimo.

935 personnes, dont une retrouvée morte à bord d'un canot, ont été secourues lors de cinq opérations de sauvetage survenues au large de la petite île d'El Hierro entre jeudi soir et vendredi matin. Un canot avec, pour l'heure, un nombre indéterminé de migrants à bord a aussi débarqué à Grande Canarie dans la soirée jeudi, et deux pirogues avec 88 exilés sont arrivés à Lanzarote entre jeudi 21h et vendredi 8h30.

Ces nouvelles arrivées s'ajoutent au plus de 3 200 migrants débarqués dans l'archipel espagnol, à bord d'au moins 39 embarcations, entre le 1er et le 5 novembre.

Et ce alors que plus de 6 000 personnes sont arrivées aux Canaries pour le seul mois d'octobre, d'après les données du ministère espagnol de l'Intérieur, changeant ainsi la tendance observée en 2026. En effet, du 1er janvier au 30 septembre le nombre d'arrivées avait nettement diminué sur ces îles espagnoles perdues dans l'Atlantique avec une baisse de 44% par rapport à la même période de 2025. Or avec le nombre de débarquements du mois d'octobre, le chiffre des arrivées en comparaison de la même période de 2025 est quasi similaire.

Une situation qui inquiète les autorités locales, car le rythme des arrivées du mois d'octobre rappelle ceux recensés en 2023 et 2024 aux Canaries, années record dans l'archipel espagnol. "*Il est urgent d'agir*", a insisté jeudi le président des Canarie, lors d'un déplacement en Guadeloupe. "*Nous avons besoin de ressources et de décisions urgentes*". Dans l'urgence, les autorités tentent de désengorger la petite île d'El Hierro - dont les services assurent de nombreux sauvetages - en augmentant les rotations vers les centres d'accueil de Tenerife et Grande Canarie, d'où partent les transferts vers des structures en Espagne continentale.

Le président craint que la situation ne "*s'aggrave*" dans les prochaines semaines, car les routes migratoires de l'Afrique du Nord vers l'Europe "*ont été fermées*". Les accords passés par l'Union européenne avec la Tunisie et la Libye ont provoqué cette année une accélération des interceptions de canots de migrants opérées par les garde-côtes et une chute des arrivées en Italie. Selon trois syndicats de police espagnols (Jupol, SUP et UFP), le changement de méthode des passeurs peut aussi expliquer cette recrudescence des traversées vers les Canaries. La reprise des départs depuis les côtes marocaines coïncide par ailleurs avec une hausse du nombre de migrants à bord des embarcations. Alors que les canots partant du sud du Maroc comptaient entre 60 et 70 personnes ces dernières années,

les passeurs chargent désormais les bateaux pneumatiques d'une centaine de migrants. Du jamais vu dans cette zone de l'Atlantique.

L'intensification des contrôles au large de la Mauritanie et du Sénégal a aussi provoqué un changement de route : les départs vers les Canaries se font plus au sud, depuis la Gambie notamment. Les autorités sénégalaises et mauritaniennes communiquent régulièrement sur des pirogues surchargées secourues ou interceptées au large de leurs côtes après avoir quitté les rives gambiennes. Un itinéraire qui rallonge considérablement le temps de navigation en mer pour atteindre les Canaries et multiplie les risques.

Plus de 1 100 migrants sont arrivés aux îles Canaries depuis mardi

Depuis mardi matin 3 novembre 2026, les sauveteurs espagnols ont secouru ou assisté 11 embarcations de migrants. Au total, ce sont 1 140 exilés originaires de Guinée-Bissau, de Gambie, du Mali, du Sénégal ou encore de Guinée-Conakry qui ont atteint les Canaries en moins de deux jours. Les opérations ont débuté très tôt mardi, avant même le lever du jour. Les sauveteurs maritimes ont déclaré avoir "*coordonné l'assistance*" de sept bateaux. Le nombre de migrants à leur bord était respectivement de 30, 69, 125, 118, 172, 47 et 202. Soit 763 exilés.

Le lendemain, mercredi 4 novembre, 4 cayucos – terme qui désigne les pirogues utilisées par les migrants pour traverser l'Atlantique – ont atteint les côtes espagnoles. En quelques heures, ce sont donc quatre embarcations contenant 111, 125, 115 et 26 exilés qui sont arrivés dans les ports de l'île d'El Hierro. Parmi eux figuraient notamment des dizaines de femmes et d'enfants. La quasi-totalité de ces embarcations sont parties du Sénégal, plus précisément de M'bour, de Saint-Louis et de Kafountine.

Après leur prise en charge sur le quai de La Restinga, les migrants sont transférés au Centre d'accueil temporaire pour étrangers (CATE) de San Andrés, à Valverde, en attendant leur transfert vers d'autres structures d'accueil.

Selon les derniers chiffres du ministère de l'Intérieur espagnol publiés mardi, 6 194 migrants sont arrivés aux îles Canaries en octobre à bord de 65 bateaux, soit plus que pendant toute la première moitié de l'année, où 3 708 personnes ont été secourues.

Il s'agit du mois d'octobre le plus intense en termes d'arrivées de migrants sur les côtes des îles Canaries depuis 2023, année où 15 729 personnes avaient été secourues à bord de 182 embarcations, ce qui avait constitué le pire mois de l'histoire de la route des Canaries. Avec ces récentes arrivées, le nombre d'exilés ayant atteint les îles Canaries a quasiment atteint le niveau de 2025. Depuis le 1er janvier, 13 327 migrants sont arrivés dans l'archipel contre 14 099 l'année dernière durant la même période. Face à ces arrivées, le gouvernement espagnol multiplie depuis plusieurs années les accords avec les pays de départ.

Plus de 900 migrants arrivés aux Canaries du 30 octobre au lundi 2 novembre 2026, sept morts

Entre le vendredi 30 octobre au soir et le lundi 2 novembre 2026 au matin, au moins 937 exilés sont arrivés aux Canaries. Le dernier sauvetage remonte au lundi 2 novembre au matin. Au moins sept personnes sont mortes à bord d'un bateau qui transportait près de 140 exilés et qui a été secouru à environ 150 kilomètres au nord-est

d’Arrecife, sur l’île de Lanzarote. Seuls deux corps ont été retrouvés dans l’embarcation. Les cinq autres dépouilles avaient été jetées à la mer.

La nuit précédente, du samedi 31 au dimanche 1er novembre, 363 migrants voyageant à bord de trois bateaux ont été secourus à proximité de l'île d'El Hierro et de Grande Canarie. Dans la nuit du vendredi 30 au samedi 31, au moins 434 personnes ont été secourues lors de quatre opérations de sauvetage menées par les secours maritimes dans les eaux proches d'El Hierro et de Grande Canarie. Elles se trouvaient à bord de trois pirogues et d’un bateau.

Par ailleurs, samedi 31 octobre, la marine mauritanienne a secouru une embarcation transportant 134 personnes qui faisaient route vers les îles Canaries, dans le chenal du port de Nouadhibou (nord), a annoncé l'armée. Elle a dit avoir assuré le "*sauvetage*" de cette embarcation qui "*comprenait 118 hommes, 14 femmes et deux enfants*" de différentes nationalités, non précisées. Elle n'a pas donné de détails sur leur état de santé. "*Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par la marine pour sauver des vies en mer, lutter contre l'immigration clandestine, lutter contre les réseaux de trafic d'immigrants et renforcer la sécurité et la sûreté dans le domaine maritime*", a-t-elle ajouté.

Alors que la route des Canaries a vu sa fréquentation baisser fortement ces dernières années avec le renforcement des contrôles au large du Maroc, de la Mauritanie et du Sénégal, le mois d'octobre 2026 a pourtant connu un sursaut dans les arrivées. Selon un décompte provisoire publié par la communauté autonome des Canaries, plus de 4 000 personnes sont arrivées dans l'archipel espagnol en un seul mois.

Mercredi, une opération menée par les services gambiens de l’immigration a permis d’intercepter 62 personnes soupçonnées de vouloir rejoindre irrégulièrement les Îles Canaries. Parmi elles figuraient 22 Sénégalais, selon les informations communiquées par les autorités gambiennes.

Un homme et un bébé morts amenés à El Hierro après huit jours en mer

Vendredi 30 octobre, les corps d'un homme et d'un bébé ont été ramenés au port de La Restinga, au sud d'El Hierro, dans l'archipel espagnol des Canaries. Ils se trouvaient sur une embarcation de migrants partie huit jours plus tôt de Gambie avec 113 personnes à bord. Lors du sauvetage du bateau, un hélicoptère du Salvamento maritimo (les secours en mer espagnols) a dû évacuer une fillette d'environ deux ans dans un état grave vers l'hôpital de La Candelaria, à Tenerife. "*L'opération de secours de l'embarcation a été lancée jeudi soir par le service d'urgence 112 des îles Canaries après que ce service a reçu deux appels de détresse d'un petit bateau se dirigeant vers El Hierro, dans une position indéterminée*".

Le bateau a été localisé vers une heure du matin à environ 68 kilomètres au sud de La Restinga par le navire de secours Salvamar Navia. Une fois la petite fille évacuée vers l'hôpital de Tenerife, le Salvamar Navia est arrivé au port de La Restinga vers 4 heures du matin avec les 110 survivants restants, dont huit femmes et huit enfants. Les services de santé de l'archipel ainsi que la Croix rouge se trouvaient sur place dans le port pour accueillir les rescapés.

Hausse des départs de migrants depuis le Maroc

Depuis le 15 septembre, plus de 4 000 migrants sont arrivés aux iles Canaries

via la route de l'Atlantique. Ces dernières semaines, le nombre de migrants arrivant aux Canaries en pirogues depuis les côtes africaines ne cesse d'augmenter. Rien que jeudi 22 octobre, plus de 400 exilés ont débarqué en une journée sur ces îles espagnoles. Quatre pirogues en provenance de Gambie, Mauritanie et Sénégal ont accosté dans l'archipel. À leur bord, figuraient des personnes originaires de Côte d'Ivoire, du Nigeria, du Sénégal, de Gambie et de Guinée.

Quelques jours plus tôt, les 17, 18 et 19 octobre 2026, ce sont 352 migrants qui ont été secourus par les services maritimes espagnols à quelques kilomètres des Canaries. Au total, entre le 16 septembre et le 15 octobre, 3 378 personnes sont arrivées dans l'archipel espagnol, contre 1 004 l'an dernier durant la même période, soit une augmentation de 236%.

Autre signe de l'intensité des déplacements sur cette route migratoire : ces derniers jours, plusieurs interceptions et sauvetages ont eu lieu au large des côtes africaines. Mardi 20 octobre 2026, 171 migrants ont été secourus au large du Sénégal et le lendemain, mercredi, les garde-côtes mauritaniens ont intercepté 191 migrants en route vers l'Espagne.

Du fait du renforcement des contrôles côtiers au Maroc, au Sénégal et en Mauritanie, un nombre croissant de ces départs a désormais lieu plus au sud, depuis les côtes gambiennes. Mais, selon la presse espagnole, cette hausse des arrivées serait en partie liée à une reprise des départs depuis les côtes marocaines. 35% des départs de ces dernières semaines ont lieu depuis la côte sud du Maroc et la quasi-totalité de celle du Sahara occidental. Des zones "*d'où pratiquement aucune embarcation (...) n'était partie au cours du premier semestre*", note un média espagnol. Un autre média avance que ces départs ayant échappé aux surveillances marocaines pourraient être une conséquence de l'afflux de plus de 70 000 migrants dans l'enclave de Ceuta fin juillet : les forces de sécurité marocaines étant davantage mobilisées sur ces frontières. Pourtant, des interceptions se poursuivent. Le 15 octobre dernier, 200 migrants ont été interceptés en mer par la marine marocaine.

Dans une interview, le porte-parole du gouvernement de l'archipel, a qualifié cette augmentation d'"*insupportable*" et a dénoncé le fait que les transferts vers la péninsule soient "*ralentis" en raison d'un "manque de personnel*" pour les traiter. De plus, parmi les arrivants, on compte des mineurs non accompagnés et "*la communauté a dû rouvrir certains centres*" d'accueil qu'elle avait fermés.

Le président des îles Canaries a demandé ce vendredi 23 octobre au gouvernement de convoquer une réunion de sécurité en réponse à la forte augmentation de l'arrivée d'embarcations de migrants sur le territoire ces dernières semaines. "*Nous avions dit que les effectifs du sauvetage maritime devaient être renforcés et que l'entrée en vigueur du nouveau Pacte asile et migration allait entraîner ces conséquences*", a-t-il rappelé alors que deux opérations de sauvetage étaient en cours vendredi à la mi-journée.

Pour autant, malgré les arrivées nombreuses de ces dernières semaines, le nombre de migrants atteignant l'archipel espagnol reste en baisse par rapport à l'année dernière. Selon le ministère de l'Intérieur, 8 970 exilés sont arrivés entre le 1er janvier et le 15 octobre. Une baisse de 33,5% par rapport aux 13 491 arrivées signalées durant la même période de 2025 - un chiffre déjà en baisse par rapport à 2024.

171 migrants secourus au large du Sénégal après le naufrage de leur pirogue

Les autorités sénégalaises ont porté secours à 171 migrants, mardi 20 octobre, dont l'embarcation s'était échouée dans la commune de Gandiol, près de Saint-Louis, dans le nord du Sénégal. D'après les premières informations communiquées par la gendarmerie nationale, la pirogue était partie des côtes gambiennes cinq jours plus tôt, dans la nuit du 15 octobre, autour de 23 heures.

"*Les mauvaises conditions météorologiques et l'état de la mer auraient contraint l'embarcation à accoster […] avec l'aide de piroguiers de Guet-Ndar* [quartier de pêcheurs de Saint-Louis]", précise la gendarmerie nationale. Parmi les passagers se trouvaient 114 Gambiens, 37 Sénégalais, et un ressortissant de Guinée-Conakry, dont 62 femmes et douze enfants. Affaiblies par cette traversée longue et périlleuses, sept personnes ont dû être évacuées à l'hôpital de Saint-Louis. Deux autres ont été retenues par les autorités le temps de l'enquête. "*Le passeur présumé et le capitaine de la pirogue restent, pour le moment, introuvables*".

Selon la gendarmerie nationale, chaque passager aurait dû verser à leur passeur entre 300 000 francs CFA (environ *450 euros*) et 600 000 francs CFA (environ *900 euros*) pour effectuer la traversée.

Des milliers de personnes originaires d'Afrique de l'Ouest tentent depuis des années d'emprunter la route de l'Atlantique pour gagner l'Europe, principalement via l'archipel espagnol des Canaries, à bord d'embarcations surchargées et souvent vétustes. Du fait du renforcement des contrôles côtiers au Maroc, au Sénégal et en Mauritanie, un nombre croissant de ces départs a désormais lieu plus au sud, depuis les côtes gambiennes. En août 2026, près de 63 % des départs sur la route des Canaries via l'Atlantique étaient effectués depuis la Gambie, contre 2,5 % des départs un an plus tôt, en août 2025.

Or partir de Gambie rallonge encore plus cette route, qui peut atteindre plus de 1 600km. "*La distance est importante – il faut entre quatre et sept jours de navigation si tout se passe bien -, ce qui accroît les risques de se perdre en mer, de chavirer ou de souffrir de la faim, de la soif ou de malaise*". Ces derniers mois, le nombre de pirogues ayant fait naufrage ou ayant nécessité un secours d'urgence a atteint un niveau alarmant.

Pourtant, les arrivées aux Canaries en provenance des quatre pays d'Afrique de l'Ouest (Mali, Sénégal, Guinée et Gambie) ont chuté de 59% au premier semestre 2026 par rapport à la même période en 2025. Environ 4 500 personnes originaires de ces quatre pays ont été enregistrées en Europe au cours du premier semestre 2026 après être arrivées via l'Atlantique. Malgré tout, le nombre de décès et de disparitions enregistrés est resté globalement stable, précise l'OIM, qui souligne "*combien cette route est devenue beaucoup plus dangereuse pour les migrants*."

Plus de 600 personnes ont péri dans l'Atlantique sur les cinq premiers mois de 2026. En 2025, l'organisation comptait 1 906 décès ou disparus sur cette route maritime.

Ceuta

les autorités espagnoles vont étendre les barrières maritimes

Un peu plus de trois mois après la crise migratoire du 30 juillet 2026, les autorités espagnoles vont lancer très prochainement des travaux d'extension des barrières maritimes, tout en renforçant les dispositifs physiques sur place, pour limiter les nouvelles

tentatives de franchissement par la nage.

Le 17 novembre 2026 débuteront les travaux sur les barrières situées dans les zones de Tarajal et Benzu, frontières entre le Maroc et Ceuta, a indiqué le délégué du gouvernement dans l'enclave espagnole. La première étape sera l'arrivée prochaine d'un navire spécialisé dans le forage pour entamer les opérations, afin d'installer des piliers qui serviront de supports pour les futures structures. Les barrières déjà existantes seront prolongées de 150 mètres vers le large. Le nouveau dispositif de protection de la frontière maritime comprendra des grillages métalliques anti-escalade, le tout couplé à des barrières flottantes qui devraient couvrir une zone d'environ 500 mètres. Ces derniers mois, le ministère espagnol de l'Intérieur a réalisé une série de tests pour vérifier la faisabilité de ces travaux, notamment au niveau de la résistance. Les nouvelles installations devront reposer sur des supports fixés au fond marin et à une base de rochers.

Ce projet répond à l'une des attentes majeures des habitants de l'enclave de Ceuta après l'afflux migratoire de fin juillet, venues du Maroc et quasi exclusivement par voie maritime. Le coût de ces travaux est estimé à cinq millions d'euros, mais la date de finalisation n'a pas été annoncée.

L'explosion des discours et des actes racistes contre les Marocains

Dans son discours de fin de visite, le mardi 13 octobre 2026, le roi **Felipe VI** déclare devant la population et les autorités de Ceuta : « *Vous démontrez par votre tradition et votre pratique quotidienne de la coexistence que vous transcendez les races, les langues et les religions, cela constitue une leçon précieuse.* »

C’est là le cœur du roman national espagnol sur Ceuta qui serait exemplaire pour sa cohabitation religieuse entre islam, christianisme, judaïsme et même hindouisme. Elle est ainsi surnommée « *la ville aux quatre cultures* ». L’islam y est pratiqué par près de 43 % de la population. La grande majorité a la nationalité espagnole, mais trouve ses racines au Maroc.

L’arrivée de plus de 70 000 personnes au milieu de l’été a fait voler en éclats le mythe de la cité harmonieuse. « *Nous vivons dans un pays raciste,* dénonce une femme de 52 ans, qui est née et vit à Ceuta. *Nos enfants hispano-marocains, quand ils sortent, on les agresse et après on te dit : "Ah désolé, on les a confondus avec des migrants*." *Mais pourquoi ils frappent les migrants ? Il n’y a aucune différence entre un migrant et mon fils.* »

« *Ce n’est pas possible de sortir frapper des jeunes Marocains, en disant : "Partons à la chasse au Moro", "Allons chasser les musulmans de Ceuta*" *!,* poursuit, furieuse, cette native de l'enclave. *Et nous, on supporte ça, mais eux, ils abusent. Imagine où en est arrivé ce pays.* »

Un journaliste local agressé durant son travail, une adolescente de Ceuta prise à partie lors d’une manifestation… Leur point commun ? Ce sont des habitants racisés de Ceuta. Et c’est pour ça qu’ils ont été ciblés, à chaque fois assimilés à des migrants.

Amnesty international, en septembre 2026, a publié un rapport un documentant l’explosion des actes racistes dans la ville et notamment un harcèlement quotidien commis par les militaires espagnols. « *Finalement, il y a du positif là-dedans. Cette crise a montré que le monde dans lequel on vivait n’avait rien à voir avec la réalité d’une vraie cohabitation entre musulmans, juifs et chrétiens,* pointe, un habitant. *Ce n’est qu’un slogan,*

pour faire croire à l'extérieur, à l'Europe et à la société, que nous sommes une famille. »

L'extrême droite européenne est accusée d'alimenter les discours de haine. Lors de sa visite à Ceuta, le chef de Vox, le parti anti-immigration espagnol, a dénoncé «*une invasion* ». Un terme que les socialistes de Ceuta ont pointé du doigt. Il risque, selon eux, de fragiliser davantage la coexistence entre les différentes communautés de la ville.

https://www.rfi.fr/fr/podcasts/reportage-afrique/20261031-%C3%A0-ceuta-l-explosion-des-discours-et-des-actes-racistes-contre-les-marocains

L'Espagne renvoie de premiers demandeurs d'asile déboutés vers le Maroc

Le 26 octobre 2026, l'Espagne a renvoyé vers le Maroc au moins une douzaine de migrants après avoir rejeté leurs demandes d'asile. Le ministère n'a pas communiqué de chiffre précis ni de nationalités. Mais selon les associations de soutien aux migrants, les personnes venaient d'Afrique subsaharienne (Nigérians, Sénégalais et Camerounais) et d'Asie (Yémen, Bangladesh). Elles avaient atteint l'enclave espagnole en juillet et déposé une demande d'asile, désormais rejetée par l'administration espagnole. Le ministère de l'Intérieur a déclaré que le groupe avait été renvoyé au Maroc "*après que ce dernier eut accepté de les accueillir*".

Ce même porte-parole a défendu le fait que le Maroc était considéré par l'UE comme un pays sûr et que les expulsions étaient menées "*avec toutes les garanties nécessaires*", sans fournir plus de détails.

Depuis plusieurs semaines, des critiques se font entendre sur la façon dont l'Espagne gère la politique de renvois et l'examen des demandeurs d'asile. "*L'Espagne, malgré ses discours progressistes en Europe, ne veille pas au respect des garanties en matière de droits de l'homme pour les personnes qui franchissent ses frontières à Ceuta et Melilla. Le Maroc ne respecte pas bon nombre de droits de l'homme*", a critiqué Une chercheuse à Amnesty International.

Selon un responsable syndical de la police de Ceuta, environ 7 000 à 8 000 migrants se trouvent encore dans la ville autonome, espérant y déposer une demande de protection. Mais le manque de capacités pour traiter ces demandes d'asile fait défaut : seule une centaine de dossiers peuvent être enregistrés chaque jour à Ceuta, tandis que le nouveau Pacte asile et migration impose un délai de 12 semaines d'examen.

C'est la première fois que le gouvernement expulse des déboutés de l'asile, après que ceux-ci aient eu le temps de voir leur demande examinée. Mais ces dernières semaines, des personnes sont reparties au Maroc avant même d'y avoir vu traiter leur demande d'asile, les ONG estimant qu'un grand nombre de ces départs n'étaient pas "*volontaires*" comme affiché par le gouvernement, mais bien "*forcés*".

Parmi les 70 000 expulsions affichées, se trouvaient des profils vulnérables ou souhaitant déposer l'asile. Un Yéménite de 27 ans, enregistré auprès du Haut-commissariat pour les réfugiés (HCR) au Maroc depuis 2018, explique avoir remis ses papiers à la police espagnole dès son arrivée fin juillet. Il leur avait confirmé son souhait de demander une protection internationale, et indiqué être enregistré par le HCR. Avec d'autres jeunes hommes qui l'accompagnaient, il s'était même exprimé en anglais et en espagnol pour leur exposer précisément sa situation et les souffrances qu'il endurait au Yémen, pays qu'il avait fui. Malgré cela, la police espagnole n'avait pas réagi et lui avait demandé de rentrer immédiatement.

Deux mois plus tard, en octobre, le gouvernement espagnol a affirmé que depuis la mi-août, 12 000 personnes ont choisi de repartir vers le Maroc. "*Il n'y a, en aucun cas, des renvois clandestins*", avait soutenu le ministre de l'Intérieur, qualifiant ces retours de volontaires.

Cependant, des ONG soulignent qu'un grand nombre de leurs bénéficiaires ont subi un retour forcé. L'association Elin a notamment indiqué que des migrants originaires du Soudan et du Tchad - deux pays qui connaissent de graves violences et peuvent prétendre à un taux élevé de protection - avaient été convoqués par la police les 24 et 25 septembre, puis expulsés sans préavis. Ces expulsions étaient faites, là encore, au motif que le Maroc est considéré comme un pays d'origine sûr. Mais les ONG contestent cette considération. Pour une experte en immigration au sein du groupe de réflexion CEP (Centre de politique européenne) basé à Fribourg, la qualification de "*pays d'origine sûr*" "*ne prive pas* [les] *ressortissants* [marocains] *du droit de demander l'asile*". "*Chaque individu doit se voir garantir une évaluation spécifique de sa situation personnelle*".

Huit organisations caritatives, dont Oxfam et Amnesty International, ont déposé une plainte auprès du défenseur des droits espagnol *[…] dénonçant de 'graves violations des droits'. Parmi ces violations figuraient le renvoi forcé de migrants originaires de pays en conflit et le refus de leur fournir des interprètes et une assistance juridique*".

La volonté des autorités espagnoles de vider l'enclave au plus vite met en danger les droits des migrants, alertent des ONG

Trois mois après l'afflux de migrants, fin juillet 2026, plusieurs milliers d'exilés vivent toujours à la rue et le mécontentement grandit au sein de la population locale. Le Premier ministre espagnol est également accusé par la droite et l'extrême droite de laxisme en matière migratoire. En réaction, le dirigeant socialiste entend accélérer le traitement des demandes d'asile et les retours, principalement vers le Maroc. Mais cette stratégie met en danger le respect des droits des personnes vulnérables en attente d'une protection internationale, ont mis en garde plusieurs ONG le 19 octobre 2026. "*Huit organisations caritatives, dont Oxfam et Amnesty International, ont déposé une plainte auprès du défenseur des droits espagnol […] dénonçant de 'graves violations des droits'. Parmi ces violations figuraient le renvoi forcé de migrants originaires de pays en conflit et le refus de leur fournir des interprètes et une assistance juridique*".

Selon le gouvernement espagnol, 12 000 personnes ont choisi de repartir vers le Maroc depuis la mi-août. "*Il n'y a, en aucun cas, des renvois clandestins*", a déclaré le ministre de l'Intérieur, qualifiant ces retours de volontaires. Le ministre a ajouté que 1 200 demandes d'asile avaient été reçues et que 700 d'entre elles avaient été traitées. En outre, 262 mineurs ont été transférés vers l'Espagne continentale depuis juillet.

Mais les ONG contestent ce bilan, soulignant qu'un grand nombre de leurs bénéficiaires ont subi un retour forcé. L'association Elin a notamment indiqué que des migrants originaires du Soudan et du Tchad - deux pays qui connaissent de graves violences - avaient été convoqués par la police les 24 et 25 septembre, puis expulsés sans préavis.

Ces expulsions sont souvent faites au motif que le Maroc est considéré comme un pays d'origine sûr. Mais les ONG contestent cette considération. Pour une experte en immigration au sein du groupe de réflexion CEP (Centre de politique européenne) basé à Fribourg, en Allemagne, la qualification de "*pays d'origine sûr*" "*ne prive pas* [les]

ressortissants [marocains] *du droit de demander l'asile*". "Chaque individu doit se voir garantir une évaluation spécifique de sa situation personnelle".

Les ONG notent également que des personnes marocaines peuvent être confrontées à des risques de violences en cas de retour dans leur pays, notamment pour les personnes menacées en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre par exemple. C'est notamment le cas d'un jeune Marocain de 18 ans qui a été rejeté par sa famille en raison de son homosexualité. Dans l'attente d'une réponse à sa demande d'asile, il redoute d'être renvoyé dans son pays d'origine. "*Je ne peux même pas m'imaginer retourner au Maroc. Je préférerais me suicider plutôt que de franchir la frontière*", a-t-il déclaré.

Une crainte d'autant plus justifiée que depuis juin, le Pacte européen asile et migration limite désormais à 12 semaines le temps de l'examen des demandes d'asile. Or, les autorités de Ceuta disent manquer de matériel et de personnel pour tenir ces délais. Selon un responsable syndical de la police, seule une centaine de dossiers peuvent être enregistrés chaque jour alors qu'environ 7 000 à 8 000 migrants se trouvent encore dans la ville autonome, espérant y déposer une demande de protection. Il estime que l'enregistrement des dossiers pourrait durer jusqu'à l'été.

Un corps "en état de décomposition avancé" retrouvé au large de Ceuta

Le corps d'un homme a été retrouvé mardi 20 octobre 2026 au niveau du quai de Poniente, sur la côte nord de la ville autonome, par des agents de l'unité de plongeurs-sauveteurs spécialisés de Ceuta (GEAS). Le corps se trouvait "*en état de décomposition avancé*", ce qui rend difficile de déterminer la date de la mort et la cause exacte du décès. Mais les premières hypothèses laissent penser qu'il s'agit de la dépouille d'un migrant, car l'homme portait un maillot de bain et était équipé de palmes. Les médias espagnols indiquent que la victime aurait pu venir à la nage du Maroc voisin ou aurait tenté de rejoindre un ferry faisant la liaison entre Ceuta et la péninsule.

Pour rejoindre l'enclave espagnole, de nombreux exilés essayent ainsi de contourner les contrôles sur terre pour tenter leur chance par la mer. Ils s'équipent de bouées, combinaison de plongée et parfois de palmes. Et certains, bloqués à Ceuta, tentent de se cacher dans des navires en route vers le continent afin de continuer leur voyage sans se faire repérer.

Les tentatives de traversée depuis le Maroc se poursuivent à Ceuta, malgré une présence renforcée de la Garde civile aux frontières. Du 31 juillet au 15 octobre 2026, près de 250 migrants sont arrivés dans l'enclave. Et celles-ci s'accompagnent de nouveaux drames. Outre les exilés Marocains, majoritaires lors de l'afflux massif du 30 juillet à Ceuta, de nombreux Subsahariens tentent aussi régulièrement de rejoindre l'Espagne depuis le Maroc. Certains prennent énormément de risques.

En tout, 4 078 personnes sont entrées à Ceuta de façon irrégulière depuis le 1er janvier 2026, sans compter l'important afflux de plus de 70 000 personnes des 30 et 31 janvier. Ils étaient 2 894 à la même période en 2025, soit une augmentation de 40%.

Et près de trois mois après l'important afflux de migrants dans l'enclave espagnole, les autorités peinent toujours à savoir combien de migrants sont toujours présents dans la ville autonome. La majorité d'entre eux sont hébergés dans des structures d'accueil, des dizaines d'autres survivent dans des campements informels de la ville.

GRECE

Un réseau de trafic de migrants démantelé

La police grecque a démantelé un réseau de trafic de migrants qui a transporté plus de 500 personnes à travers le pays. Dix suspects ont été arrêtés dans le cadre d'opérations coordonnées dans le nord-ouest de la Grèce et à Thessalonique. Le réseau a généré au moins 750 000 euros de recettes illégales, a déclaré vendredi 6 novembre 2026 la police grecque.

Neuf arrestations ont été effectuées à Sagiada, une ville près de la frontière albanaise, et une autre à Thessalonique. Les suspects comptent sept ressortissants grecs et trois ressortissants étrangers : deux hommes syriens et une femme albanaise. Un complice présumé de 26 ans est déjà en détention provisoire.

L'enquête a révélé l'existence de 41 cas de transport de migrants datant d'au moins juin 2025. Les exilés, venus du Népal, du Yémen et de Chine en Albanie, sont entrés en Grèce à pied par des sentiers de montagne éloignés d'Albanie, et sont arrivés dans la région nord-ouest de Thesprotia.

Les passeurs leur auraient fourni un logement temporaire ainsi que de la nourriture, de l'eau et des cartes SIM, leur facturant au passage des frais exorbitants. Ils ont ensuite organisé des transferts, principalement en bus vers Athènes et Patras – ou, dans certains cas, vers des destinations à l'étranger.

https://www.courrierdesbalkans.fr/refugies-balkans-les-dernieres-infos-cinq-migrants-meurent-noyes-entre-la-croatie-et-la-slovenie-93796/

L'accord sur les travailleurs entre la Grèce et le Bangladesh piétine

L'accord entre la Grèce et le Bangladesh ne produit pas les effets escomptés. Ce programme, entré en vigueur en 2022 afin de favoriser la mobilité de main d'œuvre, doit permettre chaque année l'arrivée de 4 000 travailleurs bangladais en Grèce. Mais ce chiffre est loin d'être atteint.

"*Nous ne connaissons pas le nombre exact de travailleurs bangladais entrés en Grèce après l'entrée en vigueur du protocole d'accord*", affirme l'ambassadrice du Bangladesh en Grèce. Mais en se basant sur l'aide fournie par ses services aux travailleurs ayant déclaré être arrivés après 2023, la diplomate estime que "*moins de 500 travailleurs bangladais sont arrivés légalement en Grèce*" depuis 2022.

L'accord porte sur deux domaines : la régularisation de Bangladais sans papiers qui vivaient déjà en Grèce et l'admission de travailleurs saisonniers par le biais de canaux de recrutement légaux.

L'ambassadrice assure que la coopération va se poursuivre mais elle observe un certain nombre d'obstacles pratiques qui empêchent davantage de Bangladais de bénéficier de l'accord. Si le processus de régularisation a permis à des milliers de Bangladais d'obtenir un statut légal, le recrutement de nouveaux travailleurs reste en effet compliqué. L'une des principales difficultés réside dans l'obligation pour les candidats bangladais de se rendre à New Delhi, en Inde, pour passer un entretien en personne afin d'obtenir un visa grec. Avant de se présenter à cet entretien, les candidats doivent obtenir un contrat de travail auprès d'un employeur grec. Ils doivent également fournir un passeport en cours de validité, un formulaire de demande de visa dûment rempli, l'attestation d'un casier judiciaire vierge délivré au Bangladesh et une preuve de paiement

des frais de visa.

De plus, pour pouvoir se rendre en Inde, les demandeurs ont besoin d'un visa, lequel est devenu de plus en plus difficile à obtenir. "*Depuis la révolution de juillet* [2024*] au Bangladesh, il est très compliqué d'obtenir un visa indien*", explique-t-elle, faisant référence à la révolte des étudiants en 2024 et la répression sanglante qui a coûté la vie a plus de 1 400 personnes. Par conséquence, certains demandeurs détiennent une convocation pour un entretien avec les autorités grecques, mais ne peuvent se rendre à New Delhi pour le rendez-vous.

La complexité des procédures et la mise en relation pratique entre les travailleurs et les employeurs peuvent aussi décourager les candidats potentiels à suivre la voie d'immigration légale. "*Ils se tournent vers leurs connaissances vivant en Grèce et se laissent convaincre par des passeurs d'emprunter la dangereuse route maritime*

Au-delà des visas, elle assure que les Bangladais ne sont pas suffisamment sensibilisés à cette opportunité de pouvoir travailler légalement en Grèce. Aussi, de nombreuses recrues potentielles ne disposeraient pas d'informations claires sur les procédures de candidature, les coûts et les délais.

En face, nombre d'employeurs en Grèce ne connaissent pas ce dispositif. Dans les zones rurales, des entreprises préfèrent recruter des travailleurs bangladais en passant par leurs relations personnelles plutôt que par cet accord bilatéral, précise l'ambassadrice du Bangladesh.

L'agriculture reste le principal secteur d'activité pour les travailleurs saisonniers recrutés dans le cadre de ce dispositif, avec une forte demande de main d'œuvre en Grèce pendant les récoltes. Mais l'accord de 2022 ne se limite pas au secteur agricole. Selon l'ambassadrice, il existe un potentiel de recrutement dans les domaines de la construction, du tourisme, de l'hôtellerie et d'autres services.

Face aux difficultés rencontrées, les autorités des deux pays planchent sur une amélioration du système. D'après l'ambassadrice, les discussions portent notamment sur la possibilité de permettre aux demandeurs de déposer leurs documents ailleurs qu'à New Delhi ou de participer à des entretiens virtuels. Le Bangladesh propose par ailleurs que les demandes de visa relevant de cet accord soient traitées par une agence publique, telle que la Bangladesh Overseas Employment and Services Limited (BOESL), qui pourrait servir de guichet unique pour les demandeurs. "*Les progrès sont progressifs mais réels*", note l'ambassadrice, assurant que les deux pays sont conscients qu'il faut simplifier les procédures de visa pour permettre à l'accord de 2022 de fonctionner. Selon elle, "*il s'agit d'obstacles pratiques et non politiques, et nous nous efforçons de les simplifier*".

Crète

21 migrants retrouvés morts en deux jours au large de la Crète

En seulement deux jours, 21 migrants ont été retrouvés morts au large de cette île grecque. Lundi 9 novembre 2026 dans la matinée, 12 autres migrants ont été récupérés morts dans un canot et un autre corps a été retrouvé dans l'après-midi. "*Dix-huit survivants se trouvaient sur le bateau*" sur lequel se trouvaient les 12 morts. L'embarcation a été retrouvée au sud de la côte sud de la Crète. Des autopsies doivent être effectuées pour déterminer les causes des décès de ces personnes qui "*semblent avoir été en mer pendant*

plusieurs jours".

Une première découverte macabre avait eu lieu ce week-end. Huit cadavres ont été récupérés dans une embarcation au sud de la Crète lors d'une opération de recherches entamée samedi 7 novembre 2026 et compliquée par des conditions météorologiques très difficiles.

Vingt-huit personnes, de nationalité soudanaise, ont été secourues et un premier corps a été retrouvé sur ce bateau, avaient annoncé dimanche les autorités mais l'opération de remorquage de l'embarcation s'est "*révélée absolument impossible et extrêmement dangereuse en raison (...) des vents violents*". Dans la nuit de dimanche à lundi, "*un navire de sauvetage des garde-côtes a retrouvé l'embarcation à 10 milles nautiques* [18 km]" au sud de la Crète. "*Sept corps se trouvaient encore à son bord*". Selon les survivants, ces personnes en quête d'asile dans l'Union européenne avaient quitté la Libye les 3 ou 4 novembre 2026.

Depuis l'an dernier, la route de Tobrouk qui relie cette ville de l'est libyen à la Crète s'est considérablement développée hausse de 200ù entre 20241 et 2025 et la hausse se poursuit cette année : depuis janvier, plus de 22 000 personnes ont débarqué en Crète, contre un peu plus de 20 000 sur l'ensemble de 2025.

Le ministre grec des Migrations, un ancien responsable d'extrême droite aujourd'hui membre du parti conservateur au pouvoir, a affirmé à la télévision que la Grèce se préparait "*à une crise en Crète*". "*Les flux migratoires ont augmenté depuis juillet (...) mais les premiers jours de novembre, la hausse est encore plus forte*", "*avec environ 1 700 arrivées*" sur les trois premiers jours du mois. "*En octobre, nous avons [*déjà*] atteint un pic avec 5 000 arrivées*". La Crète est ainsi devenue la principale voie d'accès pour les migrants originaires du Moyen-Orient, du sous-continent indien et d'Afrique qui se dirigent vers la Grèce.

Ces arrivées mettent sous pression les structures d'accueil locales, comme le centre, surchargé, d'hébergement temporaire crétois ainsi que les services d'urgence en Crète, mal adaptés à ce contexte migratoire. En début de semaine dernière, plus de 800 exilés étaient entassés dans le port d'Héraklion, transformé en campement provisoire faute d'infrastructures d'accueil suffisantes.

La route de Tobrouk inquiète les autorités et l'Union européenne (UE), qui espèrent tarir les arrivées. Dans une lettre envoyée aux dirigeants de l'UE, la présidente de la Commission européenne a annoncé, le 13 ocobre2026, le déblocage de 25 millions d'euros pour l'Est de la Libye.

La somme allouée par l'UE servira notamment à financer l'ouverture d'un centre de coordination de sauvetage maritime (MRCC) à Benghazi, dans l'est de la Libye - sur le même modèle que celui créé à Tripoli - dans le but de bloquer les canots de migrants en route vers la Crète.

Mais vendredi, le ministre grec des Migrations a mis en cause les autorités libyennes dans la hausse des arrivées en Crète : il a déploré une "*absence totale de coopération*" depuis début novembre pour arrêter les embarcations de migrants partant de leurs rives.

Un bateau de migrants avec 60 personnes porté disparu, un seul passager retrouvé

Au large de la toute petite île de Chrysi, au sud de l'île grecque de Crète, les recherches se poursuivent, jeudi 5 novembre 2026, pour tenter de retrouver l'embarcation de migrants disparue depuis mardi 3 novembre. C'est un exilé qui est parvenu à atteindre l'île de Chrysi qui a donné l'alerte. L'homme a indiqué avoir fait route sur une embarcation avec une soixantaine de personnes à bord. Celle-ci aurait fait naufrage mardi à la mi-journée. "*Les recherches sont coordonnées par le Centre conjoint de coordination des secours (JRCC) et mobilisent deux patrouilleurs des garde-côtes, des navires se trouvant à proximité ainsi qu'un avion de Frontex*" Mais des vents forts soufflent sur la zone de recherche et compliquent les opérations. Pour le moment, les autorités grecques ont indiqué n'avoir retrouvé aucun survivant.

Gavdos

58 migrants en situation irrégulière, dont une femme, ont atteint l'île de Gavdos le 28 octobre 2026, après une traversée en mer depuis la Libye qui a duré plusieurs jours. Les autorités ont conduit le groupe à Ierapetra, une ville située sur l'île voisine de Crète. Les nationalités de ces nouveaux arrivants n'ont pas encore été rendues publiques. D'après des rapports récents, la plupart des migrants en situation irrégulière arrivés en Grèce ces derniers mois sont originaires du Soudan, du Bangladesh, de l'Afghanistan et de l'Égypte. Avec ces nouvelles arrivées, le nombre de migrants en situation irrégulière ayant rejoint la Grèce depuis le début de l'année dépasse désormais les 35 000. Les autorités craignent que ce chiffre ne franchisse la barre des 40 000 d'ici la fin de l'année ; pour rappel, près de 49 000 migrants étaient arrivés en Grèce en 2025.

PAYS-BAS

Un canot pneumatique à la dérive secouru avec 38 migrants à bord

Samedi 31 octobre 2026, les services de secours ont secouru en mer, près de Breskens, aux Pays-Bas, un canot pneumatique avec 38 personnes à bord. L'embarcation a été remorquée jusqu'à un port de plaisance à Cadzand. Parmi les passagers - tous Afghans - se trouvaient deux passeurs présumés originaires du Soudan, qui ont été arrêtés. "*Vers 6h, nous avons reçu un signalement concernant une situation suspecte en mer du Nord, au large des côtes de la Flandre zélandaise*", explique un porte-parole de la maréchaussée royale néerlandaise. "*À notre arrivée, nous avons aperçu le canot pneumatique transportant des exilés*."

Une opération de sauvetage a été lancée dans la matinée en collaboration avec les garde-côtes néerlandais. "*Il s'agissait d'une petite embarcation*". "[Il y avait] *des conditions dangereuses. Il n'y avait pas de gilets de sauvetage. C'était éprouvant de voir à quel point ils étaient entassés sur cette petite embarcation*". Le canot n'avait plus de moteur. Le bateau a été remorqué jusqu'au village de Cadzand, dans la province de Zélande, où des premiers secours ont été prodigués. À leur arrivée à quai, les passagers ont été pris en charge par l'équipe d'urgence de la Croix-Rouge. Ils n'avaient pas de documents sur eux. Aucun ne présentait de symptômes d'hypothermie.

Une enquête a débuté le lendemain, dimanche 1er novembre 2026, a indiqué le porte-parole de la maréchaussée. Les 36 passagers ont été conduits dans un centre d'accueil à proximité. Ils devront ensuite se rendre à Ter Apel, le centre d'enregistrement du Service de l'immigration et de la naturalisation (IND) aux Pays-Bas, pour y effectuer leur demande

d'asile.

"C'est la première fois que nous voyons ce genre d'événement dans les eaux néerlandaises, mais nous ne savons pas encore d'où provenait le bateau". A-t-il dérivé depuis les côtes françaises ou belges ? Difficile de savoir. Selon des témoins oculaires, la petite embarcation serait partie de Belgique. Une information qui n'a pas été confirmée de source officielle. Il arrive parfois qu'un canot dévie de sa route à cause des courants ou du brouillard, et se retrouve dans les eaux néerlandaises.

SUEDE

La baisse de l'immigration et de la natalité entraîne la fermeture des écoles

Plus aucun enfant ne joue dans la cour de récréation de l'école primaire Rosenholm, dans un quartier de Malmö. À l'intérieur de l'établissement, c'est le chantier. Les marteaux-piqueurs tournent à plein régime, des gravats jonchent le sol et des pots de peinture sont posés un peu partout. La rentrée des classes n'a pas sonné ici cette année. Faute d'élèves, l'adjointe au maire de Malmö chargée de l'éducation, a dû fermer définitivement le portail dans cette ville connue pour avoir accueilli un grand nombre d'immigrés ces dernières décennies. « *Pendant les années de crise des réfugiés, nous avons accueilli près d'un millier de nouveaux élèves chaque année. Nous avons donc beaucoup construit, notamment des bâtiments provisoires. Et aujourd'hui, nous sommes en train de les démanteler. On a vraiment réduit les capacités de manière drastique. La baisse de l'immigration en Suède est évidemment l'une des raisons. On est passé d'un extrême à l'autre. À l'époque, on avait presque du mal à accueillir tous ces élèves et on construisait dans l'urgence, à tour de bras. Et maintenant, en quelques années seulement, on commence à réduire ces infrastructures à un rythme super rapide* ».

Les expulsions de migrants vers des pays tiers se sont en effet multipliées ces dernières années en Suède, tandis que les conditions pour rester sur le territoire se sont grandement durcies. Et puis, les Suédois, issus de l'immigration, ou non, font moins ou plus d'enfants. Près de 4 000 élèves pourraient donc manquer à l'appel dans les dix prochaines années à Malmö.

« *Si on considère qu'une école peut accueillir 500 à 600 élèves, cela représente sept ou huit écoles. Certains partis estiment que cela permettra simplement d'avoir moins d'élèves par classe. Mais ce n'est pas vraiment comme ça que ça fonctionne, parce que les établissements sont financés en fonction du nombre d'élèves. Le problème, c'est que si vous avez une école conçue pour 500 à 600 élèves et que vous n'en avez plus que 300, vous n'aurez pas les moyens d'employer suffisamment d'enseignants qualifiés. Et la qualité de l'enseignement risque alors de se dégrader fortement. Et oui, il est prévu qu'on ferme encore des écoles, et je pense que ça va surement susciter des protestations* ».

Ces élèves de primaire – près de 100 – ont donc dû déménager leurs cartables dans un collège à proximité. La directrice du collège Augustenborg a désormais la responsabilité de 700 élèves. Les nouveaux jeunes arrivants sont venus avec leurs enseignants. Donc la transition, dans ce cas précis, a été assez douce, assure la principale : « *Nous avons dû faire quelques aménagements dans les locaux, mais nous avons réussi à les accueillir et ça s'est bien passé. Ils ont pu emporter avec eux l'essentiel de ce qu'ils voulaient garder : la balançoire ! Elle les accompagnera dans leur nouvelle vie. Mais c'est vrai qu'on est dans une nouvelle réalité et des décisions au niveau politique vont devoir être prises.* »

À l'échelle nationale, cette baisse du nombre d'enfants correspond à la fermeture d'environ 800 crèches et 700 écoles primaires, selon l'association suédoise des municipalités et régions. Et d'ici 2035, la Suède pourrait compter 182 000 enfants de moins en âge d'être scolarisés.

https://www.rfi.fr/fr/podcasts/reportage-international/20261030-su%C3%A8de-la-baisse-de-l-immigration-et-de-la-natalit%C3%A9-entra%C3%AEne-la-fermeture-des-%C3%A9coles

EUROPE

ROYAUME-UNI

Critiquée, la ministre de l'intérieur adoucit les critères d'accès à la résidence permanente pour les travailleurs étrangers

Lundi 2 novembre 2026, la ministre de l'Intérieur britannique a annoncé des modifications aux mesures concernant l'octroi d'un permis de résidence permanente au Royaume-Uni. Elle a annoncé que les travailleurs étrangers employés dans les milieux du soin et de la santé, gagnant au moins 25 000 livres par an (près de 30 000 euros), pourraient demander un permis de résidence permanente à partir de cinq ans passés au Royaume-Uni.

En novembre dernier, elle avait proposé de doubler la durée d'attente pour l'obtention d'un permis de séjour à durée indéterminée (ILR, pour "Indefinite Leave to Remain" en anglais). La plupart des migrants dans le pays aurait alors dû attendre dix ans et non plus cinq ans pour le demander. Et ce délai aurait pu être allongé jusqu'à 15 ans pour certaines personnes.

Mais la mesure avait été durement critiquée au sein même du parti travailliste ainsi que par les syndicats de soignants qui craignaient qu'elle n'entraîne de graves pénuries dans le système de santé britannique. Selon un rapport de la chambre des communes datant de novembre 2025, au moins 21% du personnel du service national de santé britannique (NHS, pour National Health Service) est étranger.

Les soignants, ainsi que les enseignants, sont donc épargnés par la mesure, mais les autres travailleurs étrangers qui gagnent moins de 50 000 livres (près de 60 000 euros) par an devront, eux, attendre dix ans avant de pouvoir demander un permis de résidence permanente.

Le gouvernement a choisi de favoriser les gros salaires. Les travailleurs étrangers gagnant plus de 50 000 livres par an pourront ainsi accéder à la résidence permanente après cinq ans et ceux qui touchent plus de 125 000 livres (près de 150 000 euros) par an pourront, eux, y prétendre après trois ans seulement.

Par ailleurs, les personnes réfugiées arrivées au Royaume-Uni de manière régulière, via les récentes voies légales mises en place, pourront demander un permis de résidence permanente au bout de cinq ans de présence au Royaume-Uni.

En revanche, comme cela avait déjà été annoncé en novembre 2025, les exilés arrivés dans le pays de manière irrégulière devront toujours attendre 20 ans avant de pouvoir demander un permis de résidence permanente. La ministre a annoncé lundi que ce délai serait allongé à 30 ans pour les personnes arrivées de manière irrégulière et ne

travaillant pas.

Grâce à un permis de résidence permanente, un étranger peut vivre, travailler et étudier au Royaume-Uni aussi longtemps qu'il le souhaite et bénéficier des aides sociales. C'est aussi une première étape pour demander la nationalité britannique.

Les Conservateurs ont dénoncé le changement de position de la ministre, estimant qu'il allait engendrer plusieurs milliards de livres de coût pour les Britanniques. La ministre s'est défendue de tout changement de cap : "*Je ne suis pas d'accord avec cela*", a-t-elle déclaré, ajoutant qu'environ 500 000 personnes au Royaume-Uni "*ne se contenteront plus désormais d'une durée de cinq ans*" de résidence dans le pays.

Depuis plusieurs années, les gouvernements britanniques successifs – conservateurs comme travaillistes – se sont donnés comme priorité de mettre fin aux arrivées de migrants en small boats au Royaume-Uni. Pour décourager les candidats à l'exil, des lois de plus en plus dures sur l'accueil et l'asile dans le pays ont été adoptées récemment.

Le gouvernement britannique, depuis 2025 a durci sa politique d'asile. Fin juin 2026, un texte a été présenté devant le Parlement afin d'inscrire toutes ces réformes dans la loi. En vertu de ces réformes, le statut de réfugié n'est plus accordé que pour une durée de 30 mois renouvelable, au lieu de cinq ans précédemment, pour tous les nouveaux demandeurs. Le gouvernement veut également obliger les réfugiés à payer un forfait pour rembourser leurs frais de subsistance pris en charge par l'État britannique quand ils étaient demandeurs d'asile. En cas de refus, ils s'exposent à ne jamais obtenir le statut de résident permanent au Royaume-Uni. Enfin, l'aide financière accordée aux réfugiés est désormais soumise à conditions.

Usage "opaque" de l'intelligence artificielle dans le traitement des demandes d'asile

Le Home Office pourrait bientôt être visé par une enquête de l'Independent Chief Inspector of Borders and Immigration (ICIBI), un organisme indépendant évaluant la politique de gestion des frontières et de l'immigration au Royaume-Uni.

Selon plusieurs médias, l'ICIBI envisage d'ouvrir une investigation sur l'usage de l'intelligence artificielle par le Home Office. Cette annonce fait suite aux révélations de l'ONG Open Rights Group (ORG) selon lesquelles l'Intérieur britannique recourt de façon accrue, opaque et risquée à l'IA pour traiter les dossiers d'asile et d'immigration.

Ce rapport de l'ORG, intitulé « Discrimination automatisée : décryptage de l'environnement numérique hostile » est paru le 27 octobre 2026. Il épingle un développement de l'IA "*dans un secret quasi total*", pour des domaines divers, entraînant son lot de questionnements éthiques et d'erreurs sous-évaluées.

Selon l'ONG, l'IA est utilisée ou testée par le Home Office notamment pour rédiger des comptes-rendus d'entretiens d'asile, pour estimer l'âge des demandeurs d'asile, ou encore pour hiérarchiser et prioriser les dossiers d'immigration, grâce à son outil dédié Identify and Prioritise Immigration Cases (Ipic).

De premières alertes avaient été données dès 2024par l'ONG Privacy International concernant l'Ipic. Elle avait révélé au grand public que le but était de faciliter la prise de décision concernant les migrants susceptibles d'être expulsés en scannant des données personnelles comme l'état de santé, l'ethnicité ou encore le casier judiciaire, avant d'émettre un avis en faveur ou non de l'expulsion.

Depuis, le recours à l'IA n'a fait que s'étendre au sein du Home Office. Par exemple, pour analyser les données de téléphonie mobile des personnes migrantes. Un arrêt rendu en 2022 par la Haute Cour avait révélé que le ministère de l'Intérieur avait mis en place une "*politique générale illégale et secrète visant à saisir quelque 2 000 téléphones portables appartenant à des personnes arrivant au Royaume-Uni*" à bord de "*small-boats*". Les contenus de ces téléphones étaient transférés vers une base de données des services de renseignement, appelée "*Project Sunshine*".

Si le Home Office refuse de communiquer sur ce sujet, il est "fort probable" aujourd'hui que des outils d'IA soit utilisés pour analyser cette base de données, selon le rapport de l'ORG, qui mentionne des paiements versés par la Border Force et les services de l'immigration à la société israélienne de surveillance Cellebrite, qui développe des outils IA de fouille des téléphones.

Autre exemple détaillé par l'ORG : les tâches confiées à l'IA par le Home office vont jusqu'à la détection de "*mariages blancs potentiels*". Les dossiers de couples demandant à se marier sont classés "*vert"* ou "*rouge"*, selon des critères opaques. Le média The Guardian avait révélé que cet outil IA classait en "*rouge*", "*de manière disproportionnée*" des personnes "*issues de certaines nationalités*", en particulier celles originaires d'Albanie, de Grèce, de Roumanie et de Bulgarie.

Enfin, ce recours à l'IA grandit aussi dans le domaine de la surveillance des frontières : reconnaissance faciale en direct, drones et satellites alimentés par l'IA... Aujourd'hui, "*des programmes obscurs tels que 'Cerberus' promettent d'anticiper des menaces inconnues, marquant ainsi un tournant décisif : on passe d'une approche réactive à une approche 'prédictive' et proactive en matière de contrôle des frontières*", analyse l'ORG.

"***L'utilisation de l'IA n'est qu'un des outils à notre disposition pour protéger nos frontières et ne remplace ni n'automatise le rôle des décideurs humains***. *Les décisions relatives à l'asile sont prises par des agents d'assistance sociale qualifiés, les outils d'IA servant uniquement à faciliter la consultation des comptes rendus d'entretiens et des informations sur les politiques en vigueur. Ils ne peuvent être utilisés isolément et ne prennent aucune décision concernant les demandes d'asile*", a défend un porte-parole du Home Office.

Pas de quoi rassurer les responsables politiques et ONG qui s'inquiètent de ce recours de plus en plus étendu à l'IA. "*Nous traitons des vies humaines... Je ne pense tout simplement pas qu'il soit approprié que des machines fassent cela*", a réagi une députée du Labour (parti travailliste), dans la presse britannique suite à la publication du rapport.

"*Nous craignons que des comptes rendus d'entretiens erronés ne soient intégrés dans des logiciels d'IA et ne donnent lieu à des décisions peu fiables qui ne tiennent pas compte du contexte réel dans lequel ces entretiens se déroulen*t", a réagi l'ONG Refugee and Migrant Justice.

La question de la marge d'erreur est au cœur du rapport paru le 27 octobre 2026. Pour bien comprendre : le Home Office a fait des tests pilotes à partir de la fin 2024 pour développer ses outils Asylum Case Summarisation (ACS, "*résumé d'un dossier d'asile*") et Asylum Policy Search (APS, "*recherche sur la politique d'asile*"). Ceux-ci sont construits sur le modèle GPT-4 d'OpenAI, l'entreprise américaine à l'origine de ChatGPT.

Ces tests ont fait l'objet d'une évaluation rendue publique par le Home Office. Il y était estimé que le gain de temps était de "*23 minutes par dossier*". Et **le taux d'erreur**

dans les résumés faits par l'IA des entretiens d'asile de "*9 %*" seulement. Le Home Office affirmait alors que "*ces outils ne semblaient avoir aucun impact, ni négatif ni positif, sur la qualité des décision*s".

Or, l'ORG a découvert que le pourcentage de résumés fait par l'ACS et jugés inutilisables est en fait nettement supérieur à ce taux d'erreur officiel de 9 %. En ayant eu accès aux données, l'ORG a découvert que, sur 203 résumés examinés une fois par les évaluateurs, 45 (22%) ne répondaient pas aux normes de précision. Sur les 56 résumés qui ont été examinés deux fois par les évaluateurs, la moitié ont été jugés non conformes, toujours selon les informations obtenues par l'ORG. Autrement dit : ces résumés contenaient "*de multiples erreurs factuelles ou des inexactitudes*", voire étaient "*largement incohérents*" par rapport à ce que le demandeur d'asile avait réellement déclaré lors de son entretien.

Autre problème majeur soulevé par le rapport : les demandeurs d'asile ne sont pas toujours informés de l'utilisation de ces outils IA. Or, l'ONG rappelle que le manque d'informations des personnes migrantes et de leurs avocats prive ces personnes d'un recours juridique équitable, face au risque de traitement faussé de leurs dossiers.

"*Je dénonce depuis de nombreuses années l'utilisation d'algorithmes dans le système d'immigration, car cette opacité protège les détenteurs du pouvoir de tout contrôle, tandis que les personnes jugées, notamment les migrants et les réfugiés, en subissent les conséquences*", expose la députée du Labour.

De fait, le rapport de l'ORG souligne que les autorités ont refusé de fournir davantage de détails sur l'acquisition, la précision et le déploiement de ces outils. "*Les responsables invoquent systématiquement la 'sécurité nationale' pour bloquer les demandes d'accès à l'information et censurer les documents divulgués*", regrette l'ORG.

La Commission de l'Information (ICO), organisme chargé de l'accès aux données, enquête déjà sur le refus du Home Office de fournir des détails sur la formation des agents à l'usage de ces outils.

Or, de nouveaux marchés sont passés pour accroître le recours à l'IA : le Home office vient de signer un contrat pour développer l'usage de l'IA dans sa plateforme interne Atlas destinée à la gestion des dossiers d'immigration et d'asile. Dans ce cadre, l'IA permet la numérisation du traitement des dossiers et l'information des demandeurs par e-mail, SMS ou courrier postal de manière automatique à certaines étapes clés du traitement de leur dossier.

En mai, le ministère de l'Intérieur a aussi attribué un nouveau contrat portant sur l'estimation de l'âge par reconnaissance faciale à la société Akhter Computers Limited, basée à Harlow, et à la société allemande Cognitec Systems GmbH, précise l'ORG. Ce contrat vise à poursuivre les essais et à accompagner le déploiement de cette technologie IA à la mi-2027.

"*La migration est un phénomène et une expérience humaine, et non un problème technique que l'intelligence artificielle peut résoudre. Nous avons besoin de toute urgence de transparence, de responsabilité et d'une réglementation stricte pour encadrer l'utilisation de l'IA et empêcher son déploiement à plus grande échelle*", a soutenu la responsable de programme chez ORG

Face à ces critiques, en plus de ses réponses apportées à l'ONG et à la presse, le Home Office s'est engagé à publier des évaluations actualisées de ses outils IA.

Prison ferme pour des passeurs ayant fait entrer des migrants en France

Vingt-et-un membres d'un gang ont été condamnés à un total combiné de 84 ans de prison pour avoir fait passer des migrants depuis le Royaume-Uni vers la France. L'un des chefs et deux conducteurs, ont été les derniers membres du réseau mafieux à être condamnés mercredi 28 octobre 2026 par la Cour de la Couronne de Canterbury.

La National Crime Agency (NCA), qui a enquêté sur cette affaire avait mis en lumière 10 passages illégaux entre juillet 2025 et janvier 2026. Les migrants avaient payé environ 1 400 £ pour entrer en France. "*Les passeurs contournaient les contrôles aux frontières en cachant des [*migrants] *dans des camions pour les transporter en France*". Sur une vidéo relayée par l'agence britannique, on distingue en effet des silhouettes monter à bord de véhicules, puis des migrants entassés distinctement à l'arrière d'un camion blanc.

Presque tous les migrants concernés étaient arrivés au Royaume-Uni légalement. "*Notre enquête a vu l'ensemble du réseau criminel démantelé, des organisateurs jusqu'aux conducteurs employés pour transporter illégalement des migrants,* a déclaré l'enquêteur de la NCA. "*J'espère* [que ces condamnations] *enverront un avertissement à ceux qui [...] pensent qu'il y a de l'argent à gagner en passant des gens dans les deux sens à travers la Manche.*"

Ce phénomène de traversées de la Manche en direction de la France est encore rare. Mais pour les trafiquants, il présente plusieurs intérêts : premièrement, celui de contourner les restrictions du bloc des 27 pays membres. Les risques de se faire arrêter aux frontières extérieures de l'Union européenne sont grandes (en Grèce, en Italie, ou encore en Espagne). Depuis ces pays d'entrée, les migrants avancent difficilement vers l'Europe de l'ouest. Et avec l'arrivée du Pacte asile et migration, les exilés ont aussi plus de chance d'être repérés, fichés et expulsés avant même d'entrer dans le bloc. D'autre part, en passant par le Royaume-Uni, les migrants s'évitent une traversée périlleuse de la Méditerranée centrale ou orientale, ils raccourcissent fortement leur route migratoire.

Il existe aussi une autre catégorie de personnes voulant passer en France : les "*déçus*" du Royaume-Uni, des personnes dont l'asile a été rejeté et qui craignent une expulsion. En mai 2024, à Dunkerque, un journaliste britannique avait rencontré, un kurde de 52 ans qui avait dépensé 14 000 euros pour aller du Kurdistan au Royaume-Uni, avant de payer un passeur 600 livres supplémentaires pour rentrer en France, faute de perspective de régularisation.

Les services secrets français appellent ce phénomène : les "*flux inversés*", puisqu'ils sont à contre-courant des milliers de passages depuis la France vers les côtes britanniques. Ces délits d'aide à l'entrée illégale en France ne sont pas rares.

En novembre 2025, un couple de Roumains avait été emprisonné au Royaume-Uni pour avoir tenté de faire passer en France clandestinement 50 migrants à l'arrière de camions. "*Le couple a été arrêté dans le cadre d'une opération de la National Crime Agency au port de Douvres [...] La NCA a déclaré que [*le premier*] avait 17 migrants cachés à l'arrière de sa camionnette, tandis [*que le second*] avait 32 personnes, principalement des ressortissants bangladais, dans sa remorque*".

En juillet 2025, sept hommes avaient été condamnés au Royaume-Uni à des peines de prison allant jusqu'à 13 ans pour avoir organisé un réseau de passeurs entre le

Royaume-Uni et la France. L'affaire, jugée à Londres, concernait au moins vingt traversées clandestines en camions. "*Des migrants, parfois des enfants de cinq ans, originaires d'Afrique du Nord et surtout francophones étaient entassés dans des camions* (certains frigorifiques) *pour passer la frontière. Ces derniers voulaient finalement s'installer en France, pays plus familier linguistiquement*."

En 2024, 93 migrants ont été interpellés alors qu'ils étaient passés clandestinement du Royaume-Uni vers la France, selon les données transmises par la préfecture des Hauts-de-France.

VATICAN

La Commission catholique internationale pour les migrations se réunira dans la capitale du 10 au 12 novembre 2026 afin de définir de nouvelles stratégies d'accueil et de célébrer les 75 ans de la création par Pie XII de la Convention relative au statut des réfugiés. L'événement rassemblera des responsables ecclésiastiques, des experts internationaux et des agences des Nations unies. Pendant 75 ans, l'organisation a protégé et aidé des millions de personnes en fuite: réfugiés, demandeurs d'asile, personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, migrants et victimes dramatiques de la traite des êtres humains, en menant une action transversale sans aucune distinction de religion, de race, d'origine ethnique ou de nationalité.

Les paroles du Pape Léon XIV servent de boussole et de manifeste programmatique à un événement : «*L'Église, telle une mère, chemine aux côtés de ceux qui cheminent. Là où le monde voit des menaces, elle voit des enfants; là où l'on construit des murs, elle construit des ponts. Elle sait que son annonce de l'Évangile n'est crédible que lorsqu'elle se traduit par des gestes de proximité et d'accueil. Et elle sait que, dans chaque migrant rejeté, c'est le Christ lui-même qui frappe aux portes de la communauté*».

Elle organise avec Caritas Internationalis, le Jesuit Refugee Service (JRS) et le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), un grand événement public le champ de réflexion à l'ensemble du secteur humanitaire et associatif à vocation religieuse. L'objectif de cette initiative est de réaffirmer que les valeurs éthiques et l'engagement pastoral peuvent concrètement défendre et préserver la Convention de 1951 en tant qu'instrument juridique contraignant, universel et efficace de protection.

https://www.vaticannews.va/fr/eglise/news/2026-10/migrants-conseil-international-de-la-ccim-75-ans.html?utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=NewsletterVN-FR

AFRIQUE

GAMBIE

62 migrants, dont des femmes et des mineurs, interceptés par les garde-côtes

Les services du Département gambien de l'immigration (GID) ont interpellé, mercredi 28 octobre 2026, 62 migrants dans les localités de Tanji et de Brufut Ghana Town, situées dans la région de la Côte Ouest qui tentaient de rejoindre illégalement les Îles Canaries. Parmi les personnes interceptées se trouvaient 25 Gambiens, 22 Sénégalais, 11

Maliens, deux Ivoiriens et deux Guinéens ; on compte aussi cinq femmes et six mineurs. Ils ont été conduits au centre de gestion des migrations du GID à Tanji, où ils font l'objet de procédures administratives. Ils bénéficient également d'une assistance humanitaire de la Croix-Rouge gambienne.

La route atlantique ouest-africaine reste la principale voie d'accès aux Canaries : elle représente 83% des arrivées enregistrées entre janvier et juin 2026, rappelle l'Organisation internationale des migrations (OIM). Et ce, même si les arrivées par cette voie maritime ont chuté de près de 60% au premier semestre de 2026 par rapport à la même période de 2025.

Selon le Projet Migrants disparus (MMP) de l'OIM, au moins 250 Gambiens ont disparu le long des routes migratoires depuis 2014, même si le nombre réel est probablement bien plus élevé en raison des naufrages invisibles.

Ces dernières années, avec le renforcement des contrôles au large du Maroc, de la Mauritanie et du Sénégal - à la suite d'accord avec l'Espagne et l'Union européenne - les départs vers les Canaries se sont déplacés plus au sud. Désormais, la majorité des départs de pirogues se font depuis les rives gambiennes, rallongeant considérablement la durée de la traversée dans l'Atlantique. Le trajet entre la Gambie et les Canaries fait plus de 1500 km. C'est l'une "*des routes migratoires maritimes les plus longues au monde*".

GUINEE-BISSAU

168 candidats à l'émigration interceptés en trois jours

25 jeunes, dont 10 Maliens, 10 Sénégalais, trois Guinéens et deux Bissau-Guinéens, ont été interceptés lundi matin 2 novembre 2026 dans une maison située dans la périphérie nord de Bissau, a indiqué un responsable de la garde nationale, une unité de l'armée de ce pays ouest-africain. Les candidats devaient être acheminés vers une île située dans l'archipel des Bijagos, leur point de regroupement avant un départ vers les îles Canaries, selon la même source. D'autres candidats à l'émigration avaient déjà été interceptés samedi au quai de pêche de Bandim, à Bissau. Une pirogue transportant 143 candidats à l'émigration clandestine, dont 141 Sénégalais et deux Gambiens, y avait été déroutée, a précisé la même source à la garde nationale.

Selon cet officier, la pression exercée contre les réseaux de départ clandestin au Sénégal pousse de plus en plus les organisateurs à rechercher d'autres points d'embarquement, moins surveillés, notamment en Gambie et en Guinée-Bissau, plus au sud. Des centaines de personnes, pour la plupart originaires du Sénégal, de Gambie, de Guinée et du Mali, ont été secourues ces derniers mois à bord d'embarcations peu sûres ou menaçant de couler au large de l'Afrique de l'Ouest. Ces dernières années, des milliers de personnes sont mortes en mer ou ont disparu en tentant de rejoindre l'Europe.

https://www.rfi.fr/fr/afrique/20261102-guin%C3%A9e-bissau-168-candidats-%C3%A0-l-%C3%A9migration-intercept%C3%A9s-en-trois-jours

KENYA

50 000 personnes se sont réfugiées au Kenya venant du sud de l'Ethiopie

Quelque 50 000 personnes se sont réfugiées au Kenya pour échapper aux affrontements qui opposent depuis plusieurs jours les forces armées des régions Somali

et Oromia, dans le sud de l'Éthiopie, a indiqué mercredi le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). l'ONU prévoit l'arrivée de 30 000 réfugiés supplémentaires début novembre2026. Face à cet afflux, les autorités kenyanes et leurs partenaires humanitaires préparent une opération d'assistance pouvant bénéficier à 80 000 personnes.

La cheffe de mission de l'OIM au Kenya souligne l'urgence de répondre aux besoins immédiats des personnes déplacées, tout en soutenant les communautés qui les accueillent. Certaines personnes ont trouvé refuge chez des proches ou auprès des habitants des localités frontalières. D'autres se sont installées dans des abris de fortune, notamment des écoles et des églises. Cet afflux accentue la pression sur des ressources et des services locaux déjà fragiles. Les besoins les plus urgents concernent l'alimentation, l'eau potable, les abris d'urgence, l'assainissement et les soins de santé.

Face à l'ampleur des besoins et à la perspective de nouvelles arrivées, les autorités et les organisations humanitaires s'efforcent de renforcer leur réponse. Mais l'insécurité dans les zones touchées complique les opérations. Plusieurs partenaires ont dû suspendre leurs activités en raison de la dégradation des conditions de sécurité. Sur le terrain, la Croix-Rouge kenyane gère six points de services de santé, procède au dépistage de la malnutrition et distribue des articles de secours. Les communautés d'accueil contribuent elles aussi à l'effort en fournissant de la nourriture et de l'eau, malgré des réserves limitées. Le HCR prépare notamment la distribution d'articles ménagers essentiels et de matériaux destinés à la construction d'abris temporaires.

https://news.un.org/fr/story/2026/10/1159736
https://news.un.org/fr/story/2026/10/1159746

MAROC

Le Maroc a empêché plus de 58 000 tentatives d'émigration irrégulière entre janvier et août 2026

Selon un communiqué du ministère de l'Intérieur marocain, entre les mois de janvier et août 2026, les autorités du royaume ont déjoué 58 153 tentatives d'émigration irrégulière et démantelé 148 filières criminelles. "*Ce résultat reflète l'ampleur de la pression migratoire à laquelle le Maroc est confronté en raison de sa situation géographique et stratégique, du fait du flux continu de migrants, notamment ceux venant d'Afrique subsaharienne*".

À titre de comparaison, les autorités marocaines avaient déjoué 73 640 tentatives d'immigration vers l'UE sur l'ensemble de l'Année 2025, contre près de 80 000 en 2024. Les chiffres de 2026 ne sont pas encore définitifs. Par ailleurs, 4 185 migrants ont pu bénéficier de "*retour volontaire*", dont 2 140 personnes en coordination avec l'Organisation internationale des migrations (OIM).

Le Maroc a attribué ces flux migratoires irréguliers aux "*répercussions des conflits, des crises et des risques climatiques et environnementaux*", indiquant que "*cette dynamique a fait du Maroc un pays d'origine, de transit et d'installation pour les migrants, ce qui impose des défis croissants en matière de gestion des frontières, de protection des migrants et de lutte contre les activités criminelles liées à la migration irrégulière*".

Les tentatives d'émigration sont nombreuses en effet depuis le Maroc. De nombreux migrants, qui transitent par le pays, tentent de rejoindre l'enclave espagnole

voisine de Ceuta - en nageant via la mer ou en escaladant les barrières de sécurité entre les deux pays. Depuis les événement du 30 juillet 2026, les autorités marocaines récusent les accusations de laxisme pour protéger leurs frontières.

Ces dernières années, "*face aux efforts déployés par les autorités marocaines en matière de surveillance et de lutte contre la criminalité*", les réseaux criminels ont développé "*des méthodes de recrutement et d'organisation, tirant parti de l'espace numérique, notamment des médias sociaux, des applications de messagerie instantanée et des groupes cryptés*", se défendent les autorités marocaines.

Mais rejoindre l'enclave espagnole n'est pas la seule option possible pour les candidats au départ. De nombreux migrants tentent aussi directement de rejoindre l'Espagne continentale via la Méditerranée ou les îles Canaries, dans l'Atlantique. Et là encore, les interceptions marocaines sont fréquentes (lire les n° précédent Les migrants).

Pour l'aider dans sa politique migratoire, le Maroc peut compter sur l'aide de Madrid - et de l'Union européenne (UE). Depuis 2019, le gouvernement espagnol a débloqué des dizaines de millions d'euros à Rabat pour soutenir ce pays de transit dans sa lutte contre l'immigration irrégulière. En parallèle, depuis 2013, l'UE a déboursé plus de 360 millions d'euros - dont 234 millions proviennent du Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union pour l'Afrique, indique l'UE datée de février 2022 - pour aider le Maroc.

MAURITANIE

Le ministre espagnol de l'Intérieur salue un «effort conjoint en matière de migration»

La Mauritanie, rempart contre la migration vers les Canaries ? C'est le message délivré lors de la visite le 3 novembre à Nouakchott par le ministre de l'Intérieur de l'Espagne. Reçu par le président mauritanien, après des entretiens avec les ministres de l'Intérieur, de la Défense et de la Pêche, Fernando Grande-Marlaska Gómez a vivement salué la coopération des deux pays. Sur 52 bateaux arrivés dans cet archipel espagnol en octobre, un seul était parti de Mauritanie, contre 39 du Sénégal et de Gambie. Mais Nouakchott veut désormais transformer ce verrou sécuritaire en aide au développement.

Le ministre espagnol de l'Intérieur, a salué les efforts de la Mauritanie dans la lutte contre l'immigration clandestine. Lors d'une séance de travail avec son homologue mauritanien, il a même appelé à élargir la coopération bilatérale, dans un contexte de durcissement de la politique migratoire du pays ouest-africain.

Selon les derniers chiffres du ministère espagnol de l'Intérieur publiés mardi, plus de 6 000 migrants sont arrivés aux Canaries – archipel espagnol situé dans l'océan Atlantique, au large de l'Afrique – pour le seul mois d'octobre, à bord de 65 bateaux. C'est plus que pendant toute la première moitié de l'année, où plus de 3 700 personnes avaient été secourues.

Mais la nouveauté, c'est que la plupart de ces migrants ne sont pas partis des côtes mauritaniennes, mais des pays voisins comme le Sénégal ou la Gambie, signe du succès de la Mauritanie dans sa lutte contre l'immigration. « *La Mauritanie est un partenaire stratégique et un interlocuteur essentiel pour l'Espagne »,* pour le ministre espagnol qui a appelé à gagner encore en efficacité, en intensifiant la coordination entre les deux pays. Une démarche visant à bâtir des sociétés plus sûres et plus stables.

Il a également appelé à dépasser le cadre bilatéral pour inscrire ces relations

dans une politique plus globale avec l'Union européenne. En mars 2024, la Mauritanie et l'Union européenne avaient signé et rendu publique une déclaration conjointe - non contraignante juridiquement - établissant le renforcement d'un partenariat sur les migrations.

https://www.rfi.fr/fr/afrique/20261106-mauritanie-le-ministre-espagnol-de-l-int%C3%A9rieur-salue-un-effort-conjoint-en-mati%C3%A8re-de-migration

204 migrants secourus en mer en route vers les Canaries

La Marine nationale annonce avoir intercepté en mer 204 migrants ouest-africains, dont 20 mineurs et 10 femmes le mardi 27 octobre 2026 lors d'une patrouille de surveillance en mer. L'embarcation était composée de 143 Sénégalais, 48 Gambiens, 7 Guinéens et 6 Ivoiriens. La Marine précise que le bateau était en provenance de Barra, en Gambie.

Il s'agit de la deuxième annonce de ce type faite par la garde côtière mauritanienne en une semaine, après l'interception il y a quelques jours d'une embarcation en provenance de Barngy, au Sénégal. Là étaient à bord 191 candidats à l'immigration clandestine de différentes nationalités.

Ces personnes cherchaient à rejoindre les îles Canaries, porte d'entrée vers l'Europe. Selon des ONG d'aide aux migrants, ces derniers sont actuellement détenus dans les centres d'accueil à Nouadhibou pour un suivi médical et des formalités administratives en vue de leur retour dans leurs pays d'origine, sauf pour celles et ceux qui ont quitté leur pays pour des raisons sécuritaires.

La Mauritanie a renforcé son dispositif de surveillance et de contrôle en mer. Résultat : les départs se font plus au sud, ce qui rend les traversées vers les Canaries encore plus périlleuses. Depuis le début de l'année 2025, près de 100 jeunes ont péri dans leur tentative de traversée vers l'Europe depuis les côtes mauritaniennes

https://www.rfi.fr/fr/afrique/20261030-mauritanie-204-migrants-secourus-en-mer-en-route-vers-les-canaries

RWANDA

Ouverture d'un tribunal d'appel à Kigali pour les réfugiés et demandeurs d'asile

Au Rwanda, un tout nouveau tribunal d'appel pour réfugiés et demandeurs d'asile a tenu ses premières séances cette semaine. Une vingtaine d'affaires ont été entendues dans des audiences à huis clos. L'objectif de ce nouveau tribunal est de traiter des recours émis concernant des demandes d'asile refusées ou des statuts de réfugiés révoqués.

Avant la création du tribunal, les appels pour des demandes d'asile refusées étaient déposés auprès du ministère chargé de la gestion des situations d'urgence, affirme son greffier. Le nouveau système permet donc, selon lui, de soumettre les recours devant un organe indépendant.

« *C'est une avancée pour le maintien de l'indépendance et de l'impartialité du processus, mais ça offre aussi plus de chances pour le plaidant d'être entendu en deuxième instance (dans son recours), et ce avec une représentation légale, ce qui n'était*

pas le cas avant. C'est une manière d'améliorer le système d'asile au Rwanda »

Adopté dans la loi en 2024, le tribunal a commencé à recevoir des appels cette année avant les premières audiences de cette semaine. La création d'un organe de recours pour les demandeurs d'asile était notamment l'un des points du traité, signé avec le Royaume-Uni en décembre 2023, (abandonné par la suite).

« *C'était une recommandation qui nous avait été faite en termes de préparations que nous devions mettre en place, d'avoir un mécanisme d'appel indépendant. Vous nous voyez opérer aujourd'hui, même si l'accord avec le Royaume-Uni a été abandonné, car nous pensons que ce mécanisme est utile à d'autres cas* », ajoute le greffier.

Le Rwanda accueille près de 140 000 réfugiés, en majorité des Congolais et des Burundais.

https://www.rfi.fr/fr/afrique/20261024-rwanda-ouverture-d-un-tribunal-d-appel-%C3%A0-kigali-pour-les-r%C3%A9fugi%C3%A9s-et-demandeurs-d-asile

SENEGAL

Les migrants expulsés de Mauritanie vivent dans des conditions d'accueil précaires

Un responsable du Mixed Migration Centre (MMC) pour l'Afrique de l'Ouest s'est rendu en août dernier dans la ville frontalière de Rosso, au Sénégal, où arrivent des migrants expulsés de Mauritanie. Rosso se trouve sur les rives du fleuve Sénégal, qui marque la frontière entre le Sénégal et la Mauritanie. Durant une semaine, le MMC a rencontré des personnes récemment expulsées ainsi que plusieurs acteurs humanitaires présents dans la zone. Le MMC n'a pu vérifier de manière indépendante chaque témoignage. La cohérence des descriptions semble toutefois indiquer une tendance de fond dans le traitement des migrants expulsés de Mauritanie vers le Sénégal.

Pendant la visite du MMC, trois convois d'expulsion ont franchi le poste-frontière de Rosso. Le plus important transportait une centaine de migrants. "*Ils nous traitent comme si nous n'étions pas des êtres humains*", a confié l'un des nombreux exilés interrogés par le MMC.

Les témoignages recueillies décrivent des interpellations de la police mauritanienne musclées, sans vérification préalable des titres de séjour ou des documents d'identité. Ainsi des personnes en situation régulière auraient également été arrêtées.

Selon ces récits, les personnes noires originaires d'Afrique subsaharienne, notamment du Burkina Faso, du Mali, de Guinée ou encore de Côte d'Ivoire, sont particulièrement visées lors de ces opérations. Une ressortissante togolaise explique avoir dépensé près de 500 000 francs CFA, soit environ 760 euros, pour obtenir des documents de séjour, que les autorités mauritaniennes auraient totalement ignorés lors de son expulsion. D'autres migrants affirment que leurs documents d'identité ont été détruits lors des interpellations, compliquant par la suite l'accès à une protection consulaire ou aux programmes de retour volontaire. Dans de nombreux cas, les migrants interpellés n'auraient pas eu la possibilité d'expliquer leur situation administrative auprès des autorités et n'ont pas été autorisées à contacter leurs proches.

Un groupe arrivé à Rosso raconte avoir été détenu dans la ville côtière de Nouadhibou, après que leur bateau, qui faisait route vers les îles Canaries, soit tombé en panne. Les détentions en Mauritanie dureraient le temps qu'un nombre suffisant de

migrants, soit près d'une quarantaine, soit réuni pour organiser un transfert vers le Sénégal. Aussi, pendant cette détention, les autorités mauritaniennes ne distribueraient qu'un repas par jour.

A Rosso, une organisation humanitaire, qui a commencé à intervenir environ trois mois avant la visite du MMC en août, distribue de l'eau et de la nourriture en semaine. Il n'y a toutefois pas toujours de distribution durant le week-end. Un samedi, une centaine de personnes ont ainsi passé toute une journée sans nourriture ni eau.

Beaucoup racontent ne pas avoir de travail et avoir dû abandonner leurs affaires au moment de leur expulsion. Un jeune Malien, arrivé sans effets personnels, explique avoir dormi devant un magasin, en payant 1 000 francs CFA (environ 1,50 €) par nuit au propriétaire. Si les hommes ont la possibilité de passer la nuit dans un abri ouvert situé près du fleuve et géré par une organisation locale, les femmes disent ne pas disposer d'une telle option. L'alimentation, l'hébergement et les soins de santé restent ainsi des préoccupations majeures.

À la périphérie de la ville, de jeunes Nigérianes ont raconté au MMC avoir été forcées de se prostituer et d'avoir vécu dans une villa aux conditions d'hygiène précaires. "*Elles ont clairement indiqué que ce n'était pas ce qu'elles voulaient*", explique le coordinateur du MMC. "*Elles tentaient de rejoindre le Maroc ou l'Europe, mais elles ont été interpellées et se sont retrouvées à Rosso. Elles n'ont pas de travail*."

Le MMC fait également état de plusieurs situations dans lesquelles des familles ont été séparées de force. Une femme raconte avoir transférée à Rosso sans son enfant. Elle a été arrêtée en Mauritanie alors qu'elle sortait pour faire une course, laissant son bébé seul à la maison. Les équipes de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), mobilisées des deux côtés de la frontière, sont finalement parvenues à réunir la mère et son bébé au Sénégal.

Une autre femme, de nationalité guinéenne et mariée à un ressortissant mauritanien, affirme avoir été empêchée de regagner son domicile après un séjour passé en Guinée. Depuis, elle est à Rosso, dans l'attente que son époux trouve un moyen de la faire revenir en Mauritanie.

Les personnes qui souhaitent rentrer dans leur pays d'origine peuvent s'inscrire au programme de retour volontaire de l'OIM, mais elles doivent présenter une preuve de leur nationalité. Certains migrants parviennent à obtenir une copie numérisée de leur carte d'identité ou d'un acte de naissance auprès de proches restés au pays. Les autres risquent de ne pas pouvoir accéder au programme et de se retrouver dans une impasse administrative. Selon l'OIM, "*un titre de voyage valide, tel qu'un laissez-passer, est nécessaire pour bénéficier d'un retour volontaire accompagné par l'OIM, mais le fait de ne pas disposer d'un passeport ou d'une pièce d'identité au départ n'empêche pas, en soi, une personne de s'adresser à l'OIM pour bénéficier d'un accompagnement et d'une évaluation*".

Des habitants de Rosso affirment que les pratiques d'expulsions ont évolué vers la fin de l'année 2025, lorsque le Sénégal a exigé des autorités mauritaniennes le renvoi des migrants interceptés vers leurs pays d'origine.

D'après les témoignages du rapport du MMC, les forces mauritaniennes ont alors commencé à emmener de nuit, en pirogue, les ressortissants non sénégalais vers des points de passage clandestins le long du fleuve Sénégal. D'autres déclarent avoir été abandonnés sur la rive mauritanienne et sommés de trouver un moyen de traverser vers le

fleuve Sénégal. Si là encore, le MMC n'a pas pu vérifier ces témoignages de manière indépendante, ils alimentent néanmoins les inquiétudes des organisations humanitaires quant à la multiplication des itinéraires migratoires toujours plus dangereux.

Les témoignages recueillis à Rosso par le MMC rappellent début 2025, lorsque la Mauritanie, devenue un point de départ vers les îles Canaries, avait lancé une vaste campagne d'arrestations et d'expulsions de migrants en situation irrégulière. Les autorités mauritaniennes avaient indiqué avoir intercepté plus de 30 000 migrants en seulement quatre mois, affirmant également avoir démantelé plus de 80 réseaux de passeurs.

Des centaines de personnes, notamment des Sénégalais, des Maliens, des Ivoiriens, des Guinéens et des Gambiens, s'étaient ainsi retrouvées bloquées à Rosso et dans ses environs, où les travailleurs humanitaires faisaient état d'arrivées régulières d'autocars transportant entre 60 et 70 personnes, ainsi que de graves pénuries d'eau, de nourriture, de médicaments et de logements. Les autorités mauritaniennes avaient qualifié ces opérations de "*mesures de routine*" dans la lutte contre l'immigration irrégulière, assurant que les expulsions étaient conformes aux conventions internationales.

En 2024, l'Union européenne et la Mauritanie ont conclu un partenariat de 210 millions d'euros pour une meilleure gestion de la migration, la lutte contre le trafic d'êtres humains, l'aide aux réfugiés et les initiatives en faveur de l'emploi. De son côté, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a observé une intensification des opérations de contrôle en Mauritanie depuis fin 2024, notamment à Nouakchott et Nouadhibou.

Le HCR se dit préoccupé, notamment par le risque d'opérations de refoulement et par l'absence d'accès aux procédures d'asile. L'agence onusienne assure dialoguer avec les autorités mauritaniennes, ce qui aurait déjà permis de libérer certains migrants.

De jeunes athlètes réfugiés prêts à entrer dans l'histoire olympique à Dakar 2026

Le HCR, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, salue cette étape historique, qui illustre la capacité du sport à changer des vies et à créer des perspectives pour les jeunes contraints de fuir.

Du 31 octobre au 13 novembre, six jeunes athlètes réfugiés – trois jeunes femmes et trois jeunes hommes, tous installés en Afrique – concourront en athlétisme, judo et taekwondo aux côtés de quelque 2 700 jeunes athlètes venus du monde entier. Leur participation porte les espoirs et les ambitions de millions de jeunes réfugiés dont la vie a été bouleversée par les conflits et le déplacement.

« *Dakar 2026 est un moment de fierté pour l'Afrique et pour toute personne contrainte de fuir, et il revêt une signification particulière pour les jeunes déplacés de force »,* a déclaré le Haut-Commissaire assistante du HCR en charge de la protection, présente à Dakar pour l'ouverture des Jeux. « Ces six jeunes athlètes montrent au monde ce que les réfugiés peuvent accomplir quand on leur en donne l'occasion. Le sport ouvre des perspectives, procure un sentiment d'appartenance et aide les jeunes réfugiés à se reconstruire, à rebâtir leur vie et à réaliser leur potentiel. Mais ces perspectives ne doivent pas s'arrêter avec la fin des Jeux. Nous devons faire en sorte que davantage de jeunes réfugiés aient la possibilité d'apprendre, de concourir et de s'épanouir. »

L'équipe est dirigée par son chef de mission, Ambassadeur de bonne volonté du HCR et réfugié originaire du Soudan du Sud, qui a concouru au sein de la première

Équipe olympique des réfugiés à Rio 2016. « *Il y a dix ans, je me tenais sur la scène olympique en tant qu'athlète réfugié. Aujourd'hui, voir une nouvelle génération de jeunes réfugiés suivre ce même chemin est quelque chose d'extraordinaire*, a-t-il déclaré. «*Ces jeunes athlètes ont surmonté d'immenses obstacles pour être ici. Ils ne concourent pas seulement pour des médailles : ils montrent à d'autres jeunes réfugiés que leurs rêves sont possibles, quelles que soient leurs origines et les épreuves qu'ils ont traversées.* »

Leur participation intervient alors que plus de 117 millions de personnes demeurent déplacées de force dans le monde, dont 39 millions en Afrique subsaharienne.

Alors que les regards se tournent vers Dakar, le HCR appelle les gouvernements, les instances sportives, le secteur privé et les donateurs à élargir l'accès des jeunes réfugiés au sport, à l'éducation et à d'autres perspectives, afin que leurs talents et leurs ambitions puissent continuer de s'épanouir bien au-delà de Dakar 2026.

https://www.unhcr.org/fr-fr/actualites/communiques-de-presse/de-jeunes-athletes-refugies-prets-entrer-dans-l-histoire-olympique

AMERIQUE

MEXIQUE

Un autel érigé en hommage aux victimes de l'ICE pour la fête des morts

Ce week-end, le Mexique fête ses morts. Dans tout le pays, les Mexicains se préparent à recevoir la visite des âmes de leurs proches défunts comme le veut la célèbre tradition du jour des morts. Mais dans une maison de Mexico, c'est un autel particulier qui a été érigé. Il rend hommage aux victimes de l'ICE, la police de l'immigration américaine.

Un chemin de pétales orange tracé sur le trottoir sert de guide vers le hall de cette maison du centre de Mexico, où trône un autel de quatre étages en forme de pyramide. Sur chaque marche, des portraits s'alignent entre les fleurs et les bougies. « *Ces visages, nous ne les connaissons pas, mais nous savons que ce furent des pères, des frères, des oncles qui sont partis aux États-Unis pour chercher une autre vie. Nous voulons rendre hommage à ces personnes qui ont perdu la vie alors qu'elles en cherchaient une meilleure* », raconte l'homme, à l'origine de cette initiative.

Ce Mexicain a été déporté des Etats-Unis après y avoir vécu pendant 36 ans. La violence de la police de l'immigration, l'ICE, il l'a vécue dans sa chair et n'a pas beaucoup d'espoir quant à un changement grâce aux élections américaines.

« *Nous, les migrants, nous avons très bien compris que nous vivons sous le prisme de la haine des républicains, et sous celui de la miséricorde et de la pitié des démocrates. Les démocrates ont énormément d'opportunités pour nous aider, ils auraient pu faire passer une réforme migratoire qui aurait bénéficié à beaucoup de personnes qui, comme moi, ont travaillé pendant les décennies en payant nos impôts, mais ils ne l'ont pas fait* », avance-t-il. Et de conclure : « *C'est très clair pour nous que personne ne va venir nous sauver.* »

https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20261101-au-mexique-un-autel-%C3%A9rig%C3%A9-en-hommage-aux-victimes-de-l-ice-pour-la-f%C3%AAte-des-morts

USA

En Californie, le nombre de traversées illégales de la frontière chute sous l'administration Trump

L'une des principales promesses de campagne du président américain Donald Trump était de rendre la frontière entre les États-Unis et le Mexique plus hermétique pour en finir avec l'immigration illégale. Une promesse largement tenue : le nombre de personnes entrant illégalement aux États-Unis a atteint un niveau historiquement bas depuis l'investiture de l'actuel locataire de la Maison Blanche en janvier 2025. Les tentatives de traversées illégales ont baissé de 93 % si on les compare aux pics de l'administration Biden.

https://www.france24.com/fr/%C3%A9missions/focus/20261102-en-californie-le-nombre-de-travers%C3%A9es-ill%C3%A9gales-de-la-fronti%C3%A8re-chute-sous-l-administration-trump

Un tribunal fédéral bloque les projets d'expulsion d'Afghans

La juge du tribunal fédéral du district sud de New York, a statué que les États-Unis ne pouvaient envoyer aucun ressortissant afghan en Afghanistan ou au Pakistan cette semaine. Le directeur adjoint du service américain de l'immigration et des douanes (ICE), a affirmé au tribunal qu'« *aucun vol charter ou commercial n'était prévu ni confirmé* » pour expulser des ressortissants afghans des États-Unis vers l'Afghanistan ou vers le Pakistan cette semaine, selon des documents judiciaires.

« *Il y a une semaine, un avion était prévu. Aujourd'hui, le gouvernement a dit à une juge fédérale qu'il n'y en avait plus* », a déclaré le président d'AfghanEvac, après la décision de mardi. « *Ce n'est pas arrivé par hasard. Des anciens combattants, des militants, 66 membres du Congrès et des milliers d'Américains ont fait annuler ce vol* », a-t-il ajouté.

Les autorités talibanes afghanes ont exprimé lundi leur « *vive préoccupation* » face aux projets d'expulsion rapportés par les médias. Après avoir repris le pouvoir en 2021, les autorités talibanes ont annoncé une amnistie générale pour les Afghans ayant travaillé avec les forces et les gouvernements soutenus par l'Occident. Mais les Nations unies ont recensé des signalements d'exécutions extrajudiciaires, de détentions et de mauvais traitements.

Le gouvernement pakistanais a ordonné cette année l'arrestation des ressortissants afghans sans visa, dans le cadre d'une politique de rapatriement menée depuis plusieurs années, qui a contraint des millions d'Afghans ayant fui des décennies de guerre à rentrer en Afghanistan.

Les relations entre le Pakistan et l'Afghanistan se sont détériorées après des affrontements meurtriers à la frontière, en octobre dernier, qui ont entraîné la fermeture presque totale de celle-ci. L'administration Trump avait instauré l'an dernier des restrictions d'entrée visant plusieurs pays, dont l'Afghanistan, dans le cadre d'une vaste offensive contre l'immigration. Elle a également cherché à mettre fin aux protections contre l'expulsion dont bénéficiaient des Afghans, parmi lesquels certains avaient obtenu des visas d'immigrant spéciaux après la prise de pouvoir des talibans en 2021

https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20261104-%C3%A9tats-unis-un-tribunal-f%C3%A9d%C3%A9ral-bloque-les-projets-d-expulsion-d-afghans

Les États-Unis envisagent d'expulser des réfugiés vers l'Afghanistan via le Pakistan

Le gouvernement américain envisage d'expulser plus de 150 ressortissants afghans de son territoire *via* le Pakistan cette semaine. Parmi eux figurent des personnes ayant apporté leur aide à l'armée américaine lors de sa présence dans le pays jusqu'en 2021, ou encore une personne homosexuelle.

Le porte-parole de la diplomatie talibane a exprimé sa « *profonde préoccupation* » lundi 2 novembre 2026, après les révélations selon lesquelles l'administration Trump envisagerait d'expulser des ressortissants afghans vers l'Afghanistan *via* le Pakistan.

« *L'Émirat islamique d'Afghanistan exprime sa profonde inquiétude face aux informations selon lesquelles les États-Unis auraient l'intention d'expulser vers le Pakistan certains réfugiés afghans qui n'ont pas encore pu obtenir de titre de séjour légal dans ce pays* », a déclaré le porte-parole du ministère afghan des Affaires étrangères, dans un communiqué. Selon le *New York Times*, au moins 150 personnes pourraient être expulsées vers le Pakistan, puis l'Afghanistan. Bien que les États-Unis ne puissent pas organiser d'expulsions directes vers l'Afghanistan, des responsables ont indiqué qu'Islamabad superviserait leur renvoi vers ce pays.

Une situation encore inimaginable il y a quelques mois. D'autant que Kaboul mène une politique d'apartheid de genre depuis 2021 et que les Afghans ayant travaillé avec les Occidentaux risquent gros à leur retour au pays, d'après de nombreuses organisations de défense des droits humains.

Les autorités talibanes semblent vouloir échanger directement avec leurs homologues américains. L'Allemagne ou la Turquie avaient, eux, par exemple, expulsé directement des Afghans vers l'Afghanistan, malgré les inquiétudes exprimées par les organisations de défense des droits humains quant aux risques encourus par les personnes de retour. Le Pakistan a, lui, expulsé ou forcé au retour plus de 2,7 millions d'Afghans depuis 2023. Mais les deux pays sont en guerre ouverte depuis un an, et les frontières terrestres sont presque intégralement fermées. Une situation qui rend le sort de ces Afghans expulsés des États-Unis d'autant plus incertain.

« Le vol est toujours censé partir vers 19h le jour de l'élection », affirme un vétéran de l'armée américaine, président de l'ONG Afghan Evac, qui suit l'évolution de la situation heure par heure. « *Personne n'a pensé à parler de cette expulsion aux gens qui gouvernent l'Afghanistan* », s'offusque-t-il en lisant le communiqué de la diplomatie talibane lundi 2 novembre 2026.

« *Les Talibans disent : "il faut que les États-Unis respectent les droits humains", mais ce sont eux les talibans qui commettent des meurtres. »*

Kaboul assure ne pas s'en prendre à ses ressortissants une fois rentrés au pays. Mais s ces personnes courent un grave danger : « *Nous avons des informations au sujet de trois femmes qui pourraient monter dans l'avion, ainsi que des gens qui ont aidé l'armée américaine, et des membres de leurs familles. Ce sont des gens qui ont des ordonnances d'expulsion, mais pour beaucoup elles ont été suspendues.* »

Autre inquiétude : que cette expulsion via le Pakistan crée un précédent. « *Ils risquent d'envoyer aussi les gens coincés au Qatar par cette route* ». Plus de 1 000 Afghans, des anciens collaborateurs de l'armée américaine et leur famille sont coincés dans un camp. Dans leur grande majorité des femmes et des enfants, qui vivent depuis un an

dans des préfabriqués, avec la peur d'être envoyés en Afghanistan.

https://www.rfi.fr/fr/monde/20261102-les-%C3%A9tats-unis-envisagent-d-expulser-des-r%C3%A9fugi%C3%A9s-vers-l-afghanistan-via-le-pakistan

États-Unis: au Texas, la vie en suspens des migrants menacés par l'ICE

« *À mon pied, j'ai un bracelet, pour qu'ils puissent surveiller où je vais* », raconte un père de quatre enfants, ancien soldat, Hondurien de 32 ans, qui a traversé le Rio Bravo, frontière naturelle entre les Etats-Unis et le Mexique, en novembre 2024. Il fait aujourd'hui partie de ces plus de 50 000 demandeurs d'asile à porter un bracelet électronique. « *En vérité, je me sens très mal parce que quelquefois les gens me regarde d'une mauvaise manière* », lui qui fait tout pour ne pas se faire remarquer. Ne pas se faire attraper et se faire expulser comme près d'un million d'autres personnes. Car même s'il n'a rien à se reprocher, l'ICE peut l'arrêter à n'importe quel moment : « *J'ai tout le temps peur. Il y a beaucoup de gens qui nous prévienne que la migration arrive. Et la seule chose qu'on peut faire, c'est courir.* »

Lui et sa famille ont trouvé refuge dans une église de San Antonio. La Pasteure, explique qu'une quarantaine de ses fidèles ont été arrêtés, la plupart expulsés, y compris des enfants. « *C'est un effort constant pour calmer les gens. Tout le monde vit sous un stress permanent, parce que plus personne ne peut travailler. Les gens n'ont plus de quoi manger* ».

C'est un problème pour ce père , même s'il a obtenu très récemment un permis de travail, personne ne lui donne de contrat. Alors il survit avec des petits boulots à la journée. « *Je fais n'importe quel travail. Tous les jours c'est très risque mais s'il n'y a rien, je rentre à la maison* », déplore l'ancien militaire. Depuis deux ans, son moral est fragile, il admet penser souvent à tout abandonner et partir sans savoir où. « *S'il me disent de partir, c'est d'accord, merci. Mais je ne veux pas qu'on me mette en prison. Je ne suis pas un criminel* », plaide-t-il, alors que deux personnes arrêtées sur trois sont désormais expulsées sans procès.

https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20261101-%C3%A9tats-unis-au-texas-la-vie-en-suspens-des-migrants-menac%C3%A9s-par-l-ice

Des militants engagés auprès des migrants à Chicago

Un groupe de trente personnes de la *Coalition pour un leadership spirituel et public* porte la voix de nombreuses personnes «*arrachées*» à leur vie et à leur famille.

Une laïque scalabrinienne, originaire du Mexique, d'où elle a émigré, est venue de Chicago à Rome pour participer à l'audience générale du pape, aux côtés d'une trentaine d'autres membres – parmi lesquels des prêtres, des diacres, des étudiants et des responsables catholiques – de la *Coalition for spiritual & public leadership (CSPL)*.

Il s'agit d'un mouvement qui, sur le territoire de la ville natale de Robert Francis Prevost, se présente comme une «*force*» au service de la justice. Ce qui, dans la pratique, signifie apporter quotidiennement soutien et assistance aux centaines de migrants d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud qui vivent dans les banlieues de la ville dans un état de profonde incertitude et de grande fragilité, en leur offrant prière, accompagnement pastoral et proximité.

Le cœur de la mission de la Coalition réside toutefois dans le travail mené auprès des détenus du centre de Broadview, géré par l'ICE (*Immigrations and Customs Enforcement)*, l'agence relevant du Département de la Sécurité intérieure des États-Unis, au centre de vives polémiques et d'accusations concernant les méthodes qu'elle utilise. La défense des droits des «*mères, pères, frères, sœurs et travailleurs de nos communautés qui sont arrachés à leurs familles et à leurs vies*» constitue l'objectif principal de la CSPL qui, après des blocages et des reports initiaux concernant l'accès, a obtenu une autorisation temporaire pour accéder quotidiennement à l'établissement fédéral situé à quinze kilomètres du centre de Chicago. Depuis mai 2026, plus de 135 visites ont été effectuées auprès de 725 immigrés détenus.

https://www.vaticannews.va/fr/pape/news/2026-10/pape-message-migrants-detenus-chicago.html

INTERNATIONAL

LA DESINFORMATION, AMPLIFIEE PAR L'IA, TRANSFORME LES MIGRANTS EN CIBLES

« *Les préoccupations des populations sont réelles et nous devons les prendre au sérieux. Nous devons aussi reconnaître honnêtement les lacunes de nos systèmes* », a déclaré la directrice générale de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), à l'ouverture du Dialogue international sur les migrations, lundi 2 novembre 2026 à Genève.

Dans un contexte marqué par les incertitudes économiques, les conflits et les pressions climatiques, les fausses informations et les récits trompeurs sur les migrants, de plus en plus relayés par l'IA générative, alimentent la polarisation et la défiance au sein des sociétés, souligne l'OIM. Cette érosion de la confiance réduit la marge de manœuvre des gouvernements et complique la coopération internationale. Les migrants, eux, se retrouvent davantage exposés aux dangers tout au long de leur parcours, alors que les financements consacrés au développement diminuent et que la coopération entre États est mise à rude épreuve.

Les enjeux sont considérables. Plus de 304 millions de personnes vivent aujourd'hui en dehors de leur pays de naissance, dont 168 millions de travailleurs migrants. Près de la moitié des migrants internationaux sont des femmes et des filles, souvent particulièrement exposées à la discrimination, aux abus et à l'exploitation.

Les transferts d'argent effectués par les migrants bénéficient par ailleurs à près d'un milliard de personnes, soit environ un habitant de la planète sur huit. Ces ressources permettent notamment de financer l'alimentation, la scolarité et les soins de santé.

Pour rétablir la confiance, la directrice de l'OIM appelle à une action concertée sur trois fronts : renforcer la coopération entre les pays situés le long des routes migratoires afin de développer les voies de migration régulières et la protection des personnes ; investir en amont dans les communautés confrontées aux inondations répétées et aux mauvaises récoltes ; enfin, placer les données fiables et la parole des populations concernées au cœur des décisions, tout en veillant à ce que les technologies protègent les informations personnelles et ne reproduisent pas les biais. « *La confiance se construit pas à pas. Chaque accord que nous respectons et chaque personne que nous traitons équitablement renforcent*

la coopération », a-t-elle insisté.

Cet avertissement intervient alors que les États doivent faire le point sur leurs engagements en matière de migration. En mai dernier, un nombre record de pays et d'acteurs concernés se sont réunis lors du Forum d'examen des migrations internationales, réaffirmant leur volonté de promouvoir des migrations sûres, ordonnées et régulières.

En juillet 2027, l'ONU évaluera les progrès accomplis au titre de l'objectif de développement durable consacré à la bonne gestion des migrations. Le Sommet sur les objectifs de développement durable, prévu en septembre, ouvrira également les discussions sur l'après-2030.

https://news.un.org/fr/story/2026/11/1159780

PRES DE SIX MILLIONS D'ENFANTS REFUGIES PRIVES D'ECOLE L'AN DERNIER, SELON L'ONU

"*Lorsque nous avons quitté le Soudan, j'avais peur de ne plus pouvoir poursuivre ma scolarité*", explique une soudanaise de 19 ans, interrogée par le Haut-Commissariat aux réfugiés de l'ONU (HCR). Elle faisait partie l'an dernier des quelque 13 millions de réfugiés en âge d'être scolarisés dans le monde. Grâce au soutien du HCR, elle a pu poursuivre ses études en Égypte. "*L'école me donne confiance. Elle me rappelle que même si j'ai perdu ma maison à cause de la guerre, je n'ai pas perdu mes rêves*", confie-t-elle. Si elle a bénéficié du soutien de l'Onu, environ 5,8 millions d'enfants réfugiés n'ont pas eu la chance d'être scolarisés en 2025, déplore le HCR.

"L*'éducation, c'est la protection. Mais c'est aussi une voie vers des opportunités et l'autonomie*", insiste le chef de l'agence onusienne, cité dans le dernier rapport annuel de l'agence sur l'éducation. "*À l'heure où le financement de l'aide humanitaire et de l'aide au développement subit de fortes pressions, les coupes budgétaires dans le domaine de l'éducation risquent de réduire à néant des décennies d'investissements collectifs et de fermer des portes à une génération de jeunes*". Le mois dernier, le HCR a en effet annoncé une réduction de 16% de son budget et la suppression de 3 500 postes.

"*Nous ne pouvons pas laisser nos enfants dans cette situation, sans qu'ils aient accès à une éducation*", estime une réfugiée soudanaise et enseignante bénévole dans le camp d'Ura, en Éthiopie, depuis son arrivée en 2024. Avant de fuir les violences et rejoindre l'Éthiopie, cette mère de six enfants travaillait comme enseignante d'anglais et de géographie au Soudan. "*Si nous ne les soutenons pas et ne les aidons pas à accéder à une éducation, qui le fera ?*"

Le rapport du HCR sur l'éducation souligne que, si l'accès à l'enseignement primaire s'est légèrement amélioré au fil des ans, le passage à l'enseignement secondaire reste un obstacle majeur pour des millions de jeunes réfugiés. D'après les données de l'ONU, les taux de scolarisation chutent à mesure que les enfants grandissent, privant ainsi une grande majorité d'adolescents réfugiés de l'accès à l'enseignement secondaire ou à une formation professionnelle.

Les barrières linguistiques, la pression de devoir trouver un emploi pour subvenir aux besoins de la famille, ainsi qu'une importante pénurie d'enseignants qualifiés et d'infrastructures dans les communautés d'accueil augmentent encore davantage les taux d'abandon scolaire.

Au-delà du secondaire, les obstacles à l'éducation deviennent encore plus élevés, puisque seule une infime partie des réfugiés ont effectivement accès à l'enseignement supérieur. Les difficultés financières, l'absence de documents officiels et la discrimination systémique empêchent souvent la poursuite d'études.

En Europe, la mise en œuvre du Régime d'asile européen commun (RAEC) de l'Union européenne (UE), entré en vigueur en juin 2026, comporte également un volet consacré à la scolarisation. Le RAEC exige que les mineurs puissent s'inscrire dans des classes ordinaires même s'ils vivent encore dans des centres d'accueil, et ce au plus tard deux mois après le dépôt de la demande d'asile. Ce délai peut passer à trois mois dans des cas exceptionnels. De plus, les cours sont censés se dérouler en compagnie d'autres élèves du même âge.

Le régime "*exige toutefois des États membres qu'ils accordent aux mineurs en quête de protection l'accès au système éducatif au plus tard deux mois après le dépôt de leur demande d'asile*", confirme une professeure de droit et d'études sur les migrations. Pour réduire les délais, "*l'idéal serait que le même délai s'applique à l'affectation (des familles ou des mineurs) à une commune, au début de la scolarité obligatoire et à l'accès à l'école*".

La plateforme d'information allemande dédiée à la migration s'est penchée sur l'application du RAEC en Allemagne, où l'éducation relève de la compétence des 16 Lände, les régions fédérées composant l'Allemagne. À ce jour, seule la Rhénanie-du-Nord-Westphalie, la région la plus peuplée dans l'ouest du pays, a mis en œuvre les nouvelles directives. La Basse-Saxe, la Saxe-Anhalt, la Hesse et la Thuringe examinent encore les changements possibles. En revanche, les autres Länder ne voient actuellement aucune nécessité d'ajustements ou considèrent que leurs réglementations existantes sont déjà conformes au RAEC.

Selon la réglementation allemande en vigueur, les enfants migrants sont censés être scolarisés dans les trois mois suivant leur arrivée. Dans la pratique, cependant, leur scolarité ne débute souvent qu'une fois que les familles se sont vu attribuer une commune de résidence. Or, ce processus peut prendre plus longtemps que trois mois.

Dans de nombreux Länder, différentes formes d'enseignement sont assurées dès l'arrivée d'un mineur dans un centre d'accueil. Il peut s'agir de cours dans un établissement scolaire mais aussi de simples cours d'allemand. Toutefois, l'étendue, le contenu des cours et les qualifications des enseignants diffèrent souvent considérablement de ceux assurés par des établissements scolaires classiques.

Sur les 203 centres d'accueil passés en revue dans le cadre d'une étude en 2025, près d'un sur cinq ne proposait absolument aucun programme éducatif pour les enfants. Dans 40% des centres, les enfants avaient un accès partiel à une école ordinaire, tandis que 18% d'entre eux fréquentaient une école à plein temps.

"*Si les directives* [européennes] *étaient réellement mises en œuvre à l'échelle nationale, cela constituerait une amélioration significative*", estime une chercheuse en sciences de l'éducation à l'université de Brême, citée dans le rapport de l'ONU. "*Par le passé, des enfants et adolescents réfugiés ont parfois été exclus de toute éducation formelle pendant des mois dans plusieurs centres*", alerte-t-elle.

L'étude montre qu'un autre point de blocage concerne la transition entre les centres d'accueil et les établissements scolaires classiques. Avant d'intégrer pleinement le programme scolaire, les élèves réfugiés passent dans de nombreux Länder par des cours

préparatoires. Or, plusieurs études montrent que les élèves migrants apprennent plus rapidement l'allemand lorsqu'ils suivent les cours avec d'autres élèves germanophones.

Enfin, "*l'école est également un lieu de participation sociale, où des amitiés peuvent se nouer*", signale la chercheuse. "*Si l'accès à l'école fait défaut pendant une période prolongée ou si l'enseignement n'est dispensé que de manière limitée et fortement ségréguée, cela a de graves conséquences pour les enfants*."

TEMOIGNAGES

"AVEC LA JUNGLE DE CALAIS, LES EXILES AVAIENT UN LIEU POUR SE REGROUPER" : 10 ANS APRES LE DEMANTELEMENT, HABITANTS ET HUMANITAIRES SE SOUVIENNENT

Il y a 10 ans, la jungle de Calais, le plus grand campement de migrants souhaitant rejoindre l'Angleterre qu'a connu la France, a été démantelée. Abritant environ 10 000 personnes au plus fort de son occupation, ce Calais clandestin a marqué à vie les Calaisiens et humanitaires qui en ont arpenté les rues.

Le 24 octobre 2016, le soleil n'est pas encore levé que des dizaines de bus stationnent autour du village clandestin appelé "la Grande jungle". Des milliers d'exilés, venus à la fois d'Afghanistan, de Syrie, d'Érythrée, du Soudan ou encore d'Irak sont poussés dans les cars par des centaines de policiers encadrant l'opération. Ils sont envoyés vers des centres d'accueil dispersés dans toute la France. Première étape avant que ce lieu, devenu depuis avril 2015 l'abri temporaire de près de 10 000 migrants désireux de rejoindre l'Angleterre, ne soit rayé de la carte.

Dix ans après, la nature a repris ses droits et de la jungle, il ne reste plus aucune trace. Une brume épaisse se lève avec la fin de matinée d'octobre 2026 sur le littoral calaisien, laissant apparaître une lande peuplée de quelques moutons. Des bruyères s'agitent au gré du vent. Au loin, un bunker vestige de la Seconde Guerre mondiale est recouvert d'un tag "Safe trip" ("Bon voyage", en anglais). Sur la porte : "Border Kill" ("Les frontières tuent", en anglais).

Mais dans la mémoire des Calaisiens et des humanitaires qui ont œuvré dans les ruelles de la jungle, les souvenirs sont immortels. À travers un trou découpé dans l'observatoire construit sur les surplombs de la lande, Ferri Matheeuswen peine à saisir le calme du lieu. Pour cette Néerlandaise arrivée à Calais il y a plus de 20 ans, cette vaste étendue aujourd'hui rendue à la nature est marquée à jamais par la jungle de Calais, ses milliers d'habitants et l'activité grouillante qui rythmait la vie de ce qui a été appelé un temps l'un des plus grands bidonvilles de France.

Engagée auprès de la Maison des femmes, elle fait partie des architectes de la jungle, présente dès le premier jour. Dix ans plus tard, elle se rappelle du 4 avril 2015, date à laquelle tout a commencé : "*C'était un jour d'exode, les migrants marchaient avec leur bric et leur broc, des caddies… Et ils sont arrivés ici. On a commencé à fabriquer des cabanons et petit à petit, c'est devenu un petit village*". Ele évoque ses souvenirs de la jungle, l'odeur de fumée qui englobait jour et nuit le camp informel, les fêtes et les soirées interminables passées chez les habitants avec qui elle s'était liée d'amitié. "*On m'avait*

même construit une cabane", s'amuse-t-elle aujourd'hui. "*Parfois, j'y allais juste pour m'asseoir à côté de la maison bleue d'Alpha, un Malien qui s'était construit une hutte à la manière de son pays*".

Comme elle, nombreux sont ceux pour qui la jungle s'est imposée dans le quotidien. Un homme, 70 ans et aujourd'hui retraité, s'y rendait presque tous les jours. Sur un banc du terminal du ferry, transformé en véritable forteresse encerclée de grands grillages dominés de barbelés, il se rappelle avoir commencé en "*février, sous la neige*", à apporter de la nourriture aux exilés. "*J'arrivais avec le camion et les migrants se rassemblaient. Moi je leur disais 'One line'* ("une ligne" en anglais) *et ils savaient que quand* j'arrivais avec le *camion, il fallait se mettre en ligne et qu'au moindre débordement, j'arrêtais*", raconte ce grand gaillard jovial qui dit avoir la lutte contre les inégalités "*dans les gènes*".

Si au départ, quelque 4 000 exilés vivaient dans la jungle, à la fin, leur nombre avait plus que doublé. "*Il y avait des restaurants, des salons de coiffure, un sauna, une église et une mosquée, une discothèque… On dansait là-dedans sur des musiques africaines puis on allait manger dans les restaurants afghans par exemple*", se rappelle le retraité vêtu de son tee-shirt rose de la Refugee community kitchen (RCK), association toujours active aujourd'hui dans les campements de la région.

Rasta (surnom par lequel il est appelé), aujourd'hui employé à l'accueil de jour du Secours catholique, lui aussi, était là dès le premier jour à "*taper des cabanes*" pour les exilés. "*C'était ma maison secondaire la jungle. J'y ai même fêté mon anniversaire*", dit-il. Dans son téléphone, il reste des centaines de photos de l'époque. Et pour chaque visage, il se souvient d'une histoire. À son doigt, il porte une bague sertie d'une pierre bleue, "*offerte par un Soudanais*". Selon lui, cette *"mini-ville*" parallèle a profondément marqué la commune de Calais. "*Il y a eu un avant et un après la jungle, c'est clair*".

Indéniablement, la présence de ce "mini-Calais" clandestin n'a laissé de marbre aucun habitant. Pour certains, leur activité dans la jungle leur a même valu d'être ostracisé. "*Mes voisins et beaucoup de collègues ne m'adressaient plus la parole à cause de mon travail dans la jungle*", assure l'homme, encore déçu aujourd'hui par cette réaction. "*Le Calaisien de base n'aime pas les migrants. Pourquoi ? Parce qu'ils leur font peur, ils ne les connaissent pas. Je leur disais : 'Je comprends votre peur mais ce sont des gens comme les autres dans une situation difficile'*". Donc il a emmené des voisins dans la jungle. "*Et à chaque fois, ça a changé leur point de vue !*", lance-t-il fièrement.

Deux retraités qui habitent à Calais depuis plus de 60 ans et qui ont débuté leurs actions dans la jungle suite à un appel à la solidarité de leur paroisse ont fait face à la même animosité : "*Le sentiment anti migrants a clairement explosé avec la jungle. Si vous demandez à nos voisins, les migrants sont responsables de tous les maux du monde*".

Le couple a passé de nombreuses journées entre ces cabanes de bois et de tôles, allant même jusqu'à assister à une messe dans l'église érythréenne baptisée "*Saint-Michel de la Jungle*" et accueillir dans leur maison un exilé. Lorsqu'ils ont ramené un jeune Pakistanais d'une vingtaine d'années, chez eux pour qu'il prenne une douche, les voisins s'en sont indignés. "*On nous a dit de ne pas faire venir des migrants jusque dans notre quartier*". Finalement, il a même habité avec eux. Il a fini par prendre une place considérable dans cette famille calaisienne. "*Il avait perdu sa maman et ne trouvait plus le sommeil. On le sentait un peu dépressif donc on l'a pris quelques temps à la maison. Je lui apprenais le français, à écrire. J'ai toujours son cahier. Il nous appelait Papa et Maman*", raconte la femme, un brin d'émotion dans la voix et fière de voir des nouvelles que leur

envoie ce jeune, aujourd'hui en situation régulière et devenu journaliste en France.

Pour toutes ces personnes, le fracas des bulldozers et l'expulsion des milliers de migrants en octobre 2016 fut donc un choc. "*C'était peut-être un des pires jours de ma vie. Une des dernières nuits, on savait que* [les migrants] *allaient devoir partir, donc on leur disait : 'Si tu ne veux pas monter dans un bus, pars ce soir'. On leur avait donné nos numéros de téléphone en leur disant 'appelez-nous pour qu'on sache où vous allez'*", se rappelle Ferri Matheeuswen. "*C'était si triste. Je me suis senti très mal*", indique laconiquement Michel. Rasta, lui, n'a pas voulu assister à cela. "*Je ne voulais pas voir la fin de cette jungle. C'était vraiment un laboratoire du vivre-ensemble et un sacré lieu de vie*".

Un lieu de vie qui a aussi été marqué par l'insalubrité, l'insécurité et de nombreux moments de tensions, des problématiques inhérentes à la vie en camp. La proximité avec la voie rapide était aussi à l'origine de difficultés. "*Dès qu'il y avait un embouteillage, les gens criaient 'dougar, dougar!'* ("Bouchon", en soudanais), *et des centaines de personnes se jetaient sur les camions pour s'y cacher et tenter de rejoindre l'Angleterre*", raconte Rasta. "*Les conditions de vie étaient inhumaines*", estime aussi Ferri Matheeuswen, mais au moins "*les exilés étaient protégés car ils étaient chez eux, et avaient un lieu pour se regrouper*". "*C'était la première fois à Calais qu'ils ne vivaient pas par petits groupes éparpillés* [comme c'est le cas de nouveau aujourd'hui]. *C'était leur villag*e".

"*Pendant la période de la jungle, on a eu pas mal d'évènements sérieux avec notamment des mouvements de foule de l'ordre de 500 à 600 personnes migrantes qui avaient envahi la rocade portuaire et qui essayaient de monter sur les ferrys. On a aussi vécu beaucoup de rixes*", raconte la maire de Calais, déjà édile de la ville à l'époque. "*C'était l'anarchie complète*."

"*Il y a eu beaucoup de moments de difficultés dans la jungle. J'ai vu un homme se jeter sous un train, un autre perdre sa main ou encore un exilé s'arracher un doigt*", témoigne un Afghan arrivé en tant que mineur non accompagnés à Calais en 2009. Après être passé par les camps, il s'est engagé auprès de La Vie active - l'association mandatée par l'État pour l'aide humanitaire dans la jungle -. "*J'étais à la fois un ancien migrant et donc quelqu'un qui comprenait leur douleur*", dit-il. Féru de littérature, il a notamment été interprète pour la cellule psychologique auprès "*d'Afghans qui souffraient énormément*", se remémore-t-il, dix ans plus tard. Malgré tout, "*j'ai vu aussi beaucoup de gens s'en sortir, vivre dans la joie aujourd'hui alors qu'ils étaient en souffrance*".

Fallait-il donc démanteler cette jungle ? Oui, sans hésitation, répondent quasi-unanimement les témoins interrogés. "*C'était devenu insalubre, ingérable et il y avait trop d'insécurité sur la fin*", avance Rasta. "*Sanitairement parlant, ce n'était plus possible",* commente la famille des retraités*. "On avait prévenu l'État que s'il ne mettait pas en place un dispositif d'encadrement, on n'arriverait pas à maîtriser les flux, et c'est ce qu'il s'est passé*", tance la maire de Calais.

Mais l'unanimité de la réponse à cette question "*complexe*" s'arrête là. Le phénomène migratoire n'a pas disparu à Calais et "*l'après-jungle*" électrise toujours la région depuis 10 ans. "*S'il fallait recommencer, je ferais tout exactement pareil*", balaye l'édile face aux critiques. "*La jungle était devenue ingérable, c'est sûr, mais il fallait trouver d'autres solutions*", tance Ferri. "*Ils auraient pu construire un lieu d'accueil avec des fleurs autour*", suggère-t-elle amèrement en jetant un dernier regard à la lande.